ECHOS

JUDICIAIRES GIRONDINS

VENDREDI 22 MAI 2020 - 1,80 €

N° 6716-6717

INTERVIEW MÉTIERS DE LA LOCATION

« Louez, c'est gagner ! »

L'ŒIL DU COACH

Stratégies et bien-être : Rester en équilibre !

MARC **PRIKAZSKY**

PDG de Ceva Santé Animale (Libourne)

CORONAVIRUS

LES LEÇONS DES VÉTÉRINAIRES

© D.R.

LOCOMOTIV'

Partenaire du développement numérique de votre entreprise

PROJETS GLOBAUX OU MISSIONS SPÉCIFIQUES, UNE SEULE ADRESSE POUR :

Développer mon **site web**

Orchestrer ma **transformation numérique**

Générer + **de prospects** qualifiés grâce au digital

Vendre en ligne et déployer ma stratégie **e-commerce**

Créer mon **identité de marque** et supports print/web

Déployer un CRM ou **logiciel** métier

Former mes collaborateurs

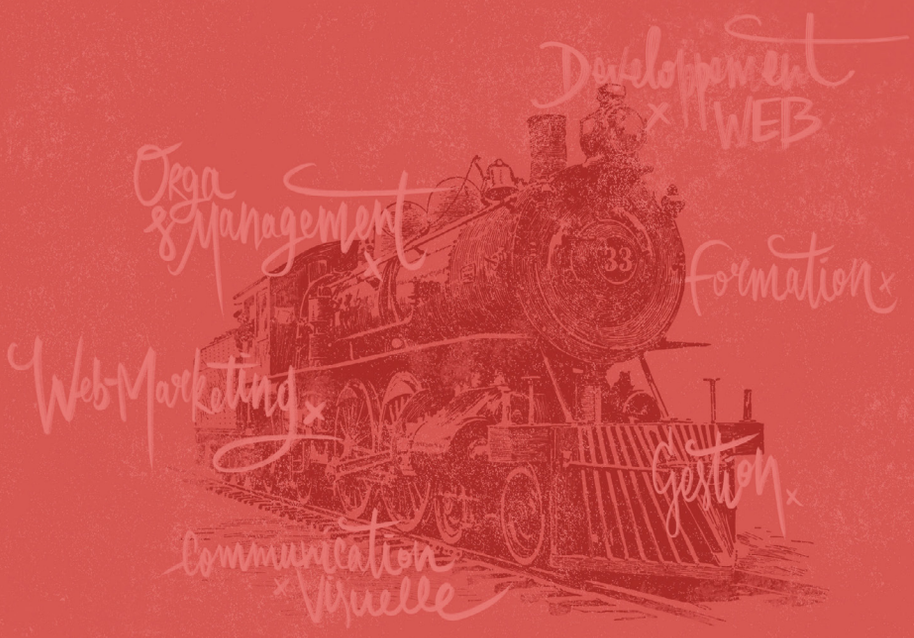

45

experts aux compétences complémentaires réunis, un **interlocuteur unique** !

05 57 60 36 39
contact@locomotiv.com
4 cours de l'Intendance à Bordeaux
locomotiv.com

SOMMAIRE

GIRONDE ACTU

4 **INTERVIEW**
Coronavirus, les leçons des vétérinaires

11 **L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS**

14 **NOUVELLE-AQUITAINE**
Les TER déconfinés

16 **INTERVIEW**
« Louez, c'est gagner ! »

22 **TRIBUNE**
Coronavirus, la procédure sans audience

RÉGION ACTU

28 **ACTU / DORDOGNE**
Les campings y croient encore

30 **ACTU / LOT-ET-GARONNE**
ISOcomble sur les starting blocks

TENDANCES BUSINESS

32 **CONSOMMATION**
Hygiène-beauté, de nouvelles pratiques ?

34 **ENVIRONNEMENT**
Déchets électroniques, recyclage au ralenti

CULTURE & SPECTACLES

36 **CINÉMA CHEZ SOI**
Les deux papes

39 **ANNONCES LÉGALES**
VIE DES SOCIÉTÉS
MANDATAIRES JUDICIAIRES
IMMOBILIER

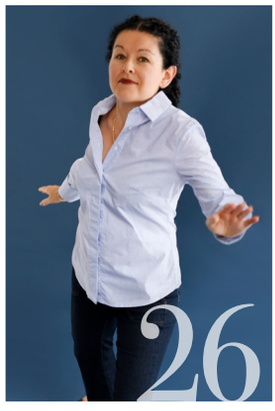

ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Responsable des opérations : Nicolas **THOMASSET** • Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT** & Noëllie **SANZ** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ** & Jennifer **WUNSCH** • Service Annonces légales : Allison **SHEIKBOUDHOU**, Nicolas **KARNAY** & Adèle **BROCHARD** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • Secretariat : Khedidja **OUIS** & Sandrine **CARCENAC** • **PUBLICITÉ** Responsable commerciale : Hamida **BETRICHE** • Assistante commerciale : Charlotte **LAURENT** • Tél. 07 85 39 64 49 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES** • Commission paritaire n° 0223 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 1,80 € • Abonnement 1 an : 65 €

CORONAVIRUS
LES LEÇONS VÉTÉRINAI

LE PRÉSIDENT DU LABORATOIRE LIBOURNAIS CEVA A PUBLIÉ UNE NOTE BLANCHE POUR RAPPELER QUE LES VÉTÉRINAIRES SONT DES SPÉCIALISTES DES CORONAVIRUS ET DES ÉPIDÉMIES. REGRETTANT QU'ON N'AIT PAS FAIT APPEL À LEUR EXPERTISE DANS LA CRISE DU COVID-19, MARC PRIKAZSKY TIRE LES LEÇONS DES ÉVÉNEMENTS ET LIVRE SES CONSEILS POUR LA SUITE. ENTRETIEN.

Propos recueillis par Jennifer WUNSCH

DES RES

© D.R.

« LA TRÈS GRANDE MAJORITÉ DES NOUVELLES INFECTIONS TOUCHANT L'HOMME VIENT D'ANIMAUX SAUVAGES »

Échos Judiciaires Girondins : En tant que laboratoire pharmaceutique vétérinaire, vous connaissez bien les coronavirus. Est-ce un virus très commun chez les animaux ?

Marc Prikazsky : « Oui, c'est une grande famille de virus, avec 4 groupes principaux à l'intérieur : alpha, bêta, gamma, delta. Le nom corona vient d'une couronne autour du virus, une forme caractéristique avec des spikes (pointes, NDLR), qui sont les zones qu'on cherche à attraper avec des anticorps. Il peut y avoir des coronavirus sur les canards, les poulets, les porcs, les vaches laitières, etc. En santé humaine, il y a les coronas des jeunes enfants qui provoquent des problèmes respiratoires souvent superficiels classiques, comme le rhume. Il y en a sur toutes les classes d'animaux, sur quasiment toutes les espèces, qui provoquent des maladies très variables, dont le bêta, qui est le Covid ».

EJG : Les cas de contamination des animaux vers les hommes sont-ils communs ?

M.P. : « La très grande majorité des nouvelles infections touchant l'homme, notamment des maladies extrêmement disruptantes comme le SRAS 2 ou Ebola, vient d'espèces sauvages. En particulier des chauve-souris pour le coronavirus, car elles hébergent au moins 40 types de coronas différents, auxquels elles sont extrêmement tolérantes. Elles sont notamment à l'origine du SRAS, du MERS et certainement du Covid-19. Ensuite, comment la chauve-souris va infecter l'homme ? Souvent par un intermédiaire qui a une proximité plus importante avec l'homme. Le MERS, un coronavirus apparu au Moyen-Orient, est passé d'une chauve-souris, à un dromadaire, à l'homme. Ensuite, la pandémie devient pandémie quand l'homme transmet à l'homme. Mais en général, le virus finit dans un cul-de-sac. Il faut des conditions très particulières pour qu'il soit transmis à l'homme. On l'a vu également avec des grippes d'origine aviaire, apportées par des palmipèdes, des anatidés sauvages, qui la transmettent à des canards domestiques, en se posant à proximité ».

EJG : Le virus est donc toujours d'origine animale ? A-t-il une saisonnalité ?

M.P. : « Les nouvelles infections humaines, les grandes pandémies, sont à 70 % d'origine animale. Il y a aussi des infections récurrentes qui peuvent tourner autour du globe en fonction des saisons. Actuellement, on se demande si le Covid-19 va baisser pendant l'été. Or on sait que le coronavirus n'est pas très résistant à l'extérieur pendant les périodes chaudes : s'il y a beaucoup de soleil, il va avoir tendance à être détruit plus vite, donc la probabilité de le transmettre à quelqu'un se réduit. Mais dans les lieux de vie à forte densité, ça ne veut pas dire que ça va s'arrêter, car si vous êtes à côté de quelqu'un qui tousse, et qui vous l'envoie directement, le virus n'a pas le temps d'être détruit par la lumière ou la chaleur. En effet, si le virus se transmet par les muqueuses, la plus forte probabilité d'être contaminé, c'est par les gouttelettes libérées quand on tousse ou par les mains, parce qu'on a touché un endroit que quelqu'un vient de contaminer puis on se touche les yeux, la bouche, le nez. Certaines pratiques peuvent aussi favoriser la contamination, comme dans le Sud-Ouest, par exemple, où l'on se fait la bise, en Espagne ou en Italie, où l'on se fait des accolades. Tous ces facteurs interviennent. On est dans de l'épidémiologie, qui n'est qu'un problème de probabilité ».

EJG : On a vu des cas de contamination d'un homme vers un chat… Les hommes peuvent-ils transmettre le virus aux animaux ?

M.P. : « Les espèces animales sont très variables. Un article écrit il y a plus de 10 ans par une équipe de Hong-Kong disait déjà que des coronavirus et de grandes pandémies viendront des chauve-souris. D'ailleurs, il faudrait qu'on ait beaucoup plus de chercheurs sur le terrain plutôt qu'en labo, pour analyser par exemple la chauve-souris, ce qu'elle contient comme type de coronas, comment elle les transmet… Néanmoins, on ne sait pas pourquoi, mais on a constaté qu'il y avait très peu de transfert d'une espèce à l'autre. Des études menées par les Chinois ont montré par exemple qu'il n'y a pas de transfert au chien. En revanche, c'est très peu fréquent, mais ils ont démontré qu'il pouvait y avoir transmission aux chats et aux furets. Heureusement, le chat est un cul de sac épidémiologique : il ne va pas transmettre à son tour le virus. Les recommandations aujourd'hui, pour protéger votre chat, c'est de ne pas être en contact avec lui si vous êtes malade ».

MARC **PRIKAZSKY**

Vétérinaire de formation, il est PDG de Ceva Santé Animale depuis 2007. Il a intégré Sanofi en 1995, comme directeur de la filiale France de Sanofi Santé Nutrition Animale, devenu par la suite Ceva.

© D. R.

« JE REGRETTE QUE LES VÉTÉRINAIRES AIENT PERDU LEUR PLACE, QUI AURAIT PU ÊTRE BEAUCOUP PLUS IMPORTANTE DANS CETTE CRISE »

© D. R.

EJG : Est-ce que vous avez développé un vaccin contre le coronavirus chez les animaux ?

M.P. : « Oui, on a des vaccins, notamment pour la bronchite infectieuse de la volaille. C'est un coronavirus d'un autre groupe que le Covid, qui n'est pas du tout transmissible à l'homme, qui peut prendre des formes très graves. On a développé « un vaccin vivant atténué » vendu dans le monde entier et qui marche extrêmement bien. Il ne se distribue pas par injection, mais par spray, ainsi le vaccin va au plus profond des poumons, sur les muqueuses. On le met aussi dans l'eau de boisson et les animaux s'immunisent par cette voie-là. C'est une approche différente, qui pourrait un jour être utilisée en médecine humaine. D'autant que cela permet de vacciner une grande quantité d'individus. Concernant le Covid-19, d'après Sanofi notamment, il devrait y avoir un vaccin d'ici l'été prochain, au mieux. Mais il va falloir le produire. Ce sera un véritable challenge, car on parle potentiellement de milliards de doses, et d'une vaccination de masse. Il faudra certainement avoir des schémas vaccinaux avec en priorité les personnes les plus vulnérables : les personnes âgées et celles qui ont une autre pathologie. Cette situation de crise est donc pérenne, il va falloir vivre avec ».

EJG : Quelle contribution pouvez-vous apporter en matière de santé humaine ?

M.P. : « Quand on est vétérinaire, on est un mélange entre un médecin des animaux de compagnie, qui traite l'individu, et un épidémiologiste, qui traite le groupe en priorité. Quand un élevage est atteint par une maladie, on regarde d'abord la dynamique de l'infection sur le groupe et on cherche comment protéger un maximum d'animaux, en maîtrisant le niveau d'infection. On fait du management de la pathologie, ce qui n'existe pas ou très peu en santé humaine. Nous maîtrisons également le diagnostic, en particulier la PCR, qui permet de voir

pendant la virémie s'il y a présence ou pas d'un virus ou d'une bactérie dans le sang. C'est le premier kit qu'on utilise aujourd'hui dans le diagnostic du Covid-19. On peut en pratiquer des centaines de milliers par semaine dans les laboratoires vétérinaires. Et quand on sait qu'il faut faire 2 tests en 48 heures pour réduire son taux d'erreur, j'ai été outré de voir qu'on ne faisait pas appel aux labos vétérinaires, alors qu'il y en a un dans chaque département. Aujourd'hui, les labos de santé humaine leur sous-traitent la PCR, mais ça a pris beaucoup trop de temps. Nous savons également effectuer les sérologies : on mesure les anticorps dans le sang, afin de dire si vous avez eu l'infection, et éventuellement si vous êtes protégé. On sait faire les sérologies par centaines de milliers, parce que quand vous soignez un élevage, vous cherchez à avoir son profil, alors vous en faites des dizaines. Notre contribution existe donc sur l'épidémiologie, sur le diagnostic et la sérologie, mais aussi potentiellement sur les vaccins. On a beaucoup plus de techniques de vaccins différentes, comme le spray. Il y a les vaccins vectorisés, les vaccins vivants atténués – qui ne sont pas utilisés en santé humaine, car on a peur d'avoir une réversion de la virulence ou des effets secondaires. Je pense qu'on peut apporter énormément ».

EJG : Pourquoi ne fait-on pas appel à vous ? Y a-t-il des limites réglementaires ?

M.P. : « La France est gérée de tout en haut et très silotée, ce cloisonnement atteint un niveau incroyable. Tout ce qui concerne la santé humaine est géré par le ministère de la Santé, tandis que pour la santé vétérinaire, il s'agit du ministère de l'Agriculture. Ce sont deux mondes très différents. Les médecins aussi sont dans leur monde, les vétérinaires dans le leur. Je prône évidemment très fortement la décentralisation. Les vétérinaires, qui sont des épidémiologistes, ont beaucoup de bon sens. On est très polyvalents, on a la chance de travailler sur plein d'espèces différentes. Et l'innovation, elle vient très souvent de la confrontation de gens qui sont experts dans des domaines différents. Je regrette que les vétérinaires aient perdu leur place, qui aurait pu être beaucoup plus importante dans cette crise. Je regrette que fondamentalement, des entreprises comme Ceva, des labos vétérinaires ne soient pas mis à contribution. Par exemple, j'avais prévenu la ministre qu'il y avait des respirateurs dans chaque clinique vétérinaire. Il fallait les réquisitionner ! Pour nous, la santé de l'animal est liée à la santé de l'homme et interfère sur l'environnement. C'est un triptyque absolument clé ».

« LA SANTÉ DE L'ANIMAL EST LIÉE À LA SANTÉ DE L'HOMME ET INTERFÈRE SUR L'ENVIRONNEMENT »

© D.R.

EJG : Les activités de Ceva ont continué durant le confinement. Votre siège est à Libourne, vous avez des usines en Chine, aux États-Unis… Comment vous êtes-vous adapté ?

M.P. : « La crise, on l'a d'abord vécue en Chine, on a énormément appris de ce qui s'est passé. On a été obligés de quasiment fermer nos deux sites chinois, à Pékin et près de Hangzhou. Quand la crise est arrivée en Europe deux mois après, on avait une certitude, c'était qu'il fallait continuer à faire tourner nos usines. Mais avec des mesures qu'on connaissait : des masques, du gel hydroalcoolique (on a fabriqué notre propre gel sur notre site de Loudéac), la distanciation. Nos sites de production ont tout le temps fonctionné en France, en Europe, aux États-Unis ou au Brésil. On fait aussi beaucoup de télétravail et on va devoir repenser nos bureaux, car je ne veux prendre aucun risque. Mais j'ai une hâte, c'est de faire revenir au moins une journée par semaine les télétravailleurs, car je pense qu'il faut qu'ils reprennent contact avec les autres. Les gens ne comprennent pas cette maladie, c'est hyper anxiogène. Mais il faut qu'ils arrivent à vaincre leur peur potentielle. La reprise économique sera le rôle de tous, et si les gens ont peur, ils ne vont pas dépenser. Donc on est en train d'aider les gens à s'éduquer, on leur donne des procédures, on leur fait des fiches. On les rassure, on leur donne des statistiques, on raisonne « groupe » : on leur rappelle que le Covid touche très peu les enfants, et que l'âge moyen de mortalité est de 81 ans. Nous avons eu 5 premiers cas de malades avant le confinement, et globalement, au périmètre de l'entreprise, on a eu 60 cas, et aucun n'a été contaminé sur nos sites. Avec des bonnes mesures, il n'y a pas de risques ».

CEVA SANTÉ ANIMALE
EN BREF

Création en 1999
(auparavant branche santé animale de Sanofi)

5e laboratoire vétérinaire
au monde, 1er français

Présence dans **110 pays,**
implantation dans 46 pays
(6 sites en France)

5 000 collaborateurs
dans le monde
(1 600 en France)

Depuis 2007,
le management et les salariés
sont actionnaires majoritaires

Plus de 1,2 milliard d'euros
de CA en 2019

12 % de croissance en moyenne
chaque année depuis 1999

10 % du CA investis dans la
R&D chaque année

©DR

L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

SAINT-MÉDARD-EN-JALLES
SOUTIEN AU COMMERCE DE PROXIMITÉ

© D.R.

La Ville de Saint-Médard-en-Jalles se mobilise pour soutenir ses commerces touchés de plein fouet par la crise du Covid-19. La municipalité vient en effet d'annoncer la création d'un fonds de soutien à la réouverture des commerces de proximité. Cette mesure vient en complément des mesures économiques annoncées par la Métropole et la Région. Ce fonds de soutien des commerces de proximité prévoit une aide forfaitaire à la réouverture de 1000 € pour les commerces de détail soit 180 à 230 commerces selon les critères d'attribution suivants : siège à Saint-Médard, entreprise dont le bénéfice imposable annuel est inférieur à 60 000 euros. La Ville prévoit d'attribuer jusqu'à 230 000 €. Plusieurs secteurs du commerce de détail sont concernés dont les restaurants et bars, le prêt-à-porter et les commerces de bouche. « La Ville veut ainsi soutenir tous les commerces de proximité et commerces nouvellement créés pour leur éviter d'être fragilisés en sortie de confinement, en particulier pour les aider à retrouver leur clientèle », précise Jacques Mangon, maire de Saint-Médard-en-Jalles. Entre autres mesures, la municipalité annonce la gratuité des emplacements pour les commerçants non sédentaires jusqu'au 30 septembre 2020, l'exonération du Droit de terrasse pour soutenir les restaurants jusqu'au 30 septembre 2020 et l'exonération des loyers pour les commerces/entreprises locataires de la Ville jusqu'au 30 septembre aussi.

© D.R.

CHAMBRE DE MÉTIERS
PORTES RÉOUVERTES AU PUBLIC

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Gironde a réouvert ses portes au public du lundi au jeudi de 8 h à 13 h et de 14 h à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h. Afin d'assurer la sécurité de tous, des mesures ont été prises. Les points d'accueil ont été équipés d'hygiaphones. Puis une seule personne est autorisée devant le guichet d'accueil. Le reste de la file d'attente se fait à l'extérieur avec une distance d' 1 mètre minimum entre chaque personne. Enfin le port du masque est demandé. La Chambre conseille toutefois au public de privilégier dans la mesure du possible le téléphone : **05 56 999 100.**
Pour être rappelé, rendez-vous sur www.artisans-gironde.fr/pour-nous-contacter

© Shutterstock

DÉCONFINEMENT
OUVERTURE DES PLAGES MAIS...

Ça y est, les promeneurs, les surfeurs et tous les adorateurs de sable fin, de vagues tonifiantes et de parfum d'iode ont enfin retrouvé les plages de la côte girondine et atlantique (soit 20 communes en Gironde) le week-end dernier. Comme le voulait l'arrêté préfectoral publié le 16 mai, les plages déconfinées se devaient d'être accessibles de façon dynamique. Cela signifie que l'on pouvait y marcher, courir (pratiquer un sport individuel)... Mais pas y rester, bronzer, se regrouper, ou faire un pique-nique. L'arrêté préfectoral stipule qu'elles peuvent être ouvertes de 6 h à 19 h, mais c'est ensuite à chaque maire de repréciser à l'entrée les horaires comme les chemins de circulations, recommandations et interdictions. La navigation des engins nautiques immatriculés, celle des navires de plaisance à usage personnel et de formation, a quant à elle été autorisée dans le respect des règles générales : c'est-à-dire à condition d'être moins de 10 personnes à bord et de se trouver à moins de 100 km de son domicile. Les activités de loisir qui y sont associées (plongée, pêche de loisir, engins non immatriculés) seront également autorisées. Bémol de taille : l'accès à la dune du Pilat reste interdit. Autre lieux emblématiques de la Gironde, les domaines départementaux d'Hostens et de Blasimon sont restés fermés, « le temps d'organiser la réouverture au public, l'accès aux sites dédiés pour les pêcheurs puis celui des plages début juin », explique le Conseil départemental dans un communiqué. Le Domaine de Certes et Graveyron est accessible au public mais l'accueil physique sera ouvert à nouveau le 2 juin.
Après vérification de leur état (accès, sécurité), les autres sites Espaces naturels sensibles, habituellement accessibles au public, rouvriront peu à peu d'ici le 2 juin. Seule l'Ile Nouvelle, de par son accès en bateau et des mesures particulières à mettre en œuvre, devrait ouvrir au public plus tardivement.

BANC D'ARGUIN
HUÎTRES INTERDITES

C'est devenu hélas récurrent. Une fois de plus, les activités de pêches et de commercialisation de tous les coquillages du Banc d'Arguin et des passes du bassin d'Arcachon ont été interdites par la préfète de Gironde jusqu'à nouvel ordre. Les résultats des analyses effectuées la semaine dernière par le réseau de surveillance de l'IFREMER ont en effet évélé la contamination des huîtres en provenance du banc d'Arguin et des passes par les toxines lipophyles ainsi que la contamination des palourdes en provenance du Bassin d'Arcachon. Cette mesure d'interdiction sera levée complètement ou partiellement dès lors que les analyses établiront la bonne qualité sanitaire des différents types de coquillages. Heureusement ne sont pas concernées les huîtres en provenance de l'intérieur du bassin d'Arcachon. Seuls les professionnels ayant adhéré au protocole de fonctionnement en circuit fermé et ayant reçu l'autorisation des services de l'État, peuvent mettre sur le marché des huîtres issues des zones de production du bassin d'Arcachon et mises en stockage protégé dans leur établissement.

© D. R.

TAXIS BORDELAIS
OPÉRATION COMMUNICATION

CAR'EVENT, société d'impression girondine basée à Latresne depuis plus de 15 ans, vient de lancer une campagne avec les Taxis Bordelais (700 artisans) pour remercier le personnel soignant. Ce partenariat pour la bonne cause s'était déjà produit il y a quelques années entre cette entreprise et les taxis Bordelais avec une campagne d'affichage offerte dédiée aux Restos du Cœur, et plus récemment cet imprimeur offrait des stickers véhicules aux infirmières libérales pour éviter de se faire vandaliser leur outil de travail. Cette campagne de publicité est totalement gratuite, les adhésifs et la pose offerts par CAREVENT.fret. L'espace publicitaire sur les véhicules est offert également par les taxis. « Cette opération de communication marque bien l'implication des Taxis Bordelais qui bien souvent transportent des malades vers les hôpitaux de la région », déclarent les dirigeants de CAR'EVENT.

© D.R.

INDUSTRIE
EUROPLASMA S'IMPLANTE... EN CHINE

La société lando-girondine Europlasma vient d'annoncer la finalisation de la constitution de sa filiale chinoise Europlasma Environmental Technologies Co., Ltd. dirigée par Pascal Gilbert et Xiaoming Zheng, respectivement directeur général et directeur général adjoint. Cette nouvelle étape importante dans le déploiement d'Europlasma en Chine s'inscrit dans la continuité de l'accord-cadre de coopération avec la ville de LaiXi pour le développement local du groupe. Avec la perspective du déploiement des projets visant la réalisation de quatre unités complètes de vitrification des cendres volantes, respectivement signées en décembre 2019 et janvier 2020. Europlasma Environmental Technologies Co., Ltd. est détenue intégralement par Europlasma sous la forme d'une WOFE*. Son objet est le développement et l'adaptation de la technologie plasma pour le marché chinois ainsi que la recherche dans de nouveaux domaines d'application. Dans ce cadre, la société produira et commercialisera à terme un ensemble complet de solutions basées sur des systèmes plasma à haute énergie, des unités clés en main pour le traitement des polluants ou encore des services de conseil et d'ingénierie. Dans ce contexte, Europlasma ambitionne de devenir une référence nationale en matière de traitement des cendres volantes, avec, à terme, la possibilité d'équiper nombre des 600 incinérateurs que compte le territoire chinois.

** Wholly Foreign Owned Enterprise - Forme juridique qui permet une implantation, une présence à l'étranger pour une entreprise exportatrice*

BORDEAUX
LE TOURISME EST DE RETOUR

Après une mise en sommeil de deux mois, Bordeaux retrouve peu à peu une forme de vie normale et a donc commencé à accueillir et renseigner les habitants de la métropole, le public en visite dans la ville et les voyageurs d'affaires. L'activité touristique reprend progressivement, comme en témoigne la page dédiée aux activités et lieux ouverts sur le site Internet de l'Office de Tourisme. Objectifs : inviter les habitants et visiteurs à (re)découvrir la ville, les informer et les rassurer. Sur son site www.bordeaux-tourisme.com, l'Office de Tourisme et des Congrès de Bordeaux Métropole dresse un état des lieux des établissements et prestataires d'activités adhérents qui ont d'ores et déjà mis en place un dispositif pour accueillir les visiteurs en toute sérénité. Actualisée au fil des informations de réouverture transmises, la page guide les internautes vers les activités accessibles, les lieux culturels ouverts tels que le Musée du Vin et du Négoce de Bordeaux (15 mai) en tant que « petits musées », les hébergements prêts à accueillir les voyageurs, les commerces qui ouvrent leurs portes, les possibilités en matière de restauration à emporter et en livraison... www.bordeaux-tourisme.com/Ils-vous-accueillent-a-Bordeaux/

© D.R.

LES TER DÉCONFINÉS

LA MOITIÉ DES TRAINS DE NOUVELLE-AQUITAINE SONT DE NOUVEAU SUR LES RAILS DEPUIS LE 11 MAI AVEC POUR OBJECTIF UN RETOUR À 100 % DE LA DESSERTE D'ICI FIN JUIN.

Par Nelly BETAILLE

« Nous espérons faire partie du monde d'après en matière de mobilité », déclarait Hervé Lefèvre, directeur régional de SNCF Voyageurs lors de la présentation, le 7 mai, du plan de déconfinement par la Région Nouvelle-Aquitaine à laquelle le groupe ferroviaire public est lié par une convention d'exploitation. Les transports interurbains qui fonctionnaient à 30 % de leur capacité pendant le confinement pour assurer en priorité le transport des personnels soignants et des services essentiels est remonté à 45 % dès le 11 mai en Nouvelle-Aquitaine, soit 303 trains sur la quasi-totalité des 3 400 kilomètres de lignes régionales. « L'objectif est d'atteindre 70 % des trains d'ici début juin, pour un plan de transport à 100 % d'ici fin juin », précise Hervé Lefèvre.

Pendant plusieurs semaines, les équipes de la SNCF se sont mobilisées pour rouvrir les voies fermées, mettre en place le programme destiné à interdire un siège sur deux et l'accès aux plateformes debout, diminuant la capacité de 160 000 places disponibles habituellement à 41 000 places. Les dessertes périurbaines pour les trajets domicile-travail sont dans un premier temps privilégiées, avec un accès réservé aux abonnés et au personnel soignant sur les heures de pointe sur les quatre lignes particulièrement fréquentées : Bordeaux-Arcachon, Bordeaux-Agen, Bordeaux-Saint-Mariens, et Poitiers-La Rochelle.

« DANS 70 GARES, LES FLUX SONT DÉSORMAIS SEGMENTÉS PAR UN MARQUAGE AU SOL »

APPEL AUX ENTREPRISES POUR ÉTALER LES HORAIRES

« Nous suivrons de près la fréquentation de ces lignes pour augmenter la capacité de certains trains si nécessaire. Nous demandons aux entreprises desservies par le réseau TER de permettre l'étalement dans le temps des horaires d'embauche afin de lisser la fréquentation en heures de pointe et d'éviter ainsi une surfréquen-

© D.R.

« LE PROGRAMME EST DESTINÉ A INTERDIRE UN SIÈGE SUR 2, DIMINUANT LA CAPACITÉ DE 160 000 PLACES DISPONIBLES HABITUELLEMENT À 41 000 PLACES »

© D.R.

tation dans les trains », précise Hervé Lefèvre. Dans 70 gares, les flux sont désormais segmentés par un marquage au sol devant les machines distributrices de billets et sur les quais.

Les agents assurent la régulation des flux de voyageurs, des parois vitrées sont installées devant les guichets et les distributeurs de gel hydroalcoolique mis en place. Si le port du masque et le respect des règles de distanciation sociale sont obligatoires dans les trains, un nettoyage quotidien des rames et des gares avec des produits virucides est également prévu. « Nous devons nous préparer à un saut qualitatif important en termes de propreté pour un transport sain et sécurisé », affirme Hervé Lefèvre.

OFFENSIVE COMMERCIALE

Du côté de l'information aux voyageurs, le site Internet www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine et les réseaux sociaux TER Nouvelle-Aquitaine affichent chaque jour à partir de 17 h le programme des transports du lendemain, relaient le trafic et les conditions de circulation en temps réel. Avec quelques mesures commerciales à la clé. Le personnel soignant verra ainsi la gratuité sur les trajets maintenue jusqu'à fin mai. « Il n'y aura pas de prélèvement des abonnements sur les mois d'avril et de mai, et des mesures d'économie seront proposées aux voyageurs qui ont suspendu leur abonnement en mai », précise-t-il. La Région a pour sa part souhaité maintenir les tarifs validés début 2020, avec notamment un « Pass Escapades », pour les mois de juillet et août. Cette nouvelle offre à la journée ou sur deux jours en Nouvelle-Aquitaine, de 8 euros à 39 euros selon la distance parcourue, inclut un aller-retour par personne et la gratuité pour les enfants (jusqu'à 3 enfants de moins de 11 ans). Un abonnement dédié aux jeunes de moins de 28 ans sera en vente à partir de mi-juin. Il offrira 30 % de réduction supplémentaire par rapport à un abonnement tout public. Quant à la nouvelle convention entre la SNCF et la Région, signée le 17 mai 2019, « elle fera l'objet d'un aménagement ponctuel même si les objectifs de qualité de service, de ponctualité et d'un développement d'un certain nombre de dessertes restent d'actualité », précise le président de Région Alain Rousset. « La convention de 6 ans court jusqu'en 2024, il reste donc 5 ans pour le mettre en œuvre », rassure de son côté la SNCF.

TRANSPORT SCOLAIRE : C'EST REPARTI

Pour que les 40 000 écoliers néo-aquitains, abonnés au transport scolaire, reprennent le chemin de l'école le 11 mai, les 85 000 collégiens le 18 mai, et les 67 000 lycéens en juin, l'organisation en amont a relevé d'un « véritable travail de dentelle avec 800 transporteurs, les établissements scolaires pour étudier les solutions circuit par circuit, commune par commune et établissement par établissement », souligne Renaud Lagrave, vice-président de la Région aux infrastructures et aux transports. Comme pour les transports interurbains, un nettoyage quotidien des bus est prévu, un siège sur deux sera occupé et le port du masque obligatoire.

BERTRAND
CARRET

Président de la Fédération nationale des Distributeurs, Loueurs et Réparateurs (DLR), PDG de Rentforce et de Leader Rent.

« LOUEZ, C'EST GAGNER ! »

Par Vincent ROUSSET

©D.R.

LE SECTEUR DE LA LOCATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE LA RÉPARATION DE MATÉRIELS DE BTP A LUI AUSSI ÉTÉ FORTEMENT IMPACTÉ PAR LA CRISE SANITAIRE ET L'ARRÊT D'ACTIVITÉ. LE PRÉSIDENT BORDELAIS DE LA FÉDÉRATION DLR, ÉGALEMENT PDG DE LEADER RENT ET RENTFORCE BERTRAND CARRET FAIT LE POINT SUR LA SITUATION ET LES PERSPECTIVES DE LA FILIÈRE.

Echos Judiciaires Girondins : Vous êtes président de la fédération nationale DLR depuis 3 ans. Comment votre filière a-t-elle vécu le confinement et cette crise sanitaire qui s'est abattue sur le monde ? Comment vos entreprises se sont-elles organisées ? Et vous par exemple chez Rentforce, comment ça s'est passé ?
Bertrand Carret : « La location et la distribution de matériels de BTP ont vécu, dans leur ensemble, 4 belles années entre 2016 et 2019. Le premier trimestre 2020 était parti sur d'excellentes bases, malgré le contexte des élections municipales, qui voient généralement un ralentissement des travaux. Ce grand élan a été freiné sec : le Covid-19 a vraiment saisi le marché par surprise. D'autant qu'à l'instar d'autres pays, le BTP pouvait continuer légalement de travailler. Les grands groupes ne l'ont pas vu ainsi pour des raisons sanitaires évidentes et de responsabilités. Chez Rentforce et Leader Rent, la priorité a été alors la mise en sécurité des équipes et du matériel. Nous avons, pour l'ensemble de nos 15 sites, réparti nos collaborateurs, selon leur situation en confinement : télétravail, garde d'enfant, chômage partiel ou en poste dans nos agences pour assurer l'assistance de nos clients et le SAV ».

EJG : Le déconfinement a démarré : comment la filière s'est-elle organisée pour accompagner la reprise d'activité de ses clients ? Notamment dans le secteur du bâtiment auquel vous êtes très liés ?
B. C. : « La filière a totalement accompagné l'arrêt d'activité de nos clients le 17 mars, la reprise des artisans début avril après la réouverture du négoce de matériaux, puis enfin les filiales des grands groupes fin avril et au déconfinement le 11 mai. Toutes les mesures de prévention sanitaires ont été prises dans les agences de location et les établissements des concessionnaires pour rassurer les clients et les collaborateurs ».

EJG : Au niveau économique, quelle était la situation du secteur DLR avant la crise ? Il semble que 2019 avait été marquée par une progression de chiffre d'affaires pour l'ensemble des filières.
B.C. : « Au niveau économique, le secteur de la location a connu une année 2019 de très bonne qualité tant au niveau de l'activité (4 milliards) que des investissements. Le marché selon les régions a connu une croissance de 5 à 10 % privilégiant les grandes agglomérations comme Bordeaux ou le littoral Atlantique. »

EJG : Comment voyez-vous l'année 2020 et quelles seront les conséquences économiques et sociales de cette crise sur le secteur DLR ? Les filières sont-elles toutes impactées de la même manière ou bien certaines vont s'en sortir mieux que d'autres ?
B. C. : « L'année 2020, qui avait bien démarré, va être très compliquée après une baisse drastique d'activités pendant ces derniers mois. Les tensions sur les trésoreries des PME vont apparaître ce mois-ci et en juin compte tenu des règlements à 60 jours dans le BTP. Des incidents de paiements et des dépôts de bilan apparaîtront inévitablement et concerneront les PME les plus endettées, les plus fragiles ou n'ayant pas réussi à obtenir un PGE (prêt garanti BPI) ».

EJG : Le gouvernement a-t-il selon vous pris les bonnes mesures pour gérer cette crise et les conséquences du confinement sur les entreprises (chômage partiel, etc.) ?
B. C. : « Le gouvernement a décidé un confinement de près de 2 mois, nécessaire sur un plan sanitaire car aucune politique de prévention n'avait été mise en place (masques, tests, fermetures aéroports…). Cette durée de 2 mois non prévue au départ s'avère catastrophique pour l'économie réelle ».

EJG : Selon vous, cette crise sanitaire qui a pour conséquence une crise économique va-t-elle accélérer les tendances que vous observiez ces dernières années sur le marché de la location et de la distribution de matériels ou au contraire les freiner ?
B. C. : « Cette crise du COVID-19 va faire évoluer les façons de travailler, c'est une évidence. Télétravail, dématérialisation des factures/bons de commandes, plateformes de téléchargements, visioconférences vont se développer et en même temps cela va freiner l'investissement donc l'arrivée de matériels innovants et plus respectueux de l'environnement. Seules les décisions politiques changeront le cours des choses dans les villes ».

EJG : In fine, cette crise peut-elle représenter une source de nouvelles opportunités pour le secteur DLR ?
B. C. : « Cette crise, s'il n'y a pas de nouvelles périodes de confinement, sera digérée en 24 mois. Elle représente une source d'opportunités pour les 1 600 entreprises de la profession et ses 30 000 salariés car elle a montré tout l'intérêt pour les entreprises du BTP de ne pas avoir de parcs de matériels en propre qui dorment pendant le confinement ou toute autre crise. En permettant la variabilisation de ses charges, louez c'est gagner pour le BTP ! »

Par Florent OLMI,
avocat à BORDEAUX

LOI DE FINANCES POUR L'ANNÉE 2020 ET FISCALITÉ PATRIMONIALE

PARTIE 1

©D.R.

LA LOI DE FINANCES POUR 2020 A CONSACRÉ UNE BAISSE DE L'IR POUR LES REVENUS PERÇUS OU RÉALISÉS À COMPTER DU 1ER JANVIER 2020

La loi de Finances pour 2020 s'inscrit globalement dans un objectif de diminution de l'impôt sur le revenu notamment pour les contribuables dit « modestes ». Et cette année, une mesure-phare illustre cette volonté, la baisse du barème de l'impôt sur le revenu. Si cette nouveauté ne concerne en réalité que les contribuables dits « modestes », des aménagements intéresseront l'ensemble des contribuables.

Ainsi dans le but de décharger le contribuable de formalités, a été mise en place, sous conditions, une déclaration tacite de l'impôt sur le revenu. Également le prélèvement à la source a été aménagé notamment en ce qui concerne la modulation à la baisse. Enfin le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) a été prorogé jusqu'à 2020 et placé sous conditions de ressources, en instituant une « prime de transition énergétique » pour les foyers les plus modestes.

Baisse de l'impôt sur le revenu :

La loi de Finances pour 2020 a consacré une baisse de l'IR pour les revenus perçus ou réalisés à compter du 1er janvier 2020. Elle ne profitera pas aux plus hauts revenus mais essentiellement aux contribuables soumis à la première tranche de l'IR. Cette baisse se matérialise par l'instauration d'un nouveau barème, un élargissement du champ de la décote et la suppression de la réfaction d'impôt de 20 %. Les nouvelles dispositions sont d'application immédiate avec un ajustement des taux du prélèvement à la source, sans attendre la liquidation définitive de l'IR des revenus de 2020 à l'automne 2021.

Concernant le nouveau barème, le taux de la deuxième branche est abaissé de 14 % à 11 %. Corrélativement, les seuils d'entrée dans la 3e et 4e tranche (tranches de revenus taxées à 30 % et 41 %) sont modifiés. Ces seuils sont respectivement abaissés de 27 794 € à 25 659 € et de 74 517 € à 73 369 €. Pour les foyers fiscaux dont le revenu imposable est compris entre 10 064 € et 25 659 €, l'avantage en impôt croît en même temps que le revenu pour atteindre un montant maximal de 468 €. Pour les foyers dont les revenus sont compris entre 25 659 € et 73 369 €, l'avantage fiscal induit par la réduction du taux de la 2e tranche est plafonnée à un montant de 126 € par part. Au-delà de 74 517 €, il n'y a aucun avantage fiscal.

Concernant l'élargissement du champ de la décote, les plafonds fixés pour l'imposition des revenus de 2019 à 1 208 € et 1 990 €, selon la situation de famille, sont abaissés respectivement à 777 € et 1 286 €. Par ailleurs, la formule de calcul de la décote a été modifiée. Celle-ci devient égale à la différence entre son plafond (777 € et 1286 €) et 45,25 % (au lieu de 75 %) du montant de l'impôt brut. Ainsi, la décote est étendue aux contribuables dont l'impôt brut est inférieur à 1 717 € pour les foyers monoparentaux et à 2 841 € pour les ménages.

Enfin la loi de Finances pour 2020 a supprimé la réfaction d'impôt de 20 % compte tenu de l'abaissement du taux de la 2e tranche et l'élargissement de la décote. Elle concernait les foyers dont le revenu fiscal de référence n'excédait pas une certaine limite.

Aménagement du prélèvement à la source :

À compter du 1er janvier 2020, quelques changements sont intervenus sur l'application du prélèvement à la source (PAS). La condition permettant la modulation à la baisse du PAS a été allégée pour les petits contribuables. Désormais la modulation à la baisse est uniquement conditionnée par un écart d'au moins 10 % (avant 10 % et 200 €) entre le prélèvement modulé et celui qui aurait été pratiqué en l'absence de modulation. Par ailleurs, la loi de Finances pour 2020 a légalisé la modulation de l'avance de crédits et réductions d'impôts. Pour rappel, le PAS prévoit qu'une avance de 60 % de certaines réductions et crédits d'impôt obtenus en N-2 (emploi d'un salarié à domicile, frais de garde des enfants, investissements locatifs Scellier, Pinel, Duflot, Censi-Bouvard, dons aux œuvres et partis politiques…) est versée automatiquement sur le compte bancaire du contribuable le 15 janvier de chaque année au titre de l'année N. En cas de trop-perçus, l'administration fiscale procède à des régularisations. Par un communiqué de presse du 17 octobre 2019, le ministère de l'action et des comptes publics a ouvert la possibilité de refuser le versement de cette avance ou d'en moduler le montant uniquement à la baisse afin d'éviter des régularisations.

La loi de Finances pour 2020 a légalisé cette pratique en permettant aux contribuables de demander à l'administration fiscale, avant le 1er décembre de chaque année, à percevoir un montant inférieur à celui qui doit, en principe, leur être versé.

PARMI LES NOUVEAUTÉS DE LA LOI DE FINANCES POUR 2020 FIGURE LA DÉCLARATION TACITE DES REVENUS DU CONTRIBUABLE

Parmi les nouveautés de la loi de Finances pour 2020 figure la déclaration tacite des revenus du contribuable. Elle concerne les contribuables pour lesquels l'administration fiscale dispose de suffisamment d'informations pour l'établissement de l'IR. Tel est le cas des contribuables dont les revenus sont entièrement déclarés par des tiers (employeurs, caisses de retraire, banque…). Toutefois un décret à venir précisera les cas dans lesquels, au regard des éléments dont dispose l'administration, un contribuable n'est pas éligible à cette procédure de déclaration tacite. D'après les travaux parlementaires il s'agirait des titulaires de revenus non pré-remplies (TNS, bénéficiaires de revenus fonciers, IFI, première déclaration…).

Concernant les modalités de cette déclaration, un document pré-rempli récapitulant les données fiscales du contribuable est fourni par l'administration aux déclarants papiers. Pour les déclarants en ligne, les contribuables seront explicitement informés de la faculté de déclaration tacite par 2 courriers électroniques (un avant la campagne déclarative, un second lorsque le document récapitulant les informations connues de l'administration est mis à leur disposition).

Les contribuables n'ayant apporté aucun complément ou rectification avant la date limite de déclaration, seront réputés avoir régulièrement souscrit leur déclaration. À l'expiration du délai de déclaration, les contribuables auront toujours la possibilité de souscrire une déclaration rectificative ou d'effectuer une réclamation jusqu'au 31 décembre de la 2e année suivant celle de la mise en recouvrement de l'impôt. Les sanctions de droit commun demeureront applicables à ce dispositif avec quelques précisions. Lorsque le contribuable a tacitement déclaré ses revenus, la majoration de 10 % ou 20 % en cas de défaut ou de retard de déclaration n'est pas applicable, sauf dans le cas d'une déclaration spéciale de bénéfices professionnels qui devait être souscrite. Également, la majoration de 10 % est prévue en cas d'omission ou d'inexactitude, si le contribuable ne corrige pas sa déclaration spontanément ou dans un délai de 30 jours à la suite d'une mise en demeure.

Le CITE est un crédit d'impôt sur le revenu afférent aux dépenses en faveur de la transition énergétique réalisées dans l'habitation principale. La loi de Finances a prorogé ce dispositif jusqu'à fin 2020 mais l'a également réformé en instaurant des seuils de ressources et en modifiant la liste des dépenses éligibles. Le CITE est prorogé jusqu'au 31 décembre 2020 pour les ménages aux revenus dits « intermédiaires » propriétaires du logement qu'ils affectent à leur habitation principale. Pour les ménages les plus modestes dont les revenus se situent en deçà des seuils d'éligibilité, le CITE est remplacé par une prime de transition énergétique versée par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) dès la réalisation des travaux, et pour les dépenses payées à compter du 1er janvier 2020. Les ménages pouvant bénéficier du CITE sont également soumis à un plafond de ressources au-delà duquel ils ne seront plus éligibles au dispositif, à l'exception des dépenses pour les systèmes de charge pour véhicules électriques ou pour les dépenses relatives aux matériaux d'isolation thermique des parois opaques.

Par ailleurs, un plafond de crédit d'impôt est substitué au plafond de dépenses. Ainsi, au titre de 5 années consécutives comprises entre le 1er janvier 2016 et le 31 décembre 2020, le montant de crédit d'impôt dont peut bénéficier le contribuable, toutes dépenses éligibles confondues, ne peut excéder la somme de 2 400 € pour une personne célibataire, veuve ou divorcée et 4 800 € pour un couple soumis à une imposition commune. Cette somme est majorée de 120 € par personne à charge (ou de 60 € lorsqu'il s'agit d'un enfant réputé à charge égale de l'un ou l'autre de ses parents).

LE CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (CITE), PROROGÉ JUSQU'À FIN 2020, EST RÉFORMÉ ET PLACÉ SOUS CONDITION DE RESSOURCES

L'ENTREPRISE ET LES SALARIÉS

FRANÇOIS TAQUET, AVOCAT,
SPÉCIALISTE EN DROIT DU TRAVAIL ET PROTECTION SOCIALE

REVUE DE RÉCENTES DÉCISIONS EN MATIÈRE DE DROIT DU TRAVAIL.

REPRÉSENTANT DU PERSONNEL
Seul le salarié investi d'un mandat représentatif peut se prévaloir d'une absence d'autorisation de **transfert de son contrat de travail.** (Cass soc., 26 février 2020, pourvoi n° 18-15447)

HARCÈLEMENT SEXUEL
Les propos à caractère sexuel et les attitudes déplacées du salarié à l'égard de personnes avec lesquelles il est en contact, en raison de son travail, ne relèvent pas de sa vie personnelle, nonobstant l'envoi des messages litigieux en dehors du temps et du lieu de travail, en utilisant un téléphone ou une messagerie électronique personnels. (Paris, 12 février 2020, RG n° 19/02355)

Est justifié le **licenciement pour cause réelle et sérieuse** d'un formateur ayant adopté un comportement déplacé à l'égard de stagiaires, caractérisé par différents faits : des questions déplacées sur leur vie intime, propos humiliants et offensants à connotation sexuelle, gestes et attitudes déplacés (comme prendre une stagiaire par le bras dans la rue en chantant des chansons grivoises), appels téléphoniques à une stagiaire sur son téléphone privé sans motifs professionnels et photographies des stagiaires à leur insu. **La faute grave n'a pas été retenue en raison de circonstances atténuantes,** telles que, notamment, l'absence de remarques de sa hiérarchie et de plaintes de ses stagiaires ou collaborateurs des deux sexes pendant 14 ans et son professionnalisme. (Versailles, 19 décembre 2019, RG n° 18/05078)

HARCÈLEMENT MORAL
Lorsqu'un salarié demande la **résiliation judiciaire de son contrat de travail** en raison de faits qu'il reproche à son employeur, tout en continuant à travailler à son service, et que ce dernier le licencie ultérieurement pour d'autres faits survenus au cours de la poursuite du contrat, il y a lieu de rechercher d'abord si la demande de résiliation du contrat était justifiée et d'apprécier les manquements éventuels de l'employeur, en tenant compte de leur persistance jusqu'au jour du licenciement. La gravité des faits reprochés (en l'espèce, des faits de harcèlement moral) s'apprécie non à la date d'introduction de la demande de résiliation judiciaire, mais en fonction de leur persistance jusqu'au jour du licenciement. (Aix-en-Provence, 14 février 2020, dossier n° 2020/65).

RÉMUNÉRATION : PRIME
La suppression d'une prime d'ouverture de centres en contrepartie d'une augmentation de la prime d'objectifs justifie la prise d'acte de la rupture du contrat de travail aux torts de l'employeur, laquelle produit les effets d'un licenciement sans cause réelle et sérieuse. (Nancy, 30 janvier 2020, RG n° 18/01361)

LICENCIEMENT : FAUTE GRAVE
Le défaut de présentation par un ambulancier d'un permis de conduire en cours de validité, après plusieurs réclamations de l'employeur, alors que l'exercice de la profession et l'obligation de sécurité en sont dépendants, présente un caractère suffisamment grave pour ne pas maintenir le salarié dans l'entreprise et justifie son licenciement pour faute grave. (Montpellier, 11 décembre 2019, RG n°16/01532)

RUPTURE CONVENTIONNELLE : VALIDITÉ
Sauf en cas de fraude ou de vice du consentement, une rupture conventionnelle peut être valablement conclue au cours de la période de suspension du contrat de travail consécutive à un arrêt de travail pour maladie. (Rennes, 24 janvier 2020, RG n° 17/02370)

ACTUALITÉ COVID-19 : CONGÉS PAYÉS, DURÉE DU TRAVAIL ET JOURS DE REPOS, CE QUE PRÉVOIT L'ORDONNANCE

L'ordonnance n° 2020-323 du 25 mars 2020, en application la loi du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, prévoit « lorsque l'intérêt de l'entreprise le justifie, eu égard aux difficultés économiques liées à la propagation du covid-19 » :

- de permettre à un accord collectif de branche ou d'entreprise d'autoriser l'employeur d'imposer la prise de congés payés ou de modifier les dates d'un congé déjà posé, dans la limite de six jours ouvrables (soit une semaine de congés payés), en respectant un délai de prévenance d'au moins un jour franc ;
- de modifier, sous préavis d'un jour franc, les journées de repos acquises par le salarié au titre des jours de réduction du temps de travail attribués au titre d'un dispositif de réduction du temps de travail ;
- d'imposer ou de modifier, sous préavis d'un jour franc, les journées ou les demi-journées de repos acquises par le salarié titulaire d'une convention de forfait en jours sur l'année ;
- d'imposer la prise de jours déposés sur le compte épargne-temps, sous certaines conditions.

Le nombre total de jours de repos dont l'employeur peut imposer au salarié la prise, ou dont il peut modifier la date, ne peut être supérieur à dix.

© D.R.

CORONAVIRUS
LA PROCÉDURE SANS AUDIENCE

Par Philippe LECONTE, avocat associé,
SELARL LEXAVOUÉ BORDEAUX

LA JUSTICE CIVILE N'EN FINIT PAS DE SE RÉFORMER. MODERNISATION, AMÉLIORATION ET SIMPLIFICATION SONT DEVENUS SES NOUVEAUX MANTRAS MÊME SI LA COHÉRENCE DE L'ENSEMBLE ÉCHAPPE PARFOIS AU PRATICIEN. ALORS QUE L'AUDIENCE SEMBLAIT L'ÉTAPE INCONTOURNABLE DU PROCÈS, LA LOI PRÉVOIT DÉSORMAIS QUE LA PROCÉDURE CIVILE PEUT SE DÉROULER SANS AUDIENCE. À QUELLES CONDITIONS ET AVEC QUELLES CONSÉQUENCES ? EN QUOI CETTE NOUVELLE PROCÉDURE MODIFIE-T-ELLE LE RÔLE DU JUGE ET DES AVOCATS ?

Parmi les cinq chantiers de la justice ouverts par le gouvernement en 2017 figurait celui visant à l'amélioration et la simplification de la procédure civile. Le groupe de travail Agostini-Molfessis avait émis une proposition n°17 visant à «permettre au juge de statuer sans audience, dès lors que les parties en seront d'accord ». Cette proposition qui a été reprise dans le projet de loi de programmation pour la justice 2018 - 2022 dans sa partie prévoyant « un règlement des litiges sans audience » figure désormais aux articles L 212-5-1 du code de l'organisation judiciaire et 778 du code de procédure civile. Si la procédure sans audience peut constituer une solution pour tenter de répondre à l'engorgement des juridictions, elle interroge sur l'évolution du rôle du juge et de l'avocat. Chacun comprend que la procédure sans audience doit demeurer encadrée pour ne pas évoluer à terme vers une situation imposée aux parties qui violerait leur droit d'accès au juge ou les principes directeurs du procès. À ce propos, l'ordonnance du 25 mars 2020 n° 2020-304 prise en application de la loi d'urgence sanitaire mérite déjà une vigilance particulière.

La procédure sans audience : une solution à l'engorgement des juridictions ?

Bien que présenté comme une nouveauté, le modèle d'une procédure écrite sans audience existait déjà par l'article 5, § 1er bis, du règlement (CE) n° 861/2007 du 11 juillet 2007 instituant une procédure européenne de règlement des petits litiges (mod. par Règl. [UE] 2015/2421 du Parlement européen et du Conseil du 16 déc. 2015) Cette procédure était néanmoins peu médiatisée et peu utilisée. Désormais intégré au code de l'organisation judiciaire, l'article L. 212-5-1 prévoit que « Devant le tribunal judiciaire, la procédure peut, à l'initiative des parties lorsqu'elles en sont expressément d'accord, se dérouler sans audience. En ce cas, elle est exclusivement écrite. Toutefois, le tribunal peut décider de tenir une audience s'il estime qu'il n'est pas possible de rendre une décision au regard des preuves écrites ou si l'une des parties en fait la demande ». Le nouvel article 778 du code de procédure civile dispose quant à lui que « lorsque les parties ont donné leur accord pour que la procédure se déroule sans audience conformément aux dispositions de l'article L. 212-5-1 du Code de l'organisation judiciaire, le président déclare l'instruction close et fixe la date pour le dépôt des dossiers au greffe de la chambre (...) »

La procédure sans audience entrée en vigueur au 1er janvier 2020 est ainsi apparue de manière très encadrée. Le lecteur attentif aura d'ailleurs bien noté avec quelles précautions le texte de l'article L 212-5-1 du COJ insiste sur le caractère volontaire de la démarche ; il doit s'agir d'une initiative des parties laquelle doit recueillir leur accord exprès. Et, même sous ces deux conditions quasi tautologiques, si le juge considère qu'il ne peut rendre sa décision selon cette modalité, il peut décider de tenir une audience. Ainsi, en aucun cas, en principe, le tribunal ne peut imposer une procédure sans audience aux parties qui s'y opposeraient ou qui n'en auraient pas fait expressément la demande.

Un exercice de rigueur

Les modifications du code de l'organisation judiciaire et du code de procédure civile créant la procédure sans audience viennent entériner et rationnaliser la pratique du « dépôt de dossier ». Impensables il y a trente ans, elles n'ont été rendues possibles qu'en raison d'un recul progressif de l'oralité en matière civile et des échecs de l'interactivité des débats entre le juge et les avocats. Pourtant des efforts avaient été faits, notamment par l'introduction de la technique du rapport amenant l'un des magistrats de la composition à exposer les faits et les prétentions des parties avant d'ouvrir un débat oral censé alors se concentrer sur les points de droit. Las, chacun pouvait constater que la pratique du dépôt de dossier avait transformé au fil des années la physionomie de nombreuses audiences civiles.

Cependant, la procédure sans audience, loin d'être une solution de facilité, impose au contraire une rigueur accrue à l'avocat désirant y avoir recours. La motivation en fait et en droit, la concentration des demandes dans le dispositif, le visa des pièces et leur récapitulation dans

« LA PROCÉDURE SANS AUDIENCE ENTRÉE EN VIGUEUR AU 1ER JANVIER 2020 EST AINSI APPARUE DE MANIÈRE TRÈS ENCADRÉE »

« DES AVIS SONT DÉSORMAIS TRANSMIS AUX PARTIES « PAR TOUT MOYEN » POUR INDIQUER QUE LES DOSSIERS RELÈVENT DE LA PROCÉDURE SANS AUDIENCE »

un bordereau annexé par exemple devront être d'autant plus respectées que l'avocat ne pourra plus espérer disposer de l'aide du juge à l'audience « physique » pour obtenir une précision sur une demande ou un subsidiaire, le sens ou l'utilité qu'il entend retirer d'une pièce ou la réponse à un moyen de droit adverse. L'avocat acceptera, par le recours à cette procédure sans audience, de renoncer à la présentation, même synthétique de l'argument ou de la pièce rendant imparable son argumentation. Il devra évidemment veiller à non seulement prévenir son client du recours à cette procédure mais surtout obtenir son accord afin que celui-ci ne se méprenne pas sur le rôle de son conseil et ne l'interroge pas inutilement sur ses impressions d'audience. Cet accord du client est d'autant plus nécessaire que le décret du 11 décembre 2019 a instauré pour les procédures introduites à compter du 1er janvier 2020 l'exécution provisoire de droit des décisions de justice aux lieu et place de l'effet suspensif de l'appel.

La procédure sans audience au temps du Coronavirus

A peine entrée en vigueur et alors que chacun s'interrogeait prudemment sur les conditions de la mise en œuvre de la procédure sans audience, la loi d'urgence sanitaire du 23 mars 2020 et l'ordonnance du 25 mars 2020 n°2020-304 ont étendu son champ d'application. Si le fonctionnement des juridictions imposait de recourir à des moyens exceptionnels que l'auteur de ces lignes n'entend nullement critiquer, il est étonnant de noter que les conditions de recours à la procédure sans audience qui avaient été rigoureusement encadrés par leurs textes constitutifs aient pu faire l'objet aussi rapidement d'un texte d'exception inversant les principes édictés.

L'article 8 de l'ordonnance du 25 mars 2020 est en effet venu balayer les précautions ayant présidé à la mise en œuvre de la procédure sans audience dans les termes suivants :

« Lorsque la représentation est obligatoire ou que les parties sont assistées ou représentées par un avocat, le juge ou le président de la formation de jugement peut décider que la procédure se déroule selon la procédure sans audience. Elle en informe les parties par tout moyen. A l'exception des procédures en référé, des procédures accélérées au fond et des procédures dans lesquelles le juge doit statuer dans un délai déterminé, les parties disposent d'un délai de quinze jours pour s'opposer à la procédure sans audience. A défaut d'opposition, la procédure est exclusivement écrite. La communication entre les parties est faite par notification entre avocats. Il en est justifié dans les délais impartis par le juge. »

Le fonctionnement des juridictions durant le temps de la crise sanitaire relevant des chefs de juridictions, des avis sont désormais transmis aux parties « par tout moyen » pour indiquer que les dossiers relèvent de la procédure sans audience. Pour les dossiers relevant de la procédure écrite avec représentation obligatoire, les avocats disposent de la faculté de s'y opposer dans le délai de 15 jours. Dans ce cas l'affaire revient alors au régime de la procédure avec audience. Pour les procédures de référé, les procédures accélérées au fond (anciennement dénommées procédures en la forme des référés) et les procédures dans lesquelles le juge doit statuer dans un délai déterminé, le principe devient celui de la procédure sans audience sans que soit prévu par le texte de possibilités de renvois. Ceux-ci sont donc nécessairement appréciés différemment selon les magistrats avec pour conséquence commune toutefois des renvois sine die ou très lointains. Le but recherché est celui de la continuité du service public de la justice. Soyons conscients néanmoins que la procédure sans audience lorsqu'elle est imposée et non choisie amène à déroger aux principes généraux du code de procédure civile, au principe du contradictoire, au principe dispositif et aux droits de la défense.

Sur ces différents points la vigilance des avocats s'impose et il est souhaitable qu'à l'issue des circonstances exceptionnelles ayant présidé à l'élaboration des ordonnances fondées sur l'urgence sanitaire, le mécanisme de la procédure sans audience puisse revenir à ce qui était initialement prévu et que son initiative revienne bien aux parties. Concrètement, ces dispositions dérogatoires sont censées prendre fin à l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire déclaré et désormais de sa loi de prorogation.

En conclusion, la procédure sans audience s'avèrera avec le temps et le retour à la normalité un outil utile au service du juge et de l'avocat si chacun l'utilise à bon escient. Libérant du temps au juge, elle doit lui permettre d'accélérer les procédures en clôturant et fixant le dépôt des dossiers pour la date qu'il fixera. Refusée par l'avocat qui estime, en conscience, que la cause de son client doit être entendue, elle doit amener le juge à être d'autant plus attentif aux arguments qui lui sont présentés.

Sur ce point, comme sur tant d'autres, la phrase d'Henri Bergson « l'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire » demeure plus que jamais d'actualité.

L'ENTREPRISE ET LES SALARIÉS

FRANÇOIS TAQUET, AVOCAT,
SPÉCIALISTE EN DROIT DU TRAVAIL ET PROTECTION SOCIALE

REVUE DE RÉCENTES DÉCISIONS EN MATIÈRE DE DROIT DU TRAVAIL.

SANCTION DISCIPLINAIRE : ENTRETIEN PRÉALABLE

Lorsque le salarié refuse une mesure disciplinaire emportant une modification de son contrat de travail notifiée après un entretien préalable, l'employeur qui y substitue une sanction disciplinaire, autre qu'un licenciement, n'est pas tenu de convoquer l'intéressé à un nouvel entretien préalable. (Cass soc., 25 mars 2020, pourvoi n°18-11433)

PSE : CONFORMITÉ

Il résulte de l'article L 1233-57-3 du Code du travail, que, lorsqu'elle est saisie d'une demande d'homologation d'un document élaboré en application de l'article L 1233-24-4 du Code du travail, il appartient à l'administration, sous le contrôle du juge administratif, de vérifier la conformité de ce document et du plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), dont il fixe le contenu, aux dispositions législatives et aux stipulations conventionnelles applicables. Le respect du principe de la séparation des pouvoirs s'oppose à ce que le juge judiciaire se prononce sur le respect par l'employeur de stipulations conventionnelles dont il est soutenu qu'elles s'imposaient au stade de l'élaboration du PSE, la vérification du contenu du plan relevant de l'administration, sous le contrôle du juge administratif. (Cass soc., 25 mars 2020, pourvoi n°18-23692)

PSE : ORDRE DES LICENCIEMENTS

Il résulte des dispositions des articles L. 1233-24-2, L. 1233-24-4 et L. 1233-57-3 du Code du travail que, lorsque les critères d'ordre des licenciements fixés dans un PSE figurent dans un document unilatéral élaboré par l'employeur sur le fondement de l'article L. 1233-24-4, il appartient à l'autorité administrative, saisie de la demande d'homologation de ce document, de vérifier la conformité de ces critères et de leurs règles de pondération aux dispositions législatives et conventionnelles applicables. (Cass soc., 25 mars 2020, pourvoi n°17-24491)

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL : TRANSFERT D'ACTIVITÉ

En cas de modification dans la situation juridique de l'employeur, les mandats en cours de délégué syndical central et de représentant syndical central au comité d'entreprise cessent de plein droit à la date du transfert, dès lors que la société reprenant l'activité transférée ne remplit pas les conditions légales. (Cass soc., 25 mars 2020, pourvoi n°18-11433)

CONVENTION COLLECTIVE : INTERPRÉTATION

Une convention collective, si elle manque de clarté, doit être interprétée comme la loi, c'est-à-dire : d'abord, en respectant la lettre du texte, ensuite, en tenant compte d'un éventuel texte législatif ayant le même objet et, en dernier recours, en utilisant la méthode téléologique consistant à rechercher l'objectif social du texte. (Cass soc., 25 mars 2020, pourvoi n°18-12467)

HARCÈLEMENT SEXUEL

La décision du juge pénal, qui s'est borné à constater l'absence d'élément intentionnel, ne privait pas le juge civil de la possibilité de caractériser des faits de harcèlement sexuel de la part de l'employeur. (Cass soc., 25 mars 2020, pourvoi n°18-23682)

CDD SUCCESSIFS : RÉMUNÉRATION

Dans cette affaire, la cour d'appel avait constaté que, depuis 1993, le salarié travaillait régulièrement presque toutes les semaines de l'année, pour le compte de France 3, puis de France Télévisions, selon des périodes de deux à trois jours. Elle avait aussi relevé que l'absence de planning prévisionnel, communiqué à une date raisonnable avant le début de chaque contrat, empêchait l'intéressé de s'organiser pour exercer une autre activité professionnelle ; de sorte que, s'il avait pu travailler de manière limitée pour des sociétés tierces, il était contraint de se tenir en permanence à la disposition de son principal employeur. Pour la Cour de cassation, la cour d'appel a pu en déduire que le salarié avait droit à un rappel de salaire au titre des périodes non travaillées entre les contrats à durée déterminée (CDD). (Cass soc., 18 mars 2020, pourvoi n°18-14233)

CONTRAT À TEMPS PARTIEL : REQUALIFICATION

Dès lors que le contrat de travail à temps partiel de la salariée ne mentionnait aucun temps de travail et que l'employeur ne rapportait pas la preuve de la durée exacte hebdomadaire ou mensuelle convenue, le contrat de travail devait être requalifié en contrat de travail à temps plein. (Cass soc., 18 mars 2020, pourvoi n°18-19255)

CONGÉ MATERNITÉ ET PARENTAL : ATTRIBUTION D'UN BONUS

Dès lors que le contrat de travail stipule l'attribution d'un bonus discrétionnaire, déterminé chaque année par la direction de la société, en fonction des résultats de celle-ci, du groupe en général et de la contribution personnelle du salarié à sa bonne marche, une salariée ne peut pas revendiquer le maintien de ce bonus pendant son congé de maternité et son congé parental.
(Cass soc., 18 mars 2020, pourvoi n° 18-20614)

STRATÉGIES ET BIEN-ÊTRE : RESTER EN ÉQUILIBRE !

Par Clio FRANGUIADAKIS à BORDEAUX
Développement des performances & potentiels.
Facilitation du changement & de la coopération.

© Atelier Gallien

La crise sanitaire du Coronavirus bouleverse tous nos repères : bon nombre d'entre nous, même les plus résilients, ressentent un stress certain, qualifié également de dissonance. Savez-vous que l'être humain est capable d'une grande créativité comportementale, inconsciemment, pour faire face à ses peurs et son stress ? Il s'agit de « stratégies d'évitement négatives » ou « comportements de passivité » en Analyse Transactionnelle (non-action, sur-adaptation, agitation dans tous les sens, psycho-somatisation ou agressivité). L'inconscient évite ainsi de prendre en charge ses propres besoins, de stimuler l'Adulte en soi, de demander de l'aide et d'agir ! Cela vous parle ? Alors je vous invite à veiller sur votre bien-être en pratiquant les stratégies de régulation positive ci-dessous.

BIENVEILLANCE ENVERS SOI

- **Limitez votre exposition quotidienne aux médias anxiogènes** à 20 mn pour rester positif.
- **Préférez la lumière et le grand air** aux endroits sombres et fermés.
- **Accordez à votre cerveau une alimentation et un repos de qualité,** pour décider et agir avec plus de pertinence.
- **Ayez d'autres sujets de discussion** pour nourrir vos pensées que le Covid-19.
- **Inspirez-vous de ce qui vous a aidé** dans le passé à surmonter les situations difficiles.
- **Dédiez du temps à ce qui vous apporte joie et calme intérieur :** instants en famille ou entre amis, lecture, musique, balade en pleine nature, activité sportive, cuisine, jardinage, association humanitaire, respiration, méditation de pleine conscience ou écrite… champagne, amour et chocolat !
- **Notez chaque soir vos 3 kiffs-plaisirs,** 3 réussites ou satisfactions, votre gratitude, vos observations et intentions.

« TOUT COMME LES PERSONNES, LES ÉQUIPES LES PLUS EFFICACES SONT CELLES QUI POSSÈDENT UNE INTELLIGENCE ÉMOTIONNELLE, ET N'IMPORTE QUELLE ÉQUIPE PEUT LA DÉVELOPPER »
DRUSKAT & WOLFF

FOCUS SUR L'INTELLIGENCE EMOTIONNELLE

- **Accueillez vos émotions exacerbées par la crise :** mesurez leur intensité de 1 à 10, réfléchissez à ce qui vous dérange, faites le lien entre la situation actuelle et votre propre histoire de vie passée, acceptez votre humanité, identifiez le dommage subi et le besoin à combler : sécurité et protection pour la peur ; réparation, justice et respect pour la colère ; réconfort pour la tristesse. Cela vous permettra en finalité de mieux réfléchir, raisonner, décider, agir.
- **Accompagnez vos collaborateurs** en restant à l'écoute de leurs peurs, besoins et attentes, ce qui aura pour bénéfice de diminuer stress et frottements entre vous tous, et développer confiance et prise de décision.

RELATIONS : CONNECT BEFORE CORRECT !

- **Bichonnez votre réseau** amical, social, professionnel.
- **Utilisez la Communication Non Violente** dans vos échanges, réflexions, négociations et demandes.
- **Jouez la carte de la transparence raisonnable** pour rassurer vos collaborateurs et partenaires en les tenant régulièrement au courant des évolutions, projets, actions.
- **Exprimez-leur votre reconnaissance** pour leurs efforts, initiatives et réussites.
- **Gérez tensions et conflits** avec humanité car les valeurs individuelles sont terriblement mises à mal par la crise.

« ÉVACUER CE QUI ME GÊNE… VALORISER CE QUE JE GARDE… FAIRE À NOUVEAU CIRCULER LE SANG DE LA VIE DANS TOUT MON ÊTRE ! »

VIE DE L'ÉQUIPE

- **Clarifiez vos enjeux et priorités,** réfléchissez ensemble sur les **opportunités de la crise :** les bonnes idées vont fleurir !
- **Rendez vos objectifs SMART** afin de rester motivés et d'avancer.
- **Osez le co-développement et l'analyse de pratiques,** pour favoriser échanges, discernement, résolution de problèmes et prise de décisions.
- **Donnez du sens** en partageant valeurs, vision et raison d'être de l'entreprise.
- **Assouplissez l'organisation durant la crise** en lâchant prise sur ce qui n'a pas d'importance.
- **Acceptez les avantages du télétravail** lorsque l'activité le permet, en privilégiant les relations interpersonnelles : écoute empathique, échanges fréquents, entraide, réunions et apéritifs en visio-conférence !

Bien-être, mieux-vivre et mieux-travailler ensemble permettront de rester du côté de la vie et de l'action durant cette crise sanitaire et économique, qui va durer encore de nombreux mois…

Osez l'Odyssée !
… et réalisez vos projets …

LES CAMPINGS Y CROIENT ENCORE

A L'HEURE OÙ LA SAISON TOURISTIQUE VA REDÉMARRER TRÈS LENTEMENT EN JUIN, L'HÔTELLERIE DE PLEIN AIR EST UN ATOUT DE CHARME ET DE POIDS DANS LE PAYSAGE TOURISTIQUE DU PÉRIGORD. AVEC DES ÉTABLISSEMENTS QUI COMPTENT PARMI LES PLUS COTÉS DE FRANCE.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Gé Kusters est venu au monde alors que ses parents quittaient les Pays-Bas pour créer un camping, à Saint-Léon-sur-Vézère, il y a 50 ans... Il a grandi au « Paradis » et il y est resté, reprenant l'affaire avec son épouse Ellen, en 1996. La période que nous traversons peut faire craindre « Le Paradis » perdu, les professionnels du tourisme ont entamé le déconfinement qui augurera de cette saison marquée par le Covid-19. L'option grand air est peut-être un meilleur atout. Président du syndicat départemental de l'hôtellerie de plein air et vice-président de la fédération nationale, Gé Kusters suit particulièrement le plan de relance et la communication de la profession. Il est intervenu à plusieurs reprises ces derniers jours (C dans l'air sur France 5, France Inter, Europe 1) et apprécie que le président de la République ait invité pour sa visioconférence avec les représentants du monde du tourisme ceux du camping au même rang que ceux de l'hôtellerie-restauration : « une reconnaissance du poids de notre secteur même si la prise de conscience s'effectue dans ce contexte ».

« LES CAMPINGS DE DORDOGNE AFFICHENT COMPLETS POUR JUILLET ET AOÛT »

LE POIDS DES CAMPINGS

La clientèle étrangère pèse pour 40 % dans l'hôtellerie de plein air en Dordogne (un tiers en France). On compte 220 campings en Dordogne dont 195 adhèrent au syndicat. La moyenne est de 100 places, soit 400 personnes au pic de saison, un seul dispose de plus de 600 emplacements. Ce secteur touristique représente 1 million d'emplois équivalent temps plein au niveau national (au Paradis, pour 15 équivalents temps plein, cela représente 50 contrats en été). La capacité d'accueil des campings, en nombre de lits marchands, est de 48 % en France (50 % en Dordogne) ceci sur une moyenne de six mois.

Cette année s'ouvrait pourtant sur d'excellentes perspectives pour les campings de Dordogne et plus largement pour l'économie touristique périgourdine. « Nous avions des réservations, on était déjà complets - et on l'est encore - pour juillet et août, le mois d'avril était correct et le mois de mai excellent avec quatre week-ends prolongés, des progressions à deux chiffres intéressantes… » Et la fermeture administrative est tombée dès le début du confinement, une procédure qui n'a pas touché l'hôtellerie ni les gîtes. Sur 13, 9 membres de l'équipe étaient au travail en deux équipes séparées (chômage partiel à 50 %) et ont avancé des travaux repoussés. L'établissement, qui aurait dû ouvrir le 1er avril, obtiendra peut-être une dérogation pour fermer au-delà du 1er novembre, date liée au plan de prévention risque inondation. Les vacances de la Toussaint, si le virus s'efface, pourraient assurer un rattrapage. Pour l'heure, l'équation de la saison comporte trop d'inconnues : date d'ouverture, réservations étrangères (principale clientèle du « Paradis »), reprise progressive sans piscines, jeux et espaces communs… Les protocoles d'hygiène et la distanciation sont plus simples à adapter dans des établissements à taille humaine. « Pour les espaces collectifs, la fréquentation des sanitaires, bars et restaurants, il faudra se montrer inventifs, en misant notamment sur la capacité des enfants à veiller sur les gestes des parents. Pour l'animation nous avons déjà des solutions partagées sur notre page facebook. »

Et l'image conviviale du camping permettra toujours de se retrouver autour de barbecues et soirées en extérieur : « le plein air, c'est notre vocation ».

« L'IMAGE CONVIVIALE DU CAMPING PERMETTRA TOUJOURS DE SE RETROUVER AUTOUR DE BARBECUES ET SOIRÉES EN EXTÉRIEUR »

© Gabin Kusters

MODE DÉGRADÉ OU SAISON BLANCHE ?

La partie locative est aménagée avec assez de place pour éviter la promiscuité et les clients qui viennent avec leur matériel aussi : l'espace, c'est l'ADN du camping. « Nous diffusons régulièrement des newsletters, nous décrivons le plan que nous mettons en œuvre. » L'ouverture totale pourrait être envisagée en juillet avec un repositionnement de communication vers la France si le déplacement international est impossible. « Quand on se déplace 15 jours loin de chez soi, on a envie de bouger, on ne reste pas sur le lieu d'hébergement, aussi agréable soit-il. C'est tout l'esprit des vacances qui change cette année, avec des incidences financières fortes pour notre écosystème : sites patrimoniaux, loueurs de canoë, supermarchés, travailleurs saisonniers sont interdépendants. On a la chance ici d'avoir un cadre naturel qui favorise les balades, c'est une expérience clients à part entière qui pourra les retenir. »

Le syndicat et la fédération anticipent un scénario d'ouverture progressive, en mode dégradé. En terme de chiffre d'affaires, il faut alors s'attendre au mieux à 40 % des années habituelles. « Sans aides de l'État, beaucoup de structures sont condamnées. » Le chef d'entreprise n'évacue pas la possibilité d'une saison blanche, l'été concentrant 70 à 80 % du chiffre d'affaires pour la profession, il sera compliqué de passer à la saison suivante. « On peut proposer des avoirs pour 2021, un paiement décalé impactant aussi les finances de cette période à un an. » S'ajoute l'investissement pour protéger tout le monde du virus, le matériel des équipes et le temps de désinfection. Gé Kusters et la directrice du syndicat de l'hôtellerie de plein air vont au-devant des adhérents les plus isolés, les aident dans leurs démarches dans un esprit qui n'a jamais été à la concurrence et vire à la franche solidarité. « Notre mail-list interne favorise les échanges, on surveille la teneur des messages. Des webinaires permettent d'informer et d'abaisser le niveau d'anxiété. »

ISOCOMBLE SUR LES STARTING BLOCKS

A L'HEURE DU DÉCONFINEMENT, ISOCOMBLE, PREMIER RÉSEAU FABRICANT-INSTALLATEUR D'ISOLANT BIOSOURCÉ, EST PLUS MOTIVÉ QUE JAMAIS POUR LA SUITE DE L'AVENTURE. TOUTES LES AGENCES ONT PU REPRENDRE LEUR ACTIVITÉ DEPUIS MI-AVRIL POUR LE CÔTÉ TECHNIQUE, ET LE 11 MAI POUR L'ACTIVITÉ GLOBALE. ZOOM SUR L'ACCOMPAGNEMENT DU RÉSEAU AVEC STÉPHANE LAGNEAUX, DIRECTEUR DU RÉSEAU ISOCOMBLE.

Par Chantal BOSSY

La Vie Economique : Cette période de crise sanitaire aura été un véritable défi pour bon nombre d'entreprises. Cependant, des dispositifs d'aide ainsi que des initiatives de la part de certaines sociétés ont permis de faire face à certaines difficultés. Comment avez-vous géré la crise ?

Stéphane Lagneaux : « ISOcomble a particulièrement mis l'accent sur l'accompagnement complet de son réseau mais aussi auprès des particuliers, afin de préserver la santé et le bien-être de chacun malgré les tensions existantes. Suite à l'annonce du confinement et à la fermeture des agences, j'ai tenu à garder un lien régulier avec les franchisés, en les informant par téléphone ou par email sur toutes les démarches possibles susceptibles de les aider. Puis, selon le souhait et la capacité de chacun, des chantiers ont pu reprendre chez les particuliers, en respectant à la lettre les mesures d'hygiène et de sécurité via les préconisations de l'OPPBTP (L'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics).

LVE : Comment avez-vous préparé la reprise ?

S. L. : « Cela fait déjà plusieurs semaines que l'enseigne prépare sa reprise d'activité totale pour revenir au plus vite à des niveaux d'activité important. Dans ce sens, le réseau a axé ses réflexions autour d'actions de communication spécifiques permettant de valoriser le concept écologique, en plus de rappeler que l'opération « Coup de Pouce Isolation » se poursuit pour une isolation à partir de 1 euro. Le réseau a choisi d'accompagner ses

© D.R.

franchisés sur tous les fronts. Notamment sur le volet digital avec un lancement prochain de campagnes SMS géolocalisées ainsi que des envois d'emailings ciblés, venant soutenir l'ancrage local des 20 agences existantes. Ces actions seront réalisées dans le but de gagner davantage en contacts qualifiés et d'accompagner au mieux l'ensemble du réseau en cette période transitoire. C'est pourquoi ISOcomble entend davantage occuper le terrain digital, plus que jamais dans l'air du temps, en accentuant sa présence sur les réseaux sociaux. Ces opérations ont pour but de se rapprocher des consommateurs vivant à proximité des agences et également de les rassurer sur les bonnes pratiques en cette période de reprise ».

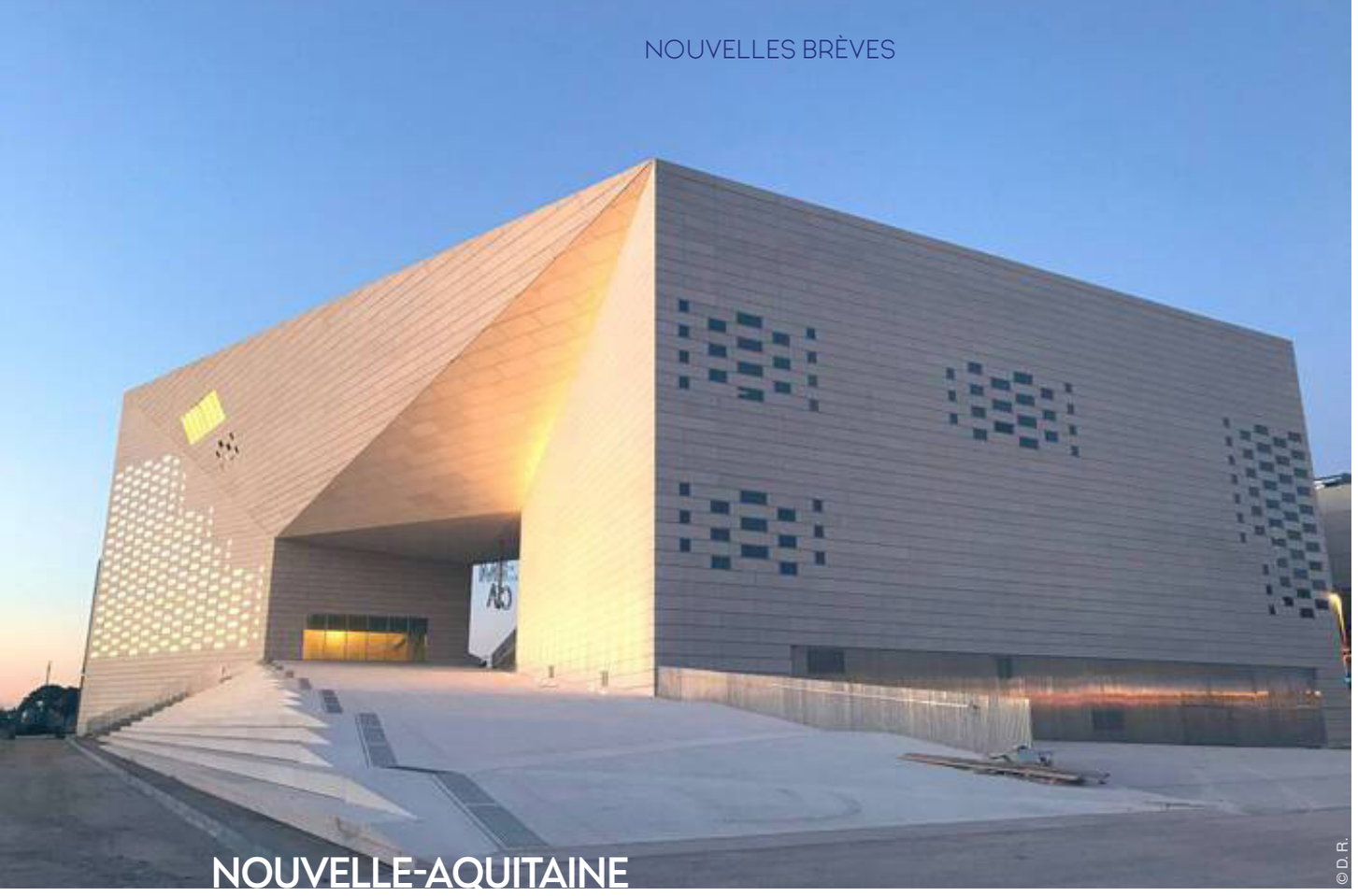

© D.R.

NOUVELLE-AQUITAINE

25 LAURÉATS POUR LES COMMANDES ARTISTIQUES DU FRAC

Peintres, sculpteurs, plasticiens, photographes, cinéastes… 25 artistes des arts visuels néo-aquitains ont été sélectionnés, sur 412 candidats, dans le cadre des commandes artistiques proposées par le Fonds régional d'art contemporain (Frac) Nouvelle-Aquitaine Méca aux artistes des arts visuels pour donner leur propre lecture de la crise sanitaire. Chaque lauréat recevra une enveloppe de 2 000 euros pour continuer à exercer son activité artistique, en développant le projet tel qu'il l'a imaginé. Une restitution de l'ensemble des œuvres est prévue en 2021.

NOUVELLE-AQUITAINE

L'ARIA APPELLE AU SOUTIEN DES MAÎTRES D'OUVRAGE

L'Association régionale de l'ingénierie d'Aquitaine (Aria) qui regroupe une cinquantaine d'entreprises et près de 1 100 salariés en appelle au soutien des maîtres d'ouvrage et de l'administration à la sortie de la crise sanitaire qui a induit dans la profession une chute de 50 % de l'activité. Selon un sondage mené mi-avril auprès de ses adhérents, 90% d'entre eux pensent en effet qu'il y a un risque que ceux-ci diffèrent les appels d'offres, les lancements de projets programmés ou de phases pour ceux en cours, et que cela pourrait générer un « trou d'air » lors de la sortie du confinement. « Les reports vont occasionner une forte baisse des chiffres d'affaires sur l'année en cours, alors que les élections municipales ont déjà produit un ralentissement de la commande publique locale. Une mobilisation de toute la chaîne des pouvoirs publics, administration, tribunaux, huissiers, s'impose pour la validation des permis de construire », alerte l'Aria.

© D.R.

HYGIÈNE-BEAUTÉ DE NOUVELLES PRATIQUES ?

DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE DU CORONAVIRUS, LES FRANÇAIS ONT ACHETÉ BEAUCOUP MOINS DE PRODUITS HYGIÈNE-BEAUTÉ DANS LES SUPERMARCHÉS. AU DELÀ D'UN IMPACT PONCTUEL SUR LE SECTEUR, DE NOUVELLES PRATIQUES DE CONSOMMATION S'ESQUISSENT.

par Anne DAUBRÉE

Dans les grandes surfaces, le rayon hygiène-beauté, déjà en souffrance, a pâti du contexte de la pandémie. D'après IRI, spécialiste des études de marché, entre mi-mars et mi-avril, le marché a baissé de 17 %, par rapport à la même période de l'année précédente. En 2019, ce marché pesait 6,4 milliards d'euros. À présent, toutes les grandes familles de produits hygiène corporelle, soins du visage et capillaires, sont concernées par la baisse. Attention toutefois aux explications faciles. « Ce qui explique la baisse de la consommation, c'est principalement le fait que, classiquement, des opérations promotionnelles se déroulent entre mi-mars et mi-mai. Or, les seules qui se sont déroulées avant le confinement sont celles de Super U et Carrefour, les autres ont été annulées ou reportées », explique Emily Mayer, directrice d'étude chez IRI. Plusieurs autres facteurs s'ajoutent à celui-ci, pour engendrer une baisse du marché. En particulier, « l'hygiène beauté est un rayon « arbitrage », en cas de crise. Déjà, en 2008, durant la crise financière, les ventes avaient baissé. Or, en ce moment, les Français, qui prennent leurs repas à la maison, ont vu considérablement augmenter leur panier moyen, pour l'alimentation. Les produits d'hygiène beauté font office de variable d'ajustement. Ils sont vus un peu comme des achats plaisirs, à l'image des bouteilles de champagne, lesquelles sont aujourd'hui délaissées », ajoute Emily Mayer.

© Shutterstock

Dernier point, il existe un effet confinement. Lorsque l'on télétravaille, le maquillage, par exemple, devient moins utile. Et une enquête Ifop publiée par le Figaro, le 21 avril dernier, a par ailleurs mis en lumière le fait que 61 % des hommes pratiquent une toilette quotidienne durant le confinement, contre 71 % auparavant. « Il faut espérer que les opérations promotionnelles prévues soient reprogrammées, autrement, l'année risque d'être très mauvaise pour le secteur. L'an dernier, le marché a déjà diminué de 2,1 %, faisant suite à quatre années consécutives de baisse », conclut Emily Mayer.

Maquillage nouveau genre, version apéro-Facebook ?

Reste qu'au delà de la baisse généralisée du secteur, les ventes de certains types de produit dégringolent, mais d'autres — traditionnellement délaissés par les consommateurs —connaissent des pics d'achats... Autant d'évolutions qui pourraient préfigurer d'autres formes de consommation. Au rayon des baisses les plus fortes, figurent notamment les déodorants (- 35 % sur la période), les laques (- 50 %), les eaux de toilette (- 47 %) et le maquillage (- 62 %). À l'inverse, comptent parmi les grands gagnants, par exemple, les produits pour le bain (+ 15 %), ceux dépilatoires (+ 42 %), en raison de la fermeture des instituts de beauté, mais aussi les teintures pour les cheveux (+ 32 %) ou encore les savons (+ 99 %). « La demande de certains de ces produits devrait se poursuivre dans le temps, même si à un niveau moindre que les pics actuels. Même après la réouverture des salons de coiffure, les colorations à domicile resteront une proposition intéressante pour les consommateurs ayant découvert ces produits pendant la période de confinement. La demande concernant les produits essentiels d'hygiène, comme les savons, les gels hydroalcooliques ou encore le soin des mains devraient s'inscrire durablement dans la routine des Français », analyse Martin Crosnier, directeur des marques grand public du groupe L'Oréal.

Par ailleurs, les modes de vie après le confinement, transformés par cette première expérience, et dont on connaît encore mal les contraintes à venir, pourraient aussi générer des demandes de produits nouveaux, ou transformés. « Le besoin de prendre soin de soi, de son hygiène et de sa beauté va rester fondamental, même si le mix au sein des différentes catégories pourra être amené à évoluer. Nous réfléchissons à de nouveaux gestes beauté, adaptés aux nouvelles pratiques sociales qui émergent avec la crise que nous connaissons », précise Martin Crosnier. L'impératif du port du masque risque d'être fatal au rouge à lèvres. À l'inverse, de nouvelles gammes de maquillage vont-elles voir le jour, spécifiquement adaptées aux contraintes des apéro-Facebook ? C'est déjà le cas avec les selfies...

> « LE BESOIN DE PRENDRE SOIN DE SOI, DE SON HYGIÈNE ET DE SA BEAUTÉ VA RESTER FONDAMENTAL »

DÉCHETS ÉLECTRIQUES RECYCLAGE AU RALENTI

GARDEZ VOS VIEILLES LAMPES ET VOS PILES USAGÉES À LA MAISON ! ECOSYSTÈME, L'ÉCO-ORGANISME QUI GÈRE LA COLLECTE ET LE RECYCLAGE DES DEE, DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES, TOURNE AU RALENTI ET REPORTE SES APPELS D'OFFRE.

par Anne DAUBRÉE

L'eau de la lagune de Venise aura rarement été aussi transparente : en ralentissant l'activité économique, la crise du coronavirus aura fait mécaniquement diminuer la pollution. Mais elle risque aussi d'en engendrer, car elle impacte durement la filière de la collecte et du recyclage des déchets. En particulier, c'est le cas pour les DEE, déchets d'équipements électriques et électroniques : Ecosystem, l'éco-organisme qui en est chargé, a réduit ses activités à l'essentiel. Il a assuré principalement une continuité de service lié au ramassage des déchetteries, restées ouvertes pour les professionnels, et de quelques plateformes de livraison. Pour le reste, la logistique a été réduite, la plupart des opérateurs et des centres de recyclages étant à l'arrêt.

Quant aux collectes solidaires en ville, organisées par exemple avec Emmaüs, elles ont elles aussi été suspendues. Depuis le 25 mars, Ecosystem a appelé les Français à conserver leurs vieux équipements électriques et électroniques à la maison. Il ne faut ni les apporter dans une déchetterie – à supposer qu'il en reste d'ouvertes – ni dans les grandes surfaces alimentaires. « Il ne faut pas jeter ces objets dans les ordures ménagères ou sur le trottoir, car ils contiennent des produits polluants », prévient l'éco-organisme. Lequel a progressivement pris plusieurs mesures pour s'adapter au confinement, comme le paiement accéléré de factures de fournisseurs, et la sécurisation de l'activité des opérateurs. De plus, un appel d'offre prévu ce mois d'avril concernant des marchés de logistique, de regroupement, de transport et de traitement de 475 000 tonnes d'équipements, a été reporté à janvier 2021. En attendant, les contrats existants seront prolongés de 12 mois.

IL NE FAUT PAS JETER CES OBJETS DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES

JE CONTINUE DE DONNER MON TÉLÉPHONE

Pour les particuliers, un service – en mode dégradé – demeure actif : ils peuvent envoyer leurs téléphones portables hors d'usage, via le site Internet jedonnemontelephone.fr. Le principe : permettre à chaque consommateur de se débarrasser de son smartphone, sans craindre une éventuelle utilisation indélicate de ses données personnelles, et en lui garantissant un avenir utile. Les appareils sont traités par les Ateliers du

Bocage, une structure d'insertion. Ils sont débarrassés de leurs données personnelles, remis en état, et distribués à un public qui en a besoin.
Par le simple bouche-à-oreille, le site avait déjà reçu quelque 1 300 téléphones. Il a ensuite été officiellement lancé par Ecosystème, le 5 mars, à Paris, à l'occasion d'une conférence de presse de présentation du bilan d'activité 2019 de l'organisme. L'an dernier, ce dernier a collecté 604 000 tonnes de DEE, soit 5 % de plus que l'année précédente. Le tonnage total correspond à 138 millions d'objets, dont environ 58 millions de lampes. En termes de bilan environnemental, cela représente, par exemple, une économie de 4 millions de tonnes des ressources minérales, soit l'équivalent du volume nécessaire à la production de 10 millions d'ordinateurs.
D'après une étude Elabe, pour Ecosystem, les Français, massivement convaincus de l'urgence de la cause écologique, sont 70 % à juger utile de trier leurs déchets. « Les impacts de plus en plus visibles du réchauffement climatique, comme les incendies en Amazonie, en Australie, les épisodes météorologiques français ont déclenché une prise de conscience. Les Français perçoivent désormais que les enjeux environnementaux touchent à leur santé, et donc, l'environnement devient une priorité pour tous », avait commenté Christian Brabant directeur général d'Ecosysteme. Une bonne base de départ, pour reprendre les habitudes après la crise.

CHRISTIAN **BRABANT,**
directeur général d'Ecosysteme,
lors de la présentation du bilan 2019
de l'activité.

© Anne DAUBRÉE pour DSI

PENDANT LE CONFINEMENT, ON JOUE À LA CHASSE AUX PILES…

Pour préparer la suite, Corepile, éco-oganisme en charge du recyclage des piles et batteries, invite les familles à se lancer à une chasse aux piles usées qui restent très souvent au fond des placards. La démarche est assortie d'un jeu et l'objectif final consiste à apporter les piles trouvées dans les points de collecte, après la fin du confinement. (https://www.jerecyclemespiles.com).

LES DEUX PAPES

DE FERNANDO MEIRELLES

À VOIR SUR NETFLIX

QUAND UN PAPE PREND SA RETRAITE...

DE PIETRO MARCELLO

AVEC LUCA MARINELLI, JESSICA CRESSY, CARLO CECCHI

DRAME

L'Allemand Joseph Ratzinger, 93 ans aujourd'hui, a été élu pape le 19 avril 2005 sous le nom de Benoît XVI avant de renoncer à sa fonction en 2013, s'estimant trop âgé. L'Argentin Jorge Mario Bergoglio, de neuf ans son cadet, choisi pour lui succéder, sera le premier baptisé François. Les deux hommes vont réfléchir à ce moment clé pour l'Église catholique, celui où deux Papes cohabitent dans notre monde. Une première depuis le même choix effectué par Grégoire XII... en 1415 !

Citée à trois reprises lors des derniers Oscars dans les catégories scénario, acteur (Jonathan Pryce alias François) et second rôle (Anthony Hopkins alias Benoît), cette joute verbale passe directement par la case Netflix en France, ce qui était prévu longtemps avant le confinement, le film étant d'ailleurs accessible sur la plateforme depuis l'hiver dernier. C'est dommage, tant cette œuvre aurait mérité de connaître les honneurs du grand écran. Loin de la maestria formelle de son film le plus connu, «La Cité de Dieu», une plongée glauque dans le Brésil des favelas investies par les gangs, Fernando Meirelles se confronte à un lieu aux affrontements plus feutrés. La discorde entre les deux Papes «concomittants» est d'ordre théologique et verbale. Les deux hommes venus de différents horizons ont clairement des visions du monde et de leurs croyances divergentes, malgré les nombreux points d'accord, notamment une sincérité farouche dans leur foi. C'est dans la façon de la partager à leurs ouailles qu'il sont en désaccord. L'Argentin veut des réformes adaptées à l'époque. Il se montre plus ouvert aux questions de mœurs, sans vouloir bouleverser l'Église non plus. Son prédécesseur a des valeurs plus rigoristes, moins ouvertes aux évolutions sur les questions sociétales comme l'homosexualité, la lutte contre les agressions pédophiles ou le célibat des prêtres. Tout en campant sur leurs positions, ils s'écoutent à défaut de se convaincre.

Une des premières qualités du texte adapté de la pièce d'Anthony McCarten est l'écriture respectueuse des langues maternelles des deux hommes d'église. Le premier est germanophone, le deuxième hispanophone et pourtant leurs interprètes bien anglais s'adressent à leurs compatriotes en allemand ou en espagnol. Lorsqu'ils sont ensemble, l'anglais leur permet de communiquer aisément. Ce choix pourrait être anodin, il permet de croire plus aisément en eux, un geste important qui n'est pas le lot de tous les biopics. La première rencontre des hommes a vraiment lieu lorsque Bergoglio va voir le Pape Benoît XVI quelques mois avant la démission de ce dernier dans l'idée de quitter son archidiocèse de Buenos Aires. Il est lassé des dérives des institutions catholiques, de constater qu'elles sont dénuées du sens des réalités. Le contact semble rompu avec les populations et il se sent impuissant à faire évoluer sa hiérarchie. Malgré leurs différences, l'intransigeance de l'un et la compassion assumée de l'autre, le Pape en place va le dissuader de renoncer. Il lui révèle à cette occasion que lui-même s'apprête à le faire et craint un scandale si son interlocuteur va jusqu'au bout de son retrait. Le conclave sous observation très poussée des médias en 2005 après la mort de Jean-Paul II les montrait pourtant en rivalité. Joseph Ratzinger avait alors mené une campagne claire en tant qu'héritier quasi naturel, surtout en réalisant que son rival d'alors voyait ses soutiens augmenter, signe d'une volonté de renouveau, sans s'impliquer autant. Huit ans plus tard, les choses ont changé et il lui laisse entendre qu'il pourrait cette fois remporter cette victoire. Sans le soutenir frontalement, il ne s'oppose pas à l'idée, preuve d'une attitude indéchiffrable.

Leurs échanges dévoilent une passation de pouvoir étrangement tranquille. Pas d'angélisme dans l'écriture, le texte est une réflexion critique tout en étant bienveillante dans l'absolu. Cet équilibre permet d'éviter toute forme d'anticléricalisme primaire et rend le propos plus riche et passionnant. Pourtant rien n'est éludé de leurs passés troubles, l'un a été membre des Jeunesses Nazies, l'autre a été passif sous la dictature en Argentine. Chacun doit affronter ses erreurs passées pour avancer. Entre tradition et progrès, ce sont deux visions du monde qui s'affrontent, avec un humour étonnant dans le contexte et une virtuosité intellectuelle savoureuse.

© D.R.

GREEN BOYS

LA CABANE DE L'AMITIÉ

Alhassane, 17 ans, a quitté la Guinée et s'est installé dans un village en Normandie où il s'est lié d'amitié avec Louka, 13 ans. Le temps d'un été, ils construisent ensemble une cabane sur une falaise qui surplombe la mer... Ce documentaire est d'abord né de la rencontre entre le jeune Guinéen et la réalisatrice, Ariane Doublet, qui a accueilli Alhassane alors fraîchement débarqué au Havre. Il n'évoque que peu son calvaire, le parti-pris étant plutôt de montrer comment il retrouve l'insouciance de son enfance grâce à ce lien créé avec ce petit villageois. Le film n'explique pas leur rencontre mais se fait le témoin de leur touchante complicité. Il lui expose à l'écran son long trajet, de près de deux ans, pour aller de son pays jusqu'à la France en passant par de la prison en Libye et un camp fermé en Sardaigne. Mais ce moment est pudique sur sa souffrance qui s'exprime avec plus de détails mais moins frontalement, en voix-off. La mise en scène nous fait partager au plus près leurs échanges, lorsqu'ils jouent, se parlent ou prennent le temps de déguster un beignet au chocolat à valeur de madeleine pour Alhassane. Un instantané de vie pointilliste et très attachant. **À découvrir en VOD.**

ZIBILLA OU LA VIE RÊVÉE

ZÈBRE OU CHEVAL ?

La zèbre Zibilla a été adoptée par des chevaux. À l'école, ses rayures lui valent des moqueries de ses nouveau camarades. En voulant récupérer son jouet fétiche, un lion en peluche, elle se retrouve dans un cirque dont la vedette (un vrai lion) s'est échappé. Isabelle Favez signe une leçon de tolérance avec ce conte sur la tolérance face à la différence. Elle invite à sortir de sa zone de confort face aux pressions des autres, notamment à travers le personnage du poulain Karino qui va devenir le protecteur de Zibilla. Le style graphique est plaisant, le ton est tendre sans être mièvre. En complément de ce petit film de 26 minutes, deux autres en complément de programme : Tout là-haut de Martina Svojikova (13 minutes) et Le Dernier jour d'automne de Marjolaine Perreten (7 minutes). Le premier confronte un girafon perdue dans la forêt loin de ses parents, malmené par les médisances d'un écureuil acariâtre et raciste qui se méfie de cette créature étrange venue d'ailleurs. Dans le deuxième des membres de la communauté de la faune sauvage font vivre leur passion du vélo. Une collection chaleureuse de courts-métrages d'animation pour les tout petits **à découvrir en VOD.**

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertionspubliées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuitesjudiciaires.

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE

COMMUNE DE CENAC
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
reprise après suspension de l'enquête publique sur le projet de révision du PLU

Par arrêté n° 07-2020 du 15 MAI 2020, le Maire de CENAC a ordonné la reprise de l'enquête publique sur la révision du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, l'enquête se déroulera à la Mairie, 50 avenue de Bordeaux, pendant 31 jours consécutifs, du 10 juin 2020 au 10 juillet 2020 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture :
Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi : 9 h - 12 h 30 et 14 h 30 - 18 h
Vendredi : 9 h - 13 h et 14 h - 17 h
Samedi : 9 h - 12 h

Le commissaire enquêteur recevra SUR RENDEZ-VOUS (06 47 76 14 24), à la SALLE CULTURELLE les :
mercredi 10 juin de 9 h à 12 h
jeudi 18 juin de 14 h à 17 h
vendredi 26 juin de 14 h à 16 h
jeudi 2 juillet de 14 h à 17 h
vendredi 10 juillet de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Le dossier d'enquête pourra être consulté sur le site www.mairiedecenac33, en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur le poste informatique installé à l'accueil de la Mairie, aux jours et heures d'ouverture.

Mesures COVID19 : la consultation des documents nécessitera le port obligatoire du masque et des gants, et l'utilisation d'un stylo personnel.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier ainsi que des remarques formulées, et consigner éventuellement ses observations :

- Soit sur le registre d'enquête (cf mesures COVID19)

- Soit les adresser par courrier postal à la Mairie, 50 avenue de Bordeaux 33360 CENAC

- Soit les adresser par courrier électronique à cenac.plu.enquete@gmail.com

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant un délai d'1 an à compter de la clôture de l'enquête publique. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication à leurs frais.

20001289

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

ABONNEMENT

1 AN D'ABONNEMENT 65 € TTC SOIT 52 NUMÉROS
6 MOIS D'ABONNEMENT 41 € TTC SOIT 26 NUMÉROS
3 MOIS D'ABONNEMENT 27 € TTC SOIT 13 NUMÉROS

NOM
PRÉNOM
ENTREPRISE
ADRESSE
EMAIL
TEL

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

CONSTITUTIONS

COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MALLET BIS
Société civile
au capital de 175 316,37 euros
Siège social : 11, Rue Pérès
33600 PESSAC
381.740.307 RCS BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'une délibération en date du 30 janvier 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé

de transférer le siège social du 11, Rue Pérès, 33600 PESSAC au 9 bis, Rue Pérès 33600 PESSAC à compter du 1er février 2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

20EJ07257

OFFICE NOTARIAL ARCACHON

Etude de Maîtres DUCOURAU, DURON, LANDAIS et MOREAU-LESPINARD,
notaires associés à Arcachon,
169 Boulevard de la Plage.

Suivant statuts SSP du 05.05.2020, a été constituée une société civile dénommée NTP ayant pour objet l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Siège GUJAN MESTRAS (33470) 22 avenue de l'Actipôle. Durée 99 ans. Capital 1000€. Gérants : M. Joaquim FAJARNES et Mme Julie NOUGUEYREAU demeurant ensemble à ARCACHON (33120) 12 bis rue du Mal de Lattre de Tassigny. Immatriculation sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis, le Notaire

20EJ07258

2AC aquitaine

2AC AQUITAINE
Société d'expertise comptable
123 quai de Brazza – 33100 BORDEAUX
05 56 48 81 40 - www.2acaquitaine.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société SENEQUE ET PARTENAIRES, SAS unipersonnelle au capital de 1 000 €, sis à BORDEAUX (33000) 113 rue de Brach, ayant pour objet le Conseil en stratégie, en organisations dans les domaines publics et privés, portant sur la communication globale; la production audiovisuelle et digitale.; la presse et relations presse; la conception l'animation et réalisation d'événements(colloques, conventions, concertations) et la formation. Durée : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS de BORDEAUX. Président : Mr Ludovic MARTINEZ, né le 10/05/1956 à Philippeville (99) et demeurant à BORDEAUX (33000) 113 rue de Brach. Clause d'agrément: Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

20EJ07264

Par ASSP en date du 05/05/2020 il a été constitué une SCI dénommée :

SCI ALYSAN

Siège social : 17 rue Lagraveyre 33200 BORDEAUX Capital : 4800 € Objet social : acquisiton, administration et gestion par bail de tous biens immobiliers Gérance : M LE BIHAN BERNARD demeurant 17 rue Lagraveyre 33200 BORDEAUX ; Mme LE BIHAN NICOLE demeurant 17 rue Lagraveyre 33200 BORDEAUX Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la Société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale. Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ07265

Par acte SSP du 12/05/2020 il a été constitué une SARL dénommée :

BATITI

Siège social : 7 Allée de Chartres 33000 BORDEAUX. Capital : 5.000€. Objet : Activités de bar, restaurant, traiteur, et toutes activités annexes et prise de location-gérance de restaurant et bar. Gérance : M GAUDICHEAU Baptiste, 2 impasse d'Aunis 17640 VAUX SUR MER et M PAYEN Thierry, 933 Combe du paysan 46000 CAHORS. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ07266

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 04/05/2020, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : TRANSTRAC97

Forme : SASU

Capital social : 50 €

Siège social : 9,rue Condé - Bureau 3, 33000 BORDEAUX

Objet social : Société de transport de marchandises de + 3,5 T

Président : M. Jean Maurice EDWIGES demeurant 18 Rue Larrieste, 33640 ARBANATS

Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.

Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

20EJ07277

Par acte SSP du 27/04/2020 il a été constitué une SASU dénommée:

INSPIR'HARMONIE

Siège social : 5 RUE DE LA PINEDE 33380 BIGANOS. Capital : 300€. Objet : Conseil et consultation en rangement, aménagement, désencombrement des espaces de vie appelés HOME ORGANIZING, conseil et consultation en FENG SHUI, organisation d'évènements, de formations liées au HOME ORGANIZING et FENG SHUI. Président : Mme BRESSON NÉE JAUFFROY Anaïs, 5 rue de la Pinède 33380 BIGANOS. Admission aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne un droit à une voix. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ07227

Par ASSP du 12/05/2020, il a été constitué une SAS dénommée **METAPOLY**. Siège social: 9 rue de nuits 33100 Bordeaux.Capital: 1000€. Objet: La promotion de jeunes talents et la commercialisation de tout produit, dans le monde du design et de l'art, et toute activité de vente s'y rapportant ainsi que toutes prestations de services dans ce domaine. Président: Mme Shirley Guedj, 9 rue de nuits 33100 Bordeaux. DG: Mme Louise Naegelen, 9 rue de nuits 33100 Bordeaux.

Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ07218

HYDRONODIS
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros Siège social : 136 Avenue Jean Mermoz, 33320 EYSINES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à EYSINES du 13 mai 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : HYDRONODIS

Siège : 136 Avenue Jean Mermoz, 33320 EYSINES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet : L'achat, la revente, la gestion, la location et la maintenance de mobiliers et matériels de distribution automatique de produits de désinfection et de protection sanitaire (gel hydroalcoolique et consommables associés), le négoce de produits accessoires à usage sanitaire, tels que gants, lingettes hydroalcooliques et masques.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : La société ONE SON CROISSANCE, Société par Actions Simplifiée au capital de 2 505 000 euros, dont le siège social est situé 136 Avenue Jean Mermoz, 33320 EYSINES, immatriculée au R.C.S de BORDEAUX sous le n° 845 180 983, représentée par son Président Monsieur Laurent CAZEAUX

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

20EJ07294

Notaire

Maîtres Pomme DUPLANTIER et Marianne FIGUET
Notaires associés
58 av rené cassagne
33150 CENON

SOLER HERNANDEZ

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte en date du 13 mai 2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SOLER HERNANDEZ

Forme sociale : Société Civile.

Au capital de : 1.000 €.

Siège social : POMPIGNAC (Gironde) 11 bis route de Touty.

Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Gérance : Madame Loetitia SOLER épouse de Mr HERNANDEZ demeurant à POMPIGNAC (Gironde) 11 Bis route de Touty

Clause d'agrément : voir dans les statuts la clause d'agrément des cessions de parts.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

20EJ07295

CAGEC AUDIT
68 cours Marc Nouaux
33000 BORDEAUX

SASU LACANAU PAYSAGE PISCINE
Société en formation Société par Actions Simplifiée au capital de 500 € Siège social : ZI La Meule – 5 avenue de la Forge – 33680 LACANAU

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12/05/2020 à Lacanau, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LACANAU PAYSAGE PISCINE

Forme sociale : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Siège social : ZI La Meule – 5 avenue de la Forge – 33680 LACANAU

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux,

Capital social : 500 Euros

Objet social : Construction et rénovation de piscines.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

-la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines se rapportant à l'activité ci-dessus ;

-La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

-La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

-Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : À l'exception des cessions ou transmissions à des associés qui sont libres, toute autre mutation est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Mickaël MARY né le 09/06/1974 à VERNON (Eure), demeurant 21 ter Avenue de l'Océan à LACANAU (33680).

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis,

le Président

20EJ07254

SCI GALLIMARD

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique en date du 12/05/2020 reçu par Me Florian NOTO, notaire à LACANAU (33680), il a été constitué la Société ci-après : Dénomination : SCI GALLIMARD ; Forme sociale : Société Civile Immobilière ; Capital : 100 € ; Siège social : 7 Allée de Chartres 33000 BORDEAUX ; Objet social : Acquisition, propriété, gestion de tous biens mobiliers et immobiliers à caractère civil ; Gérance : M. Ivan GALLIMARD à LACANAU (33680), 42 rue de l'Aiguillonne ; Cession de parts : Avec agrément ; Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

20EJ07283

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BERNOS-BEAULAC, du 25 avril 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS

Dénomination : CHATEAU VULCAIN

Siège : 1 route de Bernos, 33430 BERNOS-BEAULAC

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 euros

Objet : la location meublée ou non meublée de tous biens immobiliers ; la location de salles ; toutes prestations de services en matière événementielle.

Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Agrément : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Frédéric SELLAM demeurant 1 route de Bernos, 33430 BERNOS-BEAULAC.

Directrice Générale : Madame Valérie CHICHEPORTICHE, épouse SELLAM demeurant 1 route de Bernos, 33430 BERNOS-BEAULAC

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

20EJ07285

PRIMEUR PROPRETE
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 500 EUROS 10 RUE COPPINGER RESIDENCE VINCENNES APPT 184 33310 LORMONT

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13 mai 2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : PRIMEUR PROPRETE

Nom commercial : PRIMEUR PROPRETE

Forme sociale : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

Au capital de : 500 €

Siège social : 10 rue Coppinger Résidence Vincennes Appt 184 33310 LORMONT

Objet : NETTOYAGE FINITION DE CHANTIERS APRES SINISTRES NETTOYAGE DES TOITURES MURS PARKINGS LOCAUX INDUSTRIELS NETTOYAGE BUREAUX PARTICULIERS

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Gérance : M. Abdelkadir BOUDJEMAA, demeurant 10 rue Coppinger Résidence Vincennes Appt 184 33310 LORMONT.

Pour avis

20EJ07291

Par ASSP du 22/04/2020, il a été constitué la SCI dénommée **HUU LOC NGUYEN**. Siège social: 60 rue el alamein 33000 Bordeaux. Capital: 100€. Objet: acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers. Gérance: M. Claude Nguyen, 60 rue el-alamein 33000 Bordeaux. Cessions soumises à agrément. Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ06486

Par ASSP du 22/04/20, il a été constitué une SAS dénommée **LIBERTY CAR**. Siège social : 22 rue du maréchal foch, résidence sierra, a114 33150 Cenon. Capital : 200 €. Objet : le commerce de détail de véhicules automobiles d'occasion pour le transport des personnes, y compris les véhicules spéciaux tels qu'ambulances, minibus, etc. Président : M. Yassir Ben Ahmed, 22 rue du maréchal foch, résidence sierra, a114 33150 Cenon. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ06489

Notaire

CONSTITUTION D'UNE SOCIETE CIVILE

Suivant acte reçu par Maître Martin CAMPS, notaire à TOULOUSE, 8 Rue Labeda, le 8 avril 2020, enregistré à SDE TOULOUSE le 23 avril 2020 Dossier 2020 00009716, référence 3104P61 2020 N 00858 a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **LES TAMARIS**

Capital social : SEPT CENT MILLE EUROS (700 000.00 EUR) divisé en 7000 parts, de cent euros chacune, numérotées de 1 à 7000 attribuées aux associés en proportion de leurs apports.

Siège social : CARCANS (33121) 5 Rue des Tamaris

Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la construction, la propriété, la rénovation, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration, de tous immeubles ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément desdits immeubles, leur exploitation par bail ou mise à disposition gratuite au profit des associés fondateurs durant toute la durée de leur vie, leur aliénation à titre non habituel. La société a encore pour objet l'acquisition, la détention et l'aliénation à titre non habituel de droit sociaux émis par d'autres sociétés. La société peut notamment contracter des emprunts et constituer toute sûreté, réelle ou personnelle, sur les actifs sociaux. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. - la propriété et la gestion, ainsi que la vente, en direct ou dans le cadre d'un mandat de gestion consenti à un prestataire de services d'investissement choisi par la collectivité des associés, d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux, ou autres titres détenus en pleine propriété, nue-propriété, usufruit, quasi-usufruit, par voie d'achats, d'échanges, d'apports, de souscriptions, donations.- la propriété, la gestion et la cession, en direct ou dans le cadre d'un mandat de gestion consenti à un prestataire de services d'investissement choisi par la collectivité des associés, de tout contrat de capitalisation ou produit financier.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.

Apports en numéraire : SEPT CENT MILLE EUROS (700 000.00 EUR)

Gérance : La société a pour gérant, pour une durée illimitée, Monsieur Patrick MARTI et Madame Sandrine LEROUSSEAU, son épouse, demeurant à CARCANS (33121) 5 Rue des Tamaris Immatriculation : RCS de BORDEAUX.

Cession de parts : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Pour avis Le notaire.

20EJ07306

Par ASSP du 30/03/2020, il a été constitué la SCI dénommée **CHANDIGARH**. Siège social: 16 route du port 33460 Arcins. Capital: 1000€. Objet: acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers. Gérance: Mme Axelle DEGBEY, 16 route du port 33460 Arcins. Cessions soumises à agrément. Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ06337

Par ASSP en date du 15/04/2020 il a été constitué une EURL dénommée :

ADIAV33

Siège social : 15 CHEMIN DU PARKING FEDERAL 33230 LAGORCE Capital : 250 € Objet social : INFORMATIQUE, INSTALLATION ALARME ET VIDEO SURVEILLANCE SUR RESEAU, REPARATION MOBILE. Gérance : M MATHIAS HAMARD demeurant 15 CHEMIN DU PARKING FEDERAL 33230 LAGORCE Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LIBOURNE.

20EJ06484

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 12/05/2020, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : MAMIE ZINZIN

Forme : SAS

Capital social : 5 000 €

Siège social : 10 CHEMIN DE LA BIGUERESSE, 33360 QUINSAC

Objet social : FABRICATION ET DISTRIBUTION DE CONSERVES ARTISANALES

Président : Mme Isabelle LAPUC demeurant 10 CHEMIN DE LA BIGUERESSE, 33360 QUINSAC

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

20EJ07308

CWE – Maître Emmanuel WIPLIER
60 rue Abbé de l'Epée
33000 BORDEAUX

Avis est donné de la constitution de la Société " **IDAREYOU** ", SAS au capital : 20.980 €, siège social : GRADIGNAN (33170) 168 rue Saint François-Xavier, Objet : activité d'intermédiaire en financement participatif – conception, développement et exploitation de tout site Internet, notamment sous forme d'application mobile. Durée : 99 ans - RCS Bordeaux.

Tim HERVET, né le 27 décembre 1989 à Clamart (92), demeurant à BORDEAUX (33000), 28 rue Lugeol est nommé Président pour une durée illimitée.

La SARL MEDEFIS, Capital : 2.100.000 €, Siège social : GRADIGNAN (33170) 168 rue Saint François-Xavier, RCS Bordeaux 502 647 811 est nommée Directeur Général de la Société pour une durée illimitée.

Oussama GANIBARDI, né le 5 mai 1988 à Ivry-sur-Seine (94), demeurant à BORDEAUX (33000), 2 Bis rue de la Sau est nommé Directeur Général de la Société pour une durée illimitée

Chaque action donne accès aux assemblées générales avec droit de vote unitaire.

20EJ07316

COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : GAIA ENVIRONNEMENT. Siège social : 29 rue Anders Celsius - 33470 LE TEICH. Objet social : prise de participation dans toutes sociétés, animation de groupes de sociétés, gestion commerciale et administrative - location en meublé ou vide. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 650 000 euros. Gérance : Madame Julia PAGE, demeurant 90 chemin de Chiquoy 33470 LE TEICH. Monsieur Thomas PAGE, demeurant 90 chemin de Chiquoy 33470 LE TEICH. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. Pour avis. La Gérance

20EJ07324

Par ASSP du 20/04/2020, il a été constitué une SAS dénommée **CDLZ MKG**. Siège social: 2 rue guillaume brochon 33000 Bordeaux.Capital: 1 000 €. Objet: La création de portail web en propre. Ainsi que de l'accompagnement digital aux entreprises. Président: Mme clara Deleuze, 2 rue guillaume brochon 33000 Bordeaux.Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ06413

DS Avocats
11, allée de la Pacific
33800 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **HELLIA HOLDING** Forme : SAS Siège social : 9, rue André Darbon, 33300 BORDEAUX Objet : L'acquisition, la gestion et, éventuellement, la cession de toutes actions, parts sociales, valeurs mobilières et plus généralement toutes participations, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes sociétés ou groupement ; Toutes prestations de service à ses filiales, notamment en matière de direction générale ; Tout acte de gestion et de disposition du patrimoine social, tout investissement et tout placement à caractère professionnel, financier ou autre, tel que, notamment la création, la location, l'achat, la vente, l'échange, la location-gérance de tous établissements, fonds de commerce ou d'industrie, immeubles, droits sociaux, droits mobiliers ou immobiliers. Durée : 99 ans Admission aux assemblées et droits de vote : Le droit de vote attaché aux titres de capital est proportionnel à la quotité du capital qu'ils représentent et chaque titre de capital donne droit à une voix. Agrément : Toutes les transmissions doivent être agrées par les associés, sauf celles entre associés. Capital : 3.000 € Président : Monsieur Quentin VAUTRAY, demeurant Appt 18-13, 24, rue des Maraîchers, 33300 BORDEAUX Immatriculation : R.C.S. de BORDEAUX Pour avis.

20EJ07301

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 13 mai 2020, il a été constitué une SNC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **ROOSEVELT**.

Objet social : Acquisition, gestion, location de tout bien immobilier, location de salle, de bureau, événementiel. Prestation de service, conciergerie.

Siège social : 3 Place Franklin Roosevelt et 1 avenue Régnauld 33120 ARCACHON.

Capital : 5 000 Euros.

Gérant : Monsieur Fabien SALIN, demeurant à ARCACHON (33120), 3 allée Saturne et Monsieur Grégory BARRES, demeurant à LANTON (33138), 28 avenue des Lilas

Associés en nom : 1/ Monsieur Frédéric MARCEL, demeurant à LA TESTE DE BUCH (33260) 18, rue Alexandre DUMAS, 2/ Monsieur Luc ROUMEGOUX, demeurant à GUJAN-MESTRAS (33470), 72 bis Sotogrande, 3/ La SAS EXPELIUM COURTAGE & PATRIMOINE, siège social à ARCACHON (33120) 322, Boulevard de la plage, capital 1 000 euros, 829 958 040 RCS BORDEAUX 4/ La SARL FLAURENZA, siège social situé à SARLAT-LA-CANEDA (24200) 4, Place de la Grande Rigaudie, capital 8 000 euros, 808 159 503 RCS BERGERAC 5/ La SARL G.L.CONSEIL, siège social situé à LANTON (33138) 28, avenue des Lilas, capital 500 000 euros, 480 677 277 RCS BORDEAUX.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ07325

Par ASSP en date du 15/05/2020 il a été constitué une SCI dénommée :

CNA IMMO 65

Siège social : 100 avenue de la Libération 33320 EYSINES Capital : 1000 € Objet social : acquisition, administration et gestion de tous biens immobiliers Gérance : M CRAMETZ NICOLAS demeurant 100 avenue de la Libération 33320 EYSINES ; Mme KLEIN AUDREY demeurant 100 avenue de la Libération 33320 EYSINES Cession de parts sociales : L'agrément résulte d'une décision collective des associés, prise à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ07431

GARIBAL - LARIVIERE
SERISÉ - GARDÉ
36 Av Marc Desbats
33600 PESSAC
Tél : 05.56.45.91.30

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Eric LARIVIERE, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée "SELARL Stéphane GARIBAL et Éric LARIVIÈRE, Notaires Associés", titulaire d'un Office Notarial à PESSAC, 36 Avenue Marc Desbats, le 11 mars 2020, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **JACQUET-BARATCHART**.

Le siège social est fixé à : LEOGNAN (33850), 6 allée du Hameau de Bel Air.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : TROIS CENTS EUROS (300,00 EUR).

Les apports sont effectués en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont: Madame Sandrine JACQUET ou Monsieur Laurent JACQUET avec faculté d'agir ensemble ou séparement.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis

Le notaire.

20EJ07347

ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 49 84
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BELIN BELIET du 12 MAI 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes ; Forme sociale : Société civile immobilière ; Dénomination sociale : CNC; Siège social : 6 route de Bazas 33830 BELIN BELIET; Objet social : location, gestion d'immeubles ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés ; Capital social : 1000 euros ; Gérance : Monsieur Nicolas MOULINET demeurant 6 route de Bazas 33830 BELIN BELIET et Madame Claire BENZ demeurant 6 route de Bazas 33830 BELIN BELIET nommés sans limitation de durée. Clauses relatives aux cessions de parts : l'agrément des associés est donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire ; dispense d'agrément pour cessions entre associés. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

20EJ07345

Par acte SSP du 14/05/2020 il a été constitué une SASU dénommée :

EJARA

Siège social : 39 rue Durieu de Maisonneuve 33000 BORDEAUX. Capital : 1.000 €. Objet : la programmation informatique sur systèmes distribués et décentralisés. Président : Mme CHATUE KAPCHE, ÉPOUSE DIOP Nelly, 39 rue Durieu de Maisonneuve 33000 BORDEAUX. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ07327

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé du 14 mai 2020 à GUJAN-MESTRAS, il a été institué uneSociété Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : **LEVIS**

CAPITAL : 230.000,00 €

SIEGE SOCIAL : 122 Cours de Verdun 33470 Gujan-Mestras

OBJET : L'acquisition, l'administration, la propriété, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers la vente de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment d'un immeuble sis 122 Cours de Verdun à 33470 GUJAN-MESTRAS. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil, et notamment la conclusion de tout emprunt, hypothécaire ou non.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

GERANCE : La Gérance est assurée par Madame LEVIS Armelle Marie-Laure, née à CHARTRES (28000) le 17/08/1956, demeurant 4 avenue Jean PERRIN à 92330 SCEAUX, Hôtesse de l'air, célibataire,

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

20EJ07333

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : société par actions simplifiée

DENOMINATION : **EB TRANSITION**

SIEGE SOCIAL : 39, rue Audubert – 33300 BORDEAUX

OBJET : Prestation de services et conseils, notamment formation, coaching et de toute nature, aux entreprises, associations et aux particuliers dans tous les domaines et notamment dans les domaines de gestion ou direction administrative, financière, ressources humaines ; création de dispositifs de développement des compétences, de séminaires, de sessions collaboratives sous quelques formes que ce soit ; création, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, marques, noms de domaine et brevets concernant ces activités ;

DUREE : 99 années

CAPITAL SOCIAL : 2.000 euros

PRESIDENT : Éric BOYER, demeurant 39, rue Audubert – 33300 BORDEAUX.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions

AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 14.2 des statuts avec prise en compte des voix du cédant.

IMMATRICULATION : RCS de BORDEAUX.

Pour avis

20EJ07326

Par ASSP en date du 10/05/2020, il a été constitué une SAS dénommée :

BCF ADVISOR

Siège social : 26 impasse henri yvonnet 33110 LE BOUSCAT Capital : 1500 € Objet social : conseil en négociations commerciales sous forme de prestation telles que élaboration de CGV, élaboration de tarif, réalisation des politiques commerciales, études de marché et commercialisation de marques sous forme d'agent général Président : M CHAMINADE PIERRE demeurant 26 IMPASSE HENRI YVONNET 33110 LE BOUSCAT élu pour une durée illimitée Directeur Général : M Jean-Daniel Francès, 16 rue des fragons, 35 890 Laillé. Directeur Général Délégué : M BOUTTEAU franck demeurant 98 av des martyrs de la resistance 33127 MARTIGNAS-SUR-JALLE Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ07432

Par ASSP en date du 15/05/2020 il a été constitué une SCI dénommée :

SCI DE SILVER

Siège social : Passe du Franc Tireur 33780 SOULAC-SUR-MER Capital : 1000 € Objet social : Location de biens immobiliers Gérance : Mme Hebert Margaux demeurant Passe du Franc Tireur 33780 SOULAC-SUR-MER Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la Société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ07433

CERFRANCE GIRONDE

5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 7 mai 2020, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SARL ROUSSOT

Forme : Société à Responsabilité Limitée à associé unique

Siège social : 35, rue de Sauternes – 33800 BORDEAUX

Capital : 5 000 €uros divisé en 500 parts de 10 €uros chacune

Objet : La Société a pour objet :

A titre principal : le négoce de vins sans entreposage

A titre accessoire : l'activité de vente de vin en tant qu'agent commissionné et certaines activités en lien avec l'œnologie, et notamment :

Du conseil en œnologie, De l'organisation de dégustations œnologiques, De la prestation de services oenotouristiques, De la prestation de services œnologiques et viticoles, Des prestations administratives diverses.

Durée : 99 ans

Gérant : Monsieur Benoît JOUSSOT-DUBIEN demeurant au 35, rue de Sauternes – 33800 BORDEAUX.

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de BORDEAUX.

Pour avis,

20EJ07353

COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à BORDEAUX du 14/05/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile de construction vente, Dénomination sociale : BIARRITZ CHARCOT, Siège social : 7 rue Crozilhac, 33000 BORDEAUX, Objet social : L'acquisition d'un terrain situé à BIARRITZ (64200) 17 rue Jean Charcot, ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes dudit terrain; L'aménagement et la construction sur ce terrain, de l'immeuble ou des immeubles qui suivent : Réalisation de logements, la vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions ; l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives, Durée de la Société : 20 ans, Capital : 1 000 € apport en numéraire Gérance : SAS IDEAL GROUPE, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°532.657.491, domiciliée à BORDEAUX (33000) 7 rue Crozilhac, Clauses relatives aux cessions de parts : toute cession ne peut être effectuée qu'avec un agrément donné par les associés, Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

20EJ07354

DAMON CONSULTING
SASU au capital de 1000 €
Siège social : 8 rue de l'Observatoire 33110 LE BOUSCAT

CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à LE BOUSCAT du 14/05/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée. Dénomination : Damon Consulting. Siège : 8 rue de l'Observatoire 33110 LE BOUSCAT. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 1 000 euros. Objet : l'acquisition et la détention de tous titres de participation ou de placement, parts et actions de toutes sociétés, la gestion de ces titres et valeurs mobilières, la gestion de ses filiales, la réalisation de toutes prestations administratives, informatiques, commerciales, financières et de direction générale au bénéfice des sociétés dont elle détient le contrôle ou la majorité des titres ou des droits de vote et plus généralement l'exécution de tous services requis par ces sociétés afin d'assurer leur administration, leur développement et leur animation, toutes opérations de trésorerie avec des sociétés ayant avec elle, directement ou indirectement, des liens de capital conférant à l'une des entreprises un pouvoir de contrôle effectif sur les autres. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : M. David MONTEIRO, demeurant 8 rue de l'Observatoire 33110 LE BOUSCAT. La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

20EJ07359

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 15/05/2020, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : ABSOLAR

Forme : SAS

Capital social : 10 000 €

Siège social : C/O Newton Parc de l intelligence environnementale 213, Cours Victor Hugo, 33130 BEGLES

Objet social : Réalisation d'études techniques, maîtrise d'oeuvre, assistance à maîtrise d'ouvrage,diagnostics et conseils en matière d'énergie et plus généralement toutes opérations de quelques nature qu'elles soient économiques ou juridiques financières civiles ou commerciales pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou à tous objets similaires connexes ou complémentaires.

Président : M. Hervé LAUTRETTE demeurant 54 Ter rue Pierre et Marie Curie, 33130 BÈGLES

Clause d'agrément : Les statuts ne contiennent pas de clause d'agrément.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

20EJ07360

Par ASSP en date du 30/04/2020, il a été constitué une SASU dénommée :

EKLO SERRIS

Siège social : 10 rue de la gare d'Orléans 33200 BORDEAUX Capital : 10000 € Objet social : Exploitation directe ou indirecte de tout établissement hôtelier, achat, vente et location de toutes natures en liaison avec l'objet principal ci-dessus. Président : M PETIT EMMANUEL demeurant 86 rue Etienne Lhoste 33200 BORDEAUX élu pour une durée illimitée Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ07361

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société à responsabilité limitée **SAMZINI**

SIEGE SOCIAL : 41 rue Barreyre 33300 BORDEAUX

OBJET : restauration rapide sur place et à emporter, traiteur, glacier.

Prestations de services en événementiel, animations musicales.

DUREE : 99 années

CAPITAL : 3 000 euros

GERANCE : Monsieur Benoît TAUZIN demeurant 41 rue Barreyre 33300 BORDEAUX

IMMATRICULATION : au RCS de BORDEAUX

20EJ07364

CABINET Lexia SOCIÉTÉ D'AVOCATS

36-38 rue de Belfort
33077 Bordeaux
Tél. : 05.56.99.52.50
cabinetlexia@cabinetlexia.com

KEROYA GROUP
Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 2.000 euros
Siège social : 1 bis rue de la Liberté 33850 LEOGNAN

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 14 mai 2020, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : KEROYA GROUP

FORME: Société à responsabilité limitée à associé unique

CAPITAL : 2.000 euros

SIEGE : 1 bis rue de la Liberté, 33850 LEOGNAN

OBJET : la prise de participation dans toutes sociétés et autres personnes morales de toutes formes, l'acquisition, l'exploitation et la gestion de ces participations et la prestation de services d'ordre administratif, commercial, comptable, financier, ainsi que la caution des engagements financiers des filiales, en France et à l'étranger.

DUREE : 90 ans à compter de son immatriculation

GERANT : Monsieur Yannick, Sébastien LE BRAS, né le 8 février 1981 à SARTROUVILLE (78), de nationalité française, demeurant 1 bis rue de la Liberté - 33850 LEOGNAN,

IMMATRICULATION : au RCS de BORDEAUX

Pour avis

20EJ07377

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14/05/2020, il a été constitué une S.A.S.U dénommée ELIES,dont le siège social est 655 allée du paysan - 33127 ST-JEAN-D'ILLAC, avec pour objet social : toutes activités de boucherie, charcuterie, préparation de produits à base de viande et commerce de détail ; la vente de tous produits alimentaires transformés ou non transformés ; la vente de vins et de produits régionaux et issus de la production locale. Capital de 5.000 euros. Président : la S.A.R.L PL INVEST au capital de 530.000 euros, ayant son siège 655 allée du paysan - 33127 ST-JEAN-D'ILLAC et immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 847549722. Clause d'agrément : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires. Clause d'admission : tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX. Pour avis

20EJ07386

FIDAL
19 Avenue du Président Kennedy –
B. P. 50330 - 33695 MERIGNAC CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 années, d'une Société par Actions Simplifiée qui sera immatriculée au RCS de BORDEAUX, dénommée **TRIOGARAY** au capital de 200.000 € dont le siège social est à BORDEAUX (33 000) – 10 Rue Capdeville, ayant pour objet : l'acquisition, la gestion et éventuellement la cession de toutes actions, parts sociales, valeurs mobilières et plus généralement de toutes participations dans toutes sociétés ou groupements ; la gestion de patrimoine social et notamment tous placements ou instruments à caractère financier ; l'acquisition, la gestion et éventuellement la cession de tout ensemble immobilier.

Le président est Monsieur Hervé TRILLAUD demeurant à BORDEAUX (33 000) – 10 Rue Capdeville.

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé a droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres de capital sont inscrits en compte à son nom.

Transmission d'actions : librement entre associés, en cas de succession, de liquidation du régime matrimonial ou de cession soit à un conjoint, soit à un ascendant ou à un descendant du cédant.

Toute autre transmission ou cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital, volontaire ou forcée, à titre gratuit ou onéreux, sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit est soumise à l'agrément préalable de la société donné par le président.

20EJ07394

Notaire

ETUDE JONVILLE ET ASSOCIES, SELARL
15 route de Bordeaux
33121 CARCANS

SCI JEREMA

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Mathilde JONVILLE, Notaire à CARCANS, le 15 Mai 2020, a été constituée la société civile dénommée "SCI JEREMA", siège social : CARCANS (33121), 18 place des Combattants.

Capital social : DEUX MILLE EUROS (2.000,00 €), divisé en 200 parts sociales de DIX EUROS (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 200,

Objet social : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de BORDEAUX

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommés premiers gérants de ladite société : Monsieur Jean-Marc Gérard MARTIN, chef de bureau au Conseil Départemental et Madame Christine VILLOT, fonctionnaire, demeurant ensemble à PERIGUEUX (24000), 10 rue de l'Oie, Appt 2.

20EJ07408

Par acte SSP du 21/02/2020 il a été constitué une SASU dénommée : **ACTION FORMATION CREATION**. Siège social : 2 Avenue de la libération 33380 BIGANOS. Sigle : **A.F.C.** Capital : 100 €. Objet : prestations (formation, conseil, analyse) dans la coiffure et l'esthétique. Vente et commercialisation de tous produits dérivés du commerce. Président : M PAVONE ANTOINE, 226 Bd de la République 33510 ANDERNOS LES BAINS. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ07352

AVIS DE CONSTITUTION

Selon acte ssp en date à St Magne du 15/05/2020, il a été constitué la société suivante :

Forme sociale : SAS unipersonnelle

Dénomination sociale : **AMETRIS GEOMETRE-EXPERT**

Siège social : 3 lotissement les Galipes 33125 SAINT MAGNE

Objet social : la profession de Géomètre-Expert, toute activité topographique

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 5 000 €

Président : Ludovic CHIARAMI demeurant 3 lotissement les Galipes 33125 SAINT MAGNE.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Transmission des actions Les actions ne peuvent être cédées à quelque titre que ce soit à des tiers étrangers à la société, et même entre associés, conjoints, ascendants ou descendants qu'avec le consentement de la majorité des trois quarts des "GEOMETRES-EXPERTS ASSOCIES".

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
20EJ07409

Notaire

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Damien NONY, Notaire titulaire d'un Office Notarial à COUTRAS, 9 rue Saint Jean, le 15 mai 2020, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale : SELUMAT

Siège social : LES ARTIGUES-DE-LUSSAC (33570), 985 rue Jean Trocard

Durée : 99 années

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 EUR)

Gérance : Monsieur Sébastien BELLET et Madame Lucie BELLET, demeurant LES ARTIGUES DE LUSSAC (33570) 985 rue Jean Trocard

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE

Pour avis

Le notaire
20EJ07420

Par acte SSP du 30/04/2020 il a été constitué une **SCI** dénommée:

SCI CANADIENS

Siège social: 14 rue des canadiens 33380 BIGANOS

Capital: 100 €

Objet: Acquisition, apport, propriété, transformation, construction,administration, location et vente de tous biens et droits immobiliers

Gérant: M. BRUT Kévin 14 Rue des Canadiens 33380 BIGANOS

Cession des parts sociales : Le projet de cession est notifié avec demande d'agrément par le cédant, par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte extra-judiciaire, à la société et à chacun des autres associés avec indication du délai dans lequel la cession projetée doit être régularisée, lequel délai ne peut être inférieur à trois mois à compter de la dernière en date des notifications ci-dessus.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX

20EJ07395

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 14 mai 2020 à Mérignac (33), il a été constitué la Société civile immobilière, suivante :

Dénomination : **SCI DE BEL AIR II**

Siège Social : 52, rue André Maginot, 33700 MERIGNAC

Objet : La présente société a pour objet :

- La propriété, l'administration, l'entretien et l'exploitation par bail de tous immeubles situés en France, et notamment d'un bien immobilier situé à L'ISLE D'ESPAGNAC (16340), 90 avenue Maryse Bastié, ZI n°3.

- L'obtention des crédits avec ou sans garanties hypothécaires, en vue de réaliser l'objet social, et de permettre à la société d'acquitter toutes les sommes dont elle pourrait être débitrice

- Les opérations mobilières et immobilières pouvant s'y rattacher directement ou indirectement

Durée : 99 années

Capital : 1 000 Euros

Gérant : Monsieur Jean-François CLEDEL, né, le 6 octobre 1957 à Gramat domicilié : 52, rue André Maginot 33700 MERIGNAC

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées. Chaque part donne droit à une voix.

Agrément : Les cessions de parts sont soumises à l'agrément et au droit de préemption.

Immatriculation : RCS de Bordeaux

Pour avis, le Gérant.
20EJ07405

Par ASSP en date du 15/05/2020 il a été constitué une SCI dénommée :

CNA IMMO 87

Siège social : 100 avenue de la Libération 33320 EYSINES Capital : 1000 € Objet social : acquisition, administration et gestion de tous biens immobiliers Gérance : M CRAMETZ NICOLAS demeurant 100 avenue de la Libération 33320 EYSINES ; Mme KLEIN AUDREY demeurant 100 AVENUE DE LA LIBERATION 33320 EYSINES Cession de parts sociales : L'agrément résulte d'une décision collective des associés, prise à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ07430

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 09/04/2020, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : AQUI'MAITRISE

Forme : SAS

Capital social : 4 000 €

Siège social : 10 COURS ARISTIDE BRIAND, 33000 BORDEAUX

Objet social : Le conseil en matière immobilière, industrielle et commerciale avec des actions précises en maîtrise d'oeuvre, maîtrise d'ouvrage déléguée suivis de projet, de travaux et de coordination des différents corps de métiers.

Président : M. Lucas PETRIAT demeurant 10 COURS ARISTIDE BRIAND, 33000 BORDEAUX

Directeur Général : M. Olivier MARTY demeurant 106 RUE DU XIV JUILLET, 33400 TALENCE

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX
20EJ07417

---

par assp en date du 15.04.2020 a ete constituee la sasu power cars, capital 100 €, siege 14r de normandie 33700 merignac, est nomme president nabylle benaziza sis 14r de normandie 33700 merignac, objet: achat vente importation automobile, carrosserie, mecanique, duree 99 ans. rcs bordeaux
20EJ06680

ERECApluriel

Société d'Expertise Comptable
ANDERNOS – LACANAU – LEGE CAP FERRET – PARENTIS - SALLES
www.erecapluriel.fr

Par acte s.s.p. à AMBARES-ET-LAGRAVE du 14 mai 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : VALOSCA

Siège : 35 rue Georges Clémenceau 33440 AMBARES-ET-LAGRAVE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 5 000 euros

Objet : prise de participation et souscription au capital de toutes sociétés et leur gestion, animation, coordination et assistance technique sous toutes ses formes ; acquisition, gestion et aliénation de toutes valeurs mobilières, parts d'intérêts, droits et biens mobiliers et immobiliers, toutes opérations financières de placement ; toutes prestations de services en matière commerciale, administrative, informatique, d'organisation ou autre ; toutes activités de conseil ; négoce, fourniture de tous produits et articles utiles ou nécessaires au fonctionnement des sociétés avec lesquelles elle est en relation d'affaires,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Mr Fabrice LEMARCHAND-GASNAULT, demeurant 35 rue Georges Clémenceau 33440 AMBARES-ET-LAGRAVE

La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.
20EJ07444

HUGO'S CARS

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 46 rue Saint Hubert
33000 BORDEAUX

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 18 mai 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : HUGO'S CARS

Siège : 46 rue Saint Hubert, 33000 BORDEAUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 2 000 euros

Objet : L'achat, la vente, la reprise, le dépôt vente de véhicules d'occasion, l'activité d'apporteur d'affaires dans ce domaine, accessoirement la location de véhicules à des particuliers.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Hugo ELBAZ, demeurant 46 rue Saint Hubert 33000 BORDEAUX.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX
20EJ07462

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 03/03/2020, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : SASU TBA

Forme : SASU

Capital social : 1 000 €

Siège social : 11 rue galin, 33100 BORDEAUX

Objet social : Maçonnerie Générale, Gros oeuvre du bâtiment

Président : M. Ognyan ILIEV demeurant 18 RUE JEAN JAURES APPT 1, 33310 LORMONT

Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.

Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX
20EJ07468

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 21/2/2020, il a été constitué une SARL dénommée : **IDEAL BAT 33** Capital : 20 000 €. Siège : 136, av. du Roy à AMBARES ET LAGRAVE (Gironde). Objet : Entreprise générale du bâtiment. Durée : 99 ans. Gérant : Mme Aurélie Saint Dizier, demeurant à AMBARES ET LAGRAVE (Gironde). 136, av. du Roy. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ07476

Avis est donné de la constitution par acte sous seings privés à Gujan-Mestras en date du 01.02.2020 de la société **PARACHUTISME ARCACHON**, société à responsabilité limitée au capital de 1000 €.

Siège social : 11 B rue Aimé Broustaut, 33470 Gujan-Mestras.

Objet : La prise de participations dans toutes sociétés, quel que soit leur forme et leur objet ; la gestion éventuelle de ces participations et notamment en qualité de mandataire social,

Durée : 99 ans.

Gérant : Monsieur Nicolas GOUTIN demeurant 11 B rue Aimé Broustaut, 33470 Gujan-Mestras.

RCS Bordeaux.

Pour avis

La Gérance
20EJ07490

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/05/2020 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : EURL

Dénomination sociale : **CANEL SERVICES GARONNE**

Siège social : 7 bis avenue de la Garonne 33440 SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND

Capital : 10.000 euros

Objet social : La réalisation de prestations de services dans le domaine fluvial, l 'entretien des appontements ou toute structure fluviale, le dépannage, le remorquage et le poussage de bateaux ou barges et accessoirement l'achat et la revente de bateaux.

Durée : 99 ans

Gérance : Monsieur Philippe CANEL demeurant 7 bis avenue de la Garonne 33440 Saint-Louis-de-Montferrand nommé pour une durée indéterminée.

La société sera immatriculée au RCS BORDEAUX
20EJ07531

SAS DOMIMMO
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 €
Siège social : 169 chemin de Lavergne
33450 IZON

—

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à IZON du 25 février 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : DOMIMMO

Siège : 169 chemin de Lavergne 33450 IZON

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 5 000 €

Objet : Activités de marchand de biens, de promotion immobilière et de lotisseur ; achat, revente ou location de tous immeubles et exécution de tous travaux de construction, d'aménagement et de rénovation sur lesdits immeubles ; le conseil et l'assistance dans le choix des entreprises, des travaux, de la comparaison et de l'analyse des devis, le suivi et la réception de chantier auprès de professionnels et des particuliers ; et plus généralement toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Président : Monsieur Mickaël DOMINGUES AFONSO demeurant 3 bis chemin de la Chaise 33450 MONTUSSAN

Directeur général : Monsieur João Luis DOMINGUES AFONSO demeurant 6 bis chemin du Gris 33750 CAMARSAC

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de GREFFE DU TC DE LIBOURNE.

POUR AVIS

Le Président
20EJ07517

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 30/1/2020, il a été constitué une SARL dénommée : **GROUPE EUROPE CONSTRUCTION**. Capital : 100 000 €. Siège : 12, rue Esprit des Lois à BORDEAUX (Gironde). Objet : Entreprise générale du bâtiment. Durée : 99 ans. Gérant : Mr Onur Efe BOZKUS, demeurant à ARTIGUES PRES BORDEAUX (Gironde). 42, Bld des oiseaux – Rés. Les Allées Amarantes. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ07477

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 mai 2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CAN'INVEST

Forme sociale : SAS

Au capital de : 4000 €.

Siège social : 41 rue guynemer 33320 EYSINES

Objet :acquistion gestion construction de tous biens immobiliers, marchand de biens, promotion immobiliere, lotissement.

Président : Monsieur Daniel Patrick Gamba, demeurant 38 bis rue alcide lançon 33290 Blanquefort.

Clause d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux

Pour avis
20EJ07482

Creation de la sasu: **Link.pro**, 3 ld tauzin du rieu 33620 Cubnezais. Cap.: 1 €. Obj.: intermédiation dans la conclusion d'accords commerciaux. Pdt: Guillaume Carn, 3 ld tauzin du rieu 33620 Cubnezais. 99 ans au rcs de libourne. Tout associé a accès aux assemblées. Chaque action égale à une voix. cessions libres.
20EJ06462

ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 49 84
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

—

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à VILLENAVE D'ORNON du 29 AVRIL 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes ; Forme sociale : Société civile immobilière ; Dénomination sociale : IS INVEST; Siège social : 46 Impasse Adrien Duphil 33140 VILLENAVE D'ORNON; Objet social : location, gestion d'immeubles ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés ; Capital social : 1 000 euros ; Gérance : Monsieur Igor LEVKIV, demeurant 56 rue de la Benauge 33000 BORDEAUX nommé sans limitation de durée. Clauses relatives aux cessions de parts : l'agrément des associés est donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire ; dispense d'agrément pour cessions entre associés. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.
20EJ07550

Société d'Avocats
33, rue Raymond Poincaré
33110 LE BOUSCAT
05 56 02 89 90

—

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 mai 2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI DENTAIRE MENDES FRANCE

Forme sociale : Société Civile Immobilière.

Au capital de : 1000 €.

Siège social : 169 rue Emile Combes 33700 MERIGNAC

Objet social : acquisition construction transformation restauration remise en état démolition gestion location, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, individuels ou en copropriété et toutes opérations mobilières, immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Gérance : M. Matthieu DUPONT demeurant 82 Rue Cerey 33200 BORDEAUX

Clause d'agrément : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'autorisation de l'assemblée prise à la majorité des 3/4 des parts sociales.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
20EJ07552

Par ASSP en date du 16/05/2020 il a été constitué une EURL dénommée :

ATELIER FACADES

Siège social : 1 RUE ROGER VILLANOVA 33600 PESSAC Capital : 1000 € Objet social : TOUS TRAVAUX DE PEINTURE ET DE VITRERIE ET AUTRES ACTIVITES ANNEXES Gérance : M JULIEN LERICHE demeurant 43 ROUTE DE CITON CENAC 33670 SADIRAC Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ07556

Par acte SSP du 28/04/2020, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : IVAZIO Objet social : Gestion et exploitation d'activités de loisirs en intérieur et en extérieur. Siège social : 9 rue de Condé - Bureau 3 33000 BORDEAUX. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux. Au capital de : 10 000 €. Clause restreignant la libre cession des actions : Agrément pour toute cession. Président : M. OZTURK Cédric demeurant 40 bis rue Antoine Lumière - Appt 116 69008 LYON.
20EJ07564

MAISONGAUTIER
SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 82 rue Amédée Berque
33130 BEGLES

—

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP à BEGLES du 15/05/20, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SARL - Dénomination sociale : MAISONGAUTIER - Siège social : 82 rue Amédée Berque, 33130 BEGLES - Objet social : Acquisition d'un bien immobilier en vue de sa location meublée - Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS - Capital social : 1 000 €.

Gérance : Arnaud ROUSSEL-PROUVOST – 82 rue Amédée Berque – 33130 BEGLES.

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance
20EJ07563

Création d'une SCI

Dénomination : **DLSL**

Siège social : 2 Lieu-dit le bourg 33910 Saint Martin de Laye

Capital : 200€

Objet : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobliers

Durée : 99 ans

Transmission des parts sociales : agrément

Gérant : M. LELARDOUX Denis, 2 Lieudit 33910 Saint Martin de Laye

Immatriculation au RCS de LIBOURNE
20EJ07568

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/03/2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :sci Dorard

Forme sociale : Société Civile Immobilière.

Au capital de 1 000 €.

Siège social : 30 Rue Francis Planté 33 600 Pessac.

Objet social : acquisition, vente, administration, propriété, exploitation par bail, location d'immeubles .

Gérance : Mme Flora Dorard demeurant 2 allée Aristide Colotte appartement 47 33 700 Mérignac. Clause d'agrément : voir dans les statuts la clause d'agrément des cessions de parts.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux.

Pour avis
20EJ07565

Par ASSP en date du 19/05/2020 il a été constitué une SCI dénommée :

LES DEUX SOEURS

Siège social : 141 RUE MICHEL MONTAIGNE 33350 CASTILLON-LA-BATAILLE Capital : 100 € Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échanges ou autrement. A titre accessoire, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation. Gérance : M IRIBARNE Laurent demeurant 1 Minjechaude 33350 SAINT-PHILIPPE-D'AIGUILLE Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la Société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LIBOURNE.
20EJ07567

Par ASSP en date du 19/05/2020 il a été constitué une SCI à capital variable dénommée :

FOLLIN/ARNAL - 1

Sigle : FA - 1 Siège social : 4 rue d'Enghien 33440 AMBARÈS-ET-LAGRAVE Capital minimum : 1 € Capital souscrit : 100 € Capital maximum : 10000 € Objet social : Achat, vente, et location de biens immobiliers Gérance : M Follin Luc demeurant 4 rue d'Enghien 33440 AMBARÈS-ET-LAGRAVE Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la Société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ07581

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès-33150 CENON
05.57.77.90.00

—

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à CAVIGNAC en date du 07/03/2020, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION: **IRIS OPTIQUE**; SIEGE SOCIAL: 1 Quai Armand Lalande, 33300 BORDEAUX (Gironde); OBJET: Commerce de détail d'optique; DUREE: 99 ans; CAPITAL: 10000 euros; PRESIDENT: Monsieur Olivier DEBONNE, demeurant 20 Lotissement Le Carosse, 33620 CAVIGNAC (Gironde); AGREMENT: En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés. IMMATRICULATION: au RCS de BORDEAUX. Pour avis, le Président.
20EJ07586

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Inigo SANCHEZ-ORTIZ, Notaire à LIBOURNE (33500), le 14 mai 2020, a été constituée une société civile immobilière dénommée **BREIZH-BASK**, pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX, ayant pour objet social : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens mobiliers et immobiliers, l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété, la construction sur les terrains, effectuer tous travaux, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation de ces biens, l'aliénation, amiable ou judiciaire, obtention de prêt, et toutes opérations destinées à la réalisation de cet objet social. Le siège social est fixé à BORDEAUX (33200), 24 Allée Queyret. Le capital social est fixé à la somme de MILLE EUROS (1.000,00 EUR) divisé en 100 parts de DIX EUROS (10,00 EUR) chacune, numérotées de 1 à 100 et attribuées aux associés en proportion de leurs apports effectués en numéraire uniquement et libérables à première demande de la gérance. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Les premiers gérants sont nommés aux termes des statuts pour une durée indéterminée et sont : Monsieur Emmanuel Michel BASQUE, et Madame Isabelle SEVELLEC, époux demeurant ensemble à EYSINES (33320) 3 Bis Chemin des Ecoles. La société sera immatriculée au R.C.S. de BORDEAUX.

Pour avis. Le notaire.
20EJ07591

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à LE PORGE en date du 19/05/2020, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : HELLOBAT, Siège social : 61 avenue de Bordeaux, LE PORGE (Gironde) Objet : Rénovation Générale des bâtiments et extensions Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 15 000 euros Gérance : Christophe GALEA, demeurant 29 avenue de Certes, AUDENGE (Gironde), Immatriculation : Au RCS de BORDEAUX, Pour avis, le gérant
20EJ07592

CF-AR CONSULTING
SASU au capital de 1000 €
Siège social : 111 avenue de Libourne 33870 VAYRES

CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à VAYRES du 19/05/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée. Dénomination : CF-AR Consulting. Siège : 111 avenue de Libourne 33870 VAYRES. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 1 000 euros. Objet : l'acquisition et la détention de tous titres de participation ou de placement, parts et actions de toutes sociétés, la gestion de ces titres et valeurs mobilières, la gestion de ses filiales, la réalisation de toutes prestations administratives, informatiques, commerciales, financières et de direction générale au bénéfice des sociétés dont elle détient le contrôle ou la majorité des titres ou des droits de vote et plus généralement l'exécution de tous services requis par ces sociétés afin d'assurer leur administration, leur développement et leur animation, toutes opérations de trésorerie avec des sociétés ayant avec elle, directement ou indirectement, des liens de capital conférant à l'une des entreprises un pouvoir de contrôle effectif sur les autres. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : M. Cédric FOUCHÉ, demeurant 111 avenue de Libourne 33870 VAYRES. La Société sera immatriculée au RCS de LIBOURNE.

20EJ07597

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BRUGES du 19 mai 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SARL

Dénomination sociale : RM PARQUET

Siège social : 22 rue Camille Maumey, appartement B 101, 33520 BRUGES

Objet social : pose et rénovation de parquets, agencement de cuisine, aménagement de dressings.

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Romain VAUTRIN, demeurant 16 B route de Touty, 33370 POMPIGNAC et Monsieur Melvine TAINE, demeurant 22 rue Camille Maumey, appartement B 101, 33520 BRUGES.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

20EJ07608

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 19/05/2020, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : SCI LA BONNE PART

Forme : SC

Capital social : 1 000 €

Siège social : 233 avenue Louis Barthou, 33200 BORDEAUX

Objet social : Acquisition, l'administrateur et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous bien ou droit immobilier dont elle pourrait devenir propriétaire

Gérance : M. Mallory VOULOIR demeurant 233 avenue Louis Barthou, 33200 BORDEAUX

Clause d'agrément : Les cessions de parts sociales entre vifs sont libres entre associés, entre ascendants et descendants comme encore entre conjoints

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

20EJ07611

Par acte SSP du 01/05/2020 il a été constitué une **SASU** dénommée:

DAKIONS

Nom commercial: DAKIONS

Siège social: 5 allée de tourny 33000 BORDEAUX

Capital: 500 €

Objet: Travaux de peinture et vitrerie

Président: BAASSOU Souad 4 rue du parc des bergeries 91210 DRAVEIL

Transmission des actions: Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX

20EJ07612

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte e- avocat en date du 14 mai 2020, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes : FORME : Société par Actions Simplifiée DÉNOMINATION : **B.L.S** CAPITAL SOCIAL : 200.000 € divisé en 200.000 actions de 1 € de valeur nominale SIEGE SOCIAL : TRESSES (33370) – 4, RUE AMPERE OBJET : Installations électriques et solaires, réseaux basses et moyennes tensions, systèmes de protection et sécurité des bâtiments, maintenance de ces installations et systèmes, vente des produits y attachés. DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROITS DE VOTE Tout actionnaire quel que soit le nombre de ses actions a le droit de participer aux Assemblées Générales ou de s'y faire représenter dès lors qu'il justifie de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque membre de l'Assemblée a, sous réserve des exceptions légales, autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. CESSION DES ACTIONS Libres en cas d'associé unique. Libres entre associés quand la société ne comprend que deux associés. En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions entre vifs ou à cause de mort, y compris entre associés, sont soumises à l'agrément des associés statuant à la majorité des trois quarts des actions formant le capital social. Concernant les transmissions par décès, il n'est pas tenu compte des actions de l'associé décédé pour le calcul du quorum et de la majorité. PRESIDENT : BILY BTK LTDT Société par Actions Simplifiée au capital de 1.750.000 € Dont le siège social est à BAYONNE (64100) – 4 Impasse de la Faïencerie Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bayonne sous le n° 509 735 122 DIRECTEUR GENERAL : LSi Société par Actions Simplifiée au capital de 3.000 € Dont le siège social est à MONTAGNE – 33570 – La veille des Landes Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LIBOURNE sous le n° 820 672 343 DIRECTEUR GENERAL : Fabien LAYLLE Demeurant à SAINT AUBIN DE MEDOC (33160) 2180 Route de Castelnau IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Pour Avis. Le Président

20EJ07617

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 19/05/2020, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : TCMP CONSEILS

Forme : SARL

Capital social : 2 000 €

Siège social : 51, rue Edmond Blanc, 33290 BLANQUEFORT

Objet social : Le conseil aux entreprises en ressources humaines et recrutement, l'évaluation et l'accompagnement de collaborateurs et de demandeurs d'emploi

Gérance : M. Thomas COURNOU demeurant 37, rue d'Olive – Maison E4 – Résidence Le Clos des Oliviers, 33290 PAREMPUYRE

Mme Mathilde PENNETIER demeurant 51, rue Edmond Blanc, 33290 BLANQUEFORT

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

20EJ07626

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 6.05.2020, à LA TESTE DE BUCH, il a été constitué une société avec les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SAS

Capital : 2 000 euros

Dénomination sociale : **J2S HPA**

Siège social : 61 rue du Port, 33260 LA TESTE DE BUCH

Objet : la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit de toutes valeurs mobilières dans toutes sociétés, le conseil en matière d'audit en assurance.

Durée : 99 ans

Président : Madame Stéphanie ROUGEMAILLE, 38 chemin de Camparian, 33610 CANEJAN

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts y compris entre associés.

Clause d'admission : tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis.

20EJ07631

DUGOUA CADEXPERT

Société d'Expertise Comptable
1 rue Porte des Benauges
33410 CADILLAC
Tél : 0556 626 880
sdugoua@dugouacadexpert.fr

E2M PLIAGES
SARL en cours d'immatriculation au capital de 5.000 €
21 bis Lhoste
33410 CARDAN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13 mai 2020, il a été constitué une SARL dont la dénomination est « E2M PLIAGES » ; Capital : 5.000 € divisé en 100 parts sociales d'un montant de 50 € chacune ; Siège social : 21 bis Lhoste 33410 CARDAN ; Objet : Pliages et façonnage de tôles alu, acier, zinc et métal ; Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

Aux termes de l'assemblée générale du 13 mai 2020, M. CASTAING Laurent, demeurant 21 bis Lhoste 33410 CARDAN, a été désigné gérant de la société pour une durée illimitée.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis et mention.

20EJ07632

CAP CLIENTS 33
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 21 Rue Théophile Gautier, 33160 ST MEDARD EN JALLES

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST MEDARD EN JALLES du 19/05/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : CAP CLIENTS 33

Siège : 21 Rue Théophile Gautier, 33160 ST MEDARD EN JALLES

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 euros

Objet : Prestations de conseil et d'accompagnement auprès des particuliers, des entreprises type maître d'ouvrage et autres organismes publics ou privés. Et plus généralement toutes opérations de conseil en décoration intérieure, notamment optimisation et personnalisation de volumes de logement, état des lieux, reportages photos et vidéos.

Président : Madame Patricia SERIN, demeurant 21 Rue Théophile Gautier, 33160 SAINT MEDARD EN JALLES

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

POUR AVIS

Le Président

20EJ07636

LIGNE ARCHITECTURE
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : Lieu dit Poitevin 33190 NOAILLAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NOAILLAC du 17 Avril 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : LIGNE ARCHITECTURE Siège social : Lieu dit Poitevin 33190 NOAILLAC

Objet social : l'exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste, en particulier la fonction de maître d'œuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Madame Natacha BAROUILLET, demeurant Lieu dit Poitevin 33190 NOAILLAC et Monsieur Cédric DE SABBATA, demeurant Lieu dit Poitevin 33190 NOAILLAC

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis La Gérance

20EJ07651

SERVICE ABONNEMENT
TÉL. 05 57 14 07 55
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

MODIFICATIONS

AJOUT D'ACTIVITE

GLAMOUR POUR TOUS S.A.S. au capital de 1 000,00 Euros. Siège social : 43 Rue de l'Eglise Saint-Augustin 33000 BORDEAUX. R.C.S : 832 905 582 BORDEAUX

L'Assemblée générale du 17/04/2020 a décidé d'insérer les nouvelles activités dans l'objet social de la Société « Presse écrite, édition de livres et magazines et Régie pub ». L'article 2 « OBJET » des Statuts a été modifié en conséquence. Toutes les démarches ont été faites à cet effet. Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.Pour avis et mention.

20EJ06469

---

le 13.03.2020,l'age de la sarl s.e.b. transport,31lot de baillet 33340 bernos beaulac,capital 250€,rcs bordeaux 488746215, transfere le siege au domicile du gerant sebastien lanneluc sis 1bis rue de la chenaie 33430 bazas.rcs bordeaux

20EJ06815

Cabinet d'expertise comptable
BILAN POSITIF
Bordeaux – 05 56 52 73 57
www.bilanpositif.com

OTREMENT EVENT

AVIS DE MODIFICATION

Suite au procès-verbal du 01/01/2020, l'actionnaire unique a décidé la transformation de la société SASU en SARL et le transfert du siège social au 1 rue Cazalis 33000 Bordeaux, avec les caractéristiques suivantes: OTREMENT EVENT RCS Bordeaux 789536232. L'objet, la durée et le capital reste inchangés. La Présidente Mme Sandra BEDOS demeurant au 3 rue des Tilleuls 33520 Bruges devient de ce fait la gérante. Immatriculation au RCS de Bordeaux.

Pour avis

20EJ07026

D.S.
SARL au capital de 8 000€
Siège social: 8 rue Ausone
33000 Bordeaux
825 029 093 RCS Bordeaux

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL & TRANSFERT DU SIÈGE

Par AGE du 05/05/2020, il a été décidé à compter de ce même jour :

- de modifier l'objet social en « Holding, conseil, assistance et toutes prestations commerciales administratives et techniques des entreprises, achat, vent, négoce, import-export de tous produits et matériel »

- de transférer le siège social au 28 Avenue André Reinson, Canopée Bât. E Apt. 501, 33300 Bordeaux

Les articles 2 et 4 des statuts ont été ainsi modifiés.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

20EJ07030

BOURGOIN-PIAZZA,SARL au capital de 2000€.Siège social: 6 VC CAMINOT DE SAUVES 33460 MACAU 477991053 RCS Bordeaux.Le 19/02/20,les associés ont:décidé de transférer le siège social au 28 chemin du petit castera 33460 macau à compter du 19/02/20 décidé de nommer Gérant Mme eve dutruch, 28 chemin du petit castera 33460 macau;Mention au RCS de BORDEAUX

20EJ07194

Cabinet d'expertise comptable
BILAN POSITIF
Bordeaux – 05 56 52 73 57
www.bilanpositif.com

EMMANUEL LAYAN & ASSOCIES

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'un procès-verbal des décisions des actionnaires établi à Bordeaux en date du 01/03/2020, il a été décidé la transformation de la SAS en SARL présentant les caractéristiques suivantes: Dénomination : EMMANUEL LAYAN & ASSOCIES, RCS BORDEAUX 840796767, Siège social: 38 rue Lafaurie de Monbadon 33000 Bordeaux. L'objet, la durée, la capital et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le Président Mr Emmanuel Jean LAYAN demeurant 27 Cours de l'Intendance 33000 Bordeaux devient de ce fait gérant. Immatriculation au RCS de Bordeaux

Pour avis

20EJ07077

INTERVENTION EN ORGANISATION ET DEVELOPPEMENT EURL au capital de 8000 € Siège social : 42 rue de Tauzia 33800 BORDEAUX RCS BORDEAUX 788626075

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 02/05/2020, il a été décidé de modifier la dénomination sociale qui devient : SARLU Laurent VANRECHEM à compter du 02/05/2020 Le siège social est transféré au 8, rue de Marmande 33800 BORDEAUX. Modification au RCS de BORDEAUX.

20EJ07211

GESFIA SASU au capital variable de 100€. Siège social : 231 AV ST JACQUES DE COMPOSTELLE 33610 CESTAS. RCS 828 224 626 BORDEAUX.

L'associé unique, en date du 01/05/2020, a décidé de transférer le siège social au 23 PLACE CHANOINE PATRY 33610 CESTAS. Mention au RCS de BORDEAUX.

20EJ07217

DS AVOCATS

11, allée de la Pacific – 33800 BORDEAUX

Par décisions unanimes des associés et décisions du Président du 07/11/19 de la société **JETKEY INVEST**, SAS au capital de 190.000 €, sise 37 rue Thomas Edison 33610 CANEJAN (819 572 884 RCS BORDEAUX), il a été décidé d'augmenter le capital en numéraire de 701.000 € pour le porter à 891.000€. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX,

Pour avis.

20EJ07225

SOLENIA EURL au capital de 1000 € Siège social : 33 AVENUE DE PARIS ZA LA GARDETTE 33310 LORMONT RCS BORDEAUX 791687346 Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29/04/2019, il a été décidé de transférer le siège social au 16 CHEMIN DE LA CARRAIRE 13015 MARSEILLE 15 à compter du 01/05/2019 . Radiation au RCS de BORDEAUX et immatriculation au RCS de MARSEILLE.

20EJ07229

SOCIETE TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL
A BORDEAUX 23 AVENUE DU JEU DE PAUME

GROUPEMENT FORESTIER BOISVERT

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale du 17/12/2019, il a été décidé de nommer en qualité de gérant M. Jean BOISVERT, demeurant à MARTIGNAS-SUR-JALLES (33127) 47 avenue de Saint Emilion, en remplacement de M. Pierre BOISVERT, décédé, à compter du 17/12/2019.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de SAINTES.

Pour avis

20EJ07256

---

sagec ACTHEOS
Expertise-Comptable / Audit / Conseil

3 rue Pierre et Marie Curie 33520 BRUGES
Tél. : 05 57 19 12 12
Site : www.actheos.com

ASSISTANCE VITICULTURE AUTOMATISME
SAS au capital de 31 000 euros
Siège : 82 avenue Jeanne d'Arc 33130 BEGLES
511 149 593 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIEGE

L'AGE du 30/04/2020 a décidé de transférer le siège social au 14 rue Marcel Issartier, MERIGNAC (33700) à compter du 01/05/2020 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,

Le Président

20EJ07274

LES CHEMINS DU DROIT
Société d'Avocats
30 cours de l'Intendance,
33000 Bordeaux

Le 30.04.2020, les associés de la SAS A&D HOLDING, au capital de 351.000 €, 113, rue des Pins Francs – 33200 BORDEAUX, 813 079 076 R.C.S. BORDEAUX ont décidé, suite à la démission du Commissaire aux comptes titulaire, BXA – BORDEAUX EXPERTISE & AUDIT, de ne pas pourvoir à son remplacement et de supprimer en conséquence toute référence aux Commissaires aux comptes titulaire et suppléant en application de l'article L 227-10 du Code de Commerce

Pour avis

20EJ07263

Aux termes d'une AGE du 01/08/2019, les associés de **SAJE LOCATION**, SARL au capital de 2.000 €, siège social 131 Av de l'Yser 33700 MERIGNAC, RCS BORDEAUX 839 535 218, ont décidé conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce de ne pas dissoudre la Société. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.

20EJ07341

DLLP
185 Boulevard Maréchal Leclerc
Immeuble Le Plaza
33000 BORDEAUX
Tél : 05.47.10.05.50

FIFTY PIZZA
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 5 000 euros
Siège social : Chemin de la Curade - 33460 SOUSSANS
832 102 438 RCS Bordeaux

Par décision en date du 31.01.2020, l'Associé unique a pris acte de la démission de M. Quentin DESQUERRE de ses fonctions de Président, à compter cette même date, et pour pourvoir à son remplacement, a décidé de nommer en qualité de Présidente de la Société, à compter du 31.01.2020 et pour une durée illimitée, AK PIZZA, SAS au capital de 5.000 € sise 6 Chemin de la Curade – 33460 SOUSSANS, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 880 205 745. ; et de nommer en qualité de Directeur Général, à compter du 31.01.2020 et pour une durée illimitée, M. Aurélien GROLEAU, domicilié 12 place Aristide Briand – Appt A – 33480 CASTELNEAU MEDOC.

Pour avis
20EJ07262

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
MOTAERT, DUPOURQUÉ, BARÂLE & ASSOCIÉS

Société d'Avocats
27 Cours Evrard de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tél. 05.56.01.99.77

COLLECTION GRAND TRIANON HOTELS
Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 cours de l'Intendance, 33000 BORDEAUX
492 938 972 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 24 avril 2020, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Michel OHAYON.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : La société FINANCIERE IMMOBILIERE BORDELAISE, société par actions simplifiée au capital de 9 400 000 euros, ayant son siège social 2 cours de l'Intendance – 33000 BORDEAUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 410 312 110 RCS BORDEAUX, représentée par Monsieur Michel OHAYON en sa qualité de Président.

Pour avis

La Gérance

20EJ07281

SCP COUTANT-SEYNHAEVE-LACAPE
Notaires associés
1 Simard 33330 Saint Emilion

GFA DE JAUMARD

Groupement foncier agricole au capital de 159 296,00 €
Lieudit Jaumard 33350 SAINT PEY DE CASTETS
RCS LIBOURNE 314 480 641

CHANGEMENT DE GÉRANT ET MODIFICATION D'OBJET SOCIAL

1) Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale en date du 24 décembre 2019 déposé au rang des minutes de Maître COUTANT, notaire à SAINT EMILION le 27 décembre 2019 il a été décidé de modifier l'article deux des statuts de la manière suivante:

La société a pour objet :

- la propriété, la jouissance, l'administration et la mise en valeur exclusivement par la conclusion de baux ruraux à long terme conformes aux articles L. 416-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime, de tous biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, ainsi que de tous immeubles par destination se rattachant à ces mêmes biens, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition ;

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ceux des immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société.

- et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil du groupement et ne soient pas inconciliables avec la législation régissant le présent groupement foncier agricole.

Conformément aux dispositions de l'article L. 322-16 du code rural et de la pêche maritime et de l'article 793 1 à 4° et 793 bis du code général des impôts, le présent groupement foncier agricole ne pourra procéder à l'exploitation en faire-valoir direct des biens compris dans son patrimoine.

Les différentes dispositions arrêtées dans les statuts ne pourront en aucune manière déroger aux droits du fermier du groupement, tels qu'ils résultent du statut du fermage.

2) Aux termes d'une assemblée générale en date du 27 décembre 2019, il a été décidé de nommer en qualité de gérant Madame Julie Claire VAUTHIER épouse WALKER demeurant à SAINTE FLORENCE (33350) 52 La Carre Sud née à BORDEAUX (33000) le 10 mai 1971, en remplacement de Madame Brigitte BOYER-ANDRIVET épouse VAUTHIER, démissionnaire à compter du 27 décembre 2019.

Les statuts ont été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de LIBOURNE.

Pour avis

20EJ07286

Selon décisions du 13/02/2020, l'associée unique de la **SASU E.D. DEVELOPPEMENT**, au capital de 1.000 €, siège social : Cazères-sur-l'Adour (40270), 398 route de l'Armagnac, 821 901 659 RCS Mont-de-Marsan a nommé à compter du 01/01/2020 M. Antoine ROQUE demeurant à St-Pierre-de-Mons (33210), 1 quartier Roberts, en qualité de président en remplacement de Mme Elisabeth DUFFOUR, démissionnaire, et a transféré le siège social à compter du 01/01/2020 de Cazères-sur-l'Adour (40270), 398 route de l'Armagnac, à St-Pierre-de-Mons (33210), 1 quartier Roberts. L'article 4 des statuts a été modifié. RCS Mont-de-Marsan.

20EJ07287

LES BICQUETS SC au capital de 1056500 € Siège social : 1 Château les Rochers 33210 PREIGNAC RCS BORDEAUX 485389480 R.C.S.BORDEAUX

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 12/05/2020, il a été décidé de nommer M Bayle Olivier demeurant 56 rue Bel Orme 33000 BORDEAUX en qualité deGérant en remplacement de M Bayle Patrick et de Mme Bayle Sabine . Modification au RCS de BORDEAUX.

20EJ07288

BOOSTER CONSULTING

SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 5, Allées de Tourny
33000 BORDEAUX
853 722 593 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes d'une décision en date du 13/05/2020, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au **63 allée des Tulipes - Appt 1482 33600 PESSAC** à compter du 01/06/2020.

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

20EJ07289

GROUPE CAEC
www.groupecaec.fr

ENTREPRISE BORDELAISE D'APPLICATION DE PEINTURE

« EBAP »
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 37 avenue de l'Ile de France, 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX
RCS BORDEAUX 330 940 081

NON RENOUVELLEMENT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Par Assemblée Générale ordinaire en date du 12/05/2020, les associés, après avoir constaté que les mandats de Monsieur Philippe LARROUY, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société CAB 33, Commissaire aux Comptes suppléant, étaient arrivés à expiration, ont confirmé leur décision de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes et ils ont décidé de procéder aux formalités de publicité et de mise à jour du registre du commerce et des sociétés consécutives à la fin de ces mandats

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis
20EJ07292

CONSEIL-FINANCE-GESTION DE PATRIMOINE

Société par actions simplifiée au capital de 500 000,00 euros
Siège social : 68 Quai de Paludate, 33800 BORDEAUX
391 074 259 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un PV des décisions de l'associée unique en date du 13/05/2020, il résulte que les mandats de la société BSF AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de M. Denis PICHARD, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration, qu'ils ne sont pas renouvelés et qu'il n'est pas désigné de nouveaux Commissaire aux Comptes.

20EJ07300

DLLP
DLLP
185 Boulevard Maréchal Leclerc
Immeuble Le Plaza
33000 BORDEAUX
Tél : 05.47.10.05.50

SCI VICTORIA

Société civile immobilière au capital de 15.200 euros
Siège social : 114 avenue d'Arès 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 824 204 945

Par acte unanime en date du 28.01.2020, les Associés ont :

Pris acte de la démission de M. Pascal REYNAUD et de celle de M. Stéphane GARRIGUE de leurs fonctions de Gérants à compter cette même date, et pour pourvoir à leur remplacement, ont décidé de nommer en qualité de Gérants de la Société, à compter du 28.01.2020 et pour une durée illimitée, M. Nicolas BOUDOU, domicilié 1 rue de l'Industrie 33700 MERIGNAC et M. Arnaud DENIS domicilié 68 allée des Peupliers 33000 BORDEAUX.

Décidé d'augmenter le capital social de 1.000 € par voie d'apport en nature et de modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts :

Ancienne mention : capital de 14.200 €

Nouvelle mention : capital de 15.200 €.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.
20EJ07298

COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

BOIS DU MONDE

Société à responsabilité limitée au capital de 216 000 euros
Siège social : Z.A. PORT NEUF 33360 CAMBLANES ET MEYNAC
390.425.965 RCS BORDEAUX

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes d'une AGO en date du 11/05/2020, il résulte que la société unipersonnelle AQA, sise à BORDEAUX (33200), 30 rue des Pins Francs, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 881 802 581, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, en remplacement de la société QUANCARD & LABAT, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2023. Aux termes de cette même assemblée, et conformément aux dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce modifié par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 il a été décidé de nommer en qualité de Commissaire aux comptes suppléant la société CBP AUDIT, sise à MERIGNAC (33700), 5 avenue Charles Lindbergh, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 507 978 385, et ce, pour la durée restant à courir du mandat de la Société unipersonnelle AQA, nommée en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2023.

Mention sera faite au RCS : BORDEAUX

20EJ07299

GROUPE CAEC
www.groupecaec.fr

SOCIETE CIVILE DE MOYENS DES ORL DE DUMES ET ASSOCIES

Société civile de moyens au capital de 458,85 euros
Siège social : 16 Rue Condorcet - ZI des Dûmes
33210 LANGON
RCS BORDEAUX 333 615 144

NOMINATION DE CO-GÉRANT

Par assemblée générale du 27/12/2019, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérant, à compter du 01/01/2020 à 0h00, M. Ronan LE ROCH, demeurant 9 A avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 33140 VILLENAVE D'ORNON. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis

20EJ07304

AQUITAINE DE GESTION

SCI transformée en SAS Au capital de 8 000 euros
Siège social : 6, avenue Antoine Becquerel - Parc Industriel Bersol - 33600 PESSAC
415 234 756 RCS BORDEAUX

L'AGE du 28/01/2020 a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

Dénomination, objet, siège, durée, dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social de la Société demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à 8 000 euros.

Admissions aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : la cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Mme Françoise BERGEYRE, 26 av. du Lac - 64600 ANGLET, anciennement gérante de la société sous la forme SCI, a été nommée présidente de la société sous la nouvelle forme SAS.

Pour avis
20EJ07307

3M33

SARL au capital de 4 000 €
Siège social : 13 rue du Vigneau 33340 GAILLAN EN MEDOC
808 436 992 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 Avril 2020, il a été décidé de transférer le siège social à zone artisanale Belloc lot 26 - 33340 LESPARRE MEDOC à compter du 30 Avril 2020.

L'article 1.4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux

Pour avis
20EJ07309

20 rue de la Cabeyre
33240 St André de Cubzac
05 57 94 06 06
www.gbauditconseil.com

CONSERVES FINES H. PIQUET

Société par actions simplifiée - Au capital de 400 000 euros Siège social : 61, Avenue Jean Moulin - Gazinet, 33610 CESTAS 305 592 289 RCS BORDEAUX

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Aux termes d'une assemblée générale du 31/12/19, il a été décidé de nommer en qualité directeur général la SAS TRANSACTION & ENTREPRISE DE PRODUCTION ARTISANALE,Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros, ayant son siège social 224 Cours de l'Argonne, 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS DE BORDEAUX sous le numéro 833 462 120.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

20EJ07310

---

5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

SCI AUGUST

Société civile Immobilière au capital de 4 500 €uros Siège social : 5 rue des Mesanges 33380 BIGANOS RCS BORDEAUX 518 534 094

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 02 janvier 2020, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social à compter du 02 janvier 2020 au 17 Boulevard Deganne – 33120 ARCACHON.

Pour avis,
20EJ07311

CGIA BORDEAUX
Imm. "Le Lac Sud"
9, rue Théodore Blanc
33520 BRUGES

QUALIT'COLORS33

Société à responsabilité limitée à associé unique Au capital de 2 000 euros Siège social : 105 Rue des Pins Francs 33200 BORDEAUX RCS BORDEAUX 799 356 852

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Par décision de l'associé unique en date du 01/04/2020, le siège social a été transféré Résidence Balzac Appt 10 – 4 Allée Balzac – 33200 BORDEAUX, à compter du même jour.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis,
20EJ07313

EGIFA

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES D'AQUITAINE 31, Allée des Champs de la lande 33470 GUJAN-MESTRAS TEL. : 06 07 84 97 80 E-mail : christian.bruguier@wanadoo.fr Société par Actions Simplifiée au Capital de 157 000 € R.C.S. Bordeaux B 449 945 203 TVA FR14449945203 SIRET N° 449 945 203 00023- APE 6920Z

Aux termes des décisions de l'Associé unique du 5 mai 2020, il a été décidé de cesser d'exercer l'activité d'expertise-comptable à la date du 30 juin 2020 et de ne conserver, à compter du premier juillet 2020, qu'une activité de conseil aux entreprises.

En conséquence, l'Article 2 «OBJET » des Statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention :

La société a pour objet l'exercice de la profession d'expert-comptable.

Elle peut réaliser toutes opérations compatibles avec son objet social et qui se rapportent à cet objet. Elle peut notamment, sous le contrôle du Conseil régional de l'Ordre, prendre des participations financières dans des entreprises de toute nature, ayant pour objet l'exercice des activités visées par les articles 2 et 22, septième alinéa, de l'ordonnance du 19 septembre 1945, sans que cette détention constitue l'objet principal de son activité. (Ord., art. 7, II, al. 2)

Nouvelle mention :

« La société a pour objet, en France ou à l'étranger :

Le conseil pour les affaires et les conseils de gestion,

La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Toutes opérations industrielles et commerciales quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. »

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour Avis
20EJ07317

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU CHATEAU BROUSTET

SCI au capital : 1.413.180 € Siège social : Château Broustet 33720 BARSAC RCS Bordeaux 429 715 709

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 13 mai 2020 les associés ont approuvé la nouvelle répartition des parts sociales suite à l'acquisition par la SAS VIGNOBLES DE TERROIRS, dont le Siège Social est à Bordeaux (33100) - 183 quai de Brazza immatriculée au RCS de Bordeaux n° 493 270 219, des 17999 parts de la SARL DIDIER LAULAN VITICULTURE.

La SAS VIGNOBLES DE TERROIRS a été nommée Gérante sans limitation de durée en remplacement de Monsieur Didier LAULAN. Les associés ont également décidé de transférer le Siège Social à Bordeaux (33100) - 183 quai de Brazza.

Les articles 4 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis, le Gérant.
20EJ07318

SOCIETE BROUSTET - LAULAN

SCEA au capital : 1.352.222,78 € Siège social : Château Broustet 33720 BARSAC RCS Bordeaux 398 272 930

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 13 mai 2020 les associés ont approuvé la nouvelle répartition des parts sociales suite à l'acquisition par la SAS VIGNOBLES DE TERROIRS dont le Siège Social est à Bordeaux (33100) - 183 quai de Brazza immatriculée au RCS de Bordeaux n° 493 270 219, des 8 parts de la SARL DIDIER LAULAN VITICULTURE.

La SAS VIGNOBLES DE TERROIRS a été nommée Gérante sans limitation de durée en remplacement de Monsieur Didier LAULAN. Les associés ont également décidé de transférer le Siège Social à Bordeaux (33100) - 183 quai de Brazza.

Les articles 4 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis, le Gérant.
20EJ07319

---

5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

CEVA

Société civile Immobilière au capital de 125 000 €uros Siège social : 5 rue des Mesanges 33380 BIGANOS RCS BORDEAUX 831 208 079

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 02 janvier 2020, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social à compter du 02 janvier 2020 au 17 Boulevard Deganne – 33120 ARCACHON.

Pour avis,
20EJ07322

AUPUS ÉQUIPEMENTS

SARL au capital de 1.000 € 142 Cours d'Ornano 33700 MERIGNAC 852 778 109 RCS BORDEAUX

Aux termes de l'AGE du 15/01/2020, les associés ont décidé de procéder aux modifications suivantes :

- transformer à compter du 15/01/2020, la Société en Société par Actions Simplifiée.

En conséquence de cette transformation :

- d'adopter de nouveaux statuts sous sa forme nouvelle,

- la dénomination, le capital, l'objet social, les dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social demeurent inchangés,

- la durée de la société est fixée à 99 années.

- de transférer le siège social du 142 Cours d'Ornano 33700 MERIGNAC au Bâtiment ChemInnov ENSCBP-Bordeaux INP 14 avenue Pey Berland 33600 PESSAC, à compter du 15/01/2020.

- Eric ROMEFORT demeurant 142 Cours d'Ornano 33700 MERIGNAC devient Président pour une durée illimitée.

Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux.

20EJ07328

DIDIER LAULAN DISTRIBUTION

SARL au capital : 7.625 € Siège social : Château Saint Marc 33720 BARSAC RCS Bordeaux 398 034 249

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 13 mai 2020 les associés ont approuvé la détention de toutes les parts sociales par la SAS VIGNOBLES DE TERROIRS dont le Siège Social est à Bordeaux (33100) - 183 quai de Brazza, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le N° 493 270 219, suite à l'acquisition des parts détenues par la SARL DIDIER LAULAN VITICULTURE et par Monsieur Didier LAULAN.

Mme Marina GINELLI, demeurant 4, Le Siron - 33490 SAINT MARTIN DE SESCAS, a été nommée Gérante sans limitation de durée en remplacement de Monsieur Didier LAULAN.

Les associés ont également décidé de transférer le Siège Social à Bordeaux (33100) - 183 quai de Brazza.

Les articles 5 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis, le Gérant.
20EJ07332

CALEA

SAS au capital de 10 000 € Siège social : 49 rue Henri Fosse 33400 TALENCE 450 301 809 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes de l'assemblée générale du 30/04/2020, il a été décidé de transférer le siège social au **513 Cours de la Libération 33400 TALENCE** à compter du 01/05/2020.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
20EJ07334

ABT-AUTO SARL au capital de 1000 € Siège social : 15 CHEMIN LA HOURCADE 33440 AMBARÈS-ET-LAGRAVE RCS BORDEAUX 509383121

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22/01/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 06 CHEMIN LA HOURCADE 33440 AMBARÈS-ET-LAGRAVE à compter du 01/01/2020

Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ07337

Par décisions unanimes du 23/03/2020, les associés de **SAJE LOCATION**, SARL au capital de 2.000 € dont le siège social est sis 131 Avenue de l'Yser 33700 MÉRIGNAC, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 839 535 218, ont augmenté le capital social d'une somme en numéraire de 20.000 €, pour le porter à 22.000 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.
20EJ07338

AERONEFS SERVICES SAS au capital de 150000 € Siège social : 12 Chemin de Villeneuve 33480 SAINTE-HÉLÈNE RCS BORDEAUX 823171798

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 25/10/2019, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 150000 à 450000 € à compter du 25/10/2019

20EJ07314

COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

TRONEL ARMES
Société à responsabilité limitée au capital de 17 510,00 euros Siège social : 2 rue Bouche 33140 VILLENAVE D'ORNON 441 132 693 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 26/09/2019, la collectivité des associés a pris acte de l'interdiction de gérer frappant M. Bruno TRONEL et a nommé en qualité de nouvelle gérante Mme Eléna RIPEANU, demeurant 1 C Domaine de la Bourgalade, 33410 CARDAN, pour une durée illimitée à compter du 26/09/2019.

20EJ07339

BAT MCP
Société À Responsabilité Limitée au capital de 7 500 euros Siège social : 55, rue Marcel Sembat 33150 CENON (Gironde) 450 985 965 RCS BORDEAUX

MODIFICATION DU CAPITAL

Par délibération en date du 6/02/2020, l'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 82 500 € par incorporation de réserves.

Le capital social est désormais fixé à la somme de 90 000 €.

L'article 9 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis

20EJ07342

TIME CAP TRANSPORTS
SASU au capital de 500 € Siège social : Residence les terrasses bâtiment 5i - appt 165 rue henry de montherlant 33400 TALENCE 838 371 813 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes d'une décision en date du 10/02/2020, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au **24 avenue de Gradignan résidence de Rambaud Maison 1 33850 LEOGNAN** à compter du 10/02/2020.

L'article Article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

20EJ07344

OCEANA VENT SOLEIL ET MAREE
SAS au capital de 5000 € Siège social : 14/14 BIS QUAI DU CAPITAINE ALLEGRE, 33120 Arcachon 820 331 254 RCS de Bordeaux

L'assemblée générale du 28/10/2019 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Modification au RCS de Bordeaux

20EJ07349

GADRASSOCIÉS
Rue de la Blancherie – Immeuble Bistre – 3ème Etage
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
Tél. : +33 (0)5.56.77.24.87 – mail : info@3g-gadras.fr
site www.3g-gadras.fr

SIAGI
SARL au capital de 600 000 € porté à 850 000 € Siège social : 91 Impasse J. Kepler - 33127 ST JEAN D'ILLAC 483 257 333 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 27/03/2020 a augmenté le capital, à cette même date, de 250 000 € par incorporation de réserves et élévation du nominal des parts de 600 à 850 € chacune. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX. Ancien capital : 600 000 €. Nouveau capital : 850 000 €. Pour avis, la Gérance

20EJ07351

LEXCO SOCIÉTÉ D'AVOCATS
81 rue Hoche 33200 Bordeaux

AVIS DE NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMTPES

Aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire du 31.03.2020, la société DEVELOPPEMENT PARTICIPATION INVESTISSEMENT-DPI, SARL au capital de 826 230 euros, dont le siège social est à EYSINES (33320) - ZAC Mermoz - 13 rue Jean Baptiste Perrin, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°491 891 107, a nommé la société COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT, société par actions simplifiée au capital de 600 000 euros, dont le siège social est à BORDEAUX (33800) - 68, quai de Paludate, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 494 030 182, en qualité de Commissaire aux Comptes pour un mandat de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice de l'exercice clos le 30 septembre 2022.

Pour avis

La Gérance

20EJ07348

BORDOSKI SARL au capital de 1.000 € sise 30 AVENUE DU MONUMENT SALINS 33970 LEGE CAP FERRET 799038385 RCS de BORDEAUX, Par décision de l'AGE du 11/05/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 31 RUE JULES FERRY 33110 LE BOUSCAT. Mention au RCS de BORDEAUX.

20EJ07371

BBRM
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social : 19, AVENUE DES MONDAULTS – CHEZ SCI LOUROMAR, 33270 FLOIRAC 830 532 206 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 09 mars 2020, l'associée unique a décidé :

- de transférer le siège social 19, AVENUE DES MONDAULTS – CHEZ SCI LOUROMAR, 33270 FLOIRAC au AVENUE DE LA BASSE NAVARRE, PARC D'ACTIVITE ERRAIKI, CHEZ SCI EUSKAL INVEST, 64 990 ST PIERRE D'IRUBE à compter du 09 mars 2020 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS

Le Président

20EJ07363

SCI LES GRANDS RANDEAUX DE L'HERMITAGE
Société Civile Au capital de 1 524 euros Siège social : 7 Rue André Lafon Résidence Saint Jacques 33390 - BLAYE 327 138 145 R.C.S LIBOURNE

CHANGEMENT DE GÉRANT ET TRANSFERT DE SIÈGE

Par décision en date du 09/01/2020, les associés ont décidé de nommer M Gaël HERAUD, sis Poitiers (86000) 19 Rue Gabriel Morin, en qualité de gérant en remplacement de Mme Geneviève HERAUD, décédée.

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 15/01/2020, le siège social a été transféré du 7 Rue André Lafon – Résidence Saint Jacques 33390 BLAYE au 184 Boulevard Président Franklin Roosevelt, à compter du même jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, La gérance

20EJ07368

COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

TCSG FILMS
SAS au capital de 1 000 € porté à 45 000 € Siège social : 36 bis rue Poquelin Molière 33000 BORDEAUX 818 116 733 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATIONS

Du procès-verbal de l'AGEX du 31/01/2020, il résulte que le capital social a été augmenté de 44 000 € par incorporation de réserves. Ancienne mention : Le capital social est fixé à 1 000 € Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 45 000 € L'AGEX a également décidé de transférer le siège social du, 221 rue Ste Catherine 33000 BORDEAUX au 36 bis rue Poquelin Molière 33000 BORDEAUX à compter du 31/01/20. En conséquence, les articles 4, 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

20EJ07369

SCI ESPACE G
Société Civile Au capital de 152 449 euros Siège social : 7 Rue André Lafon Résidence Saint Jacques 33390 BLAYE 412 059 321 R.C.S LIBOURNE

CHANGEMENT DE GÉRANT ET TRANSFERT DE SIÈGE

Par décision en date du 10/01/2020, les associés ont décidé de nommer M Gaël HERAUD, sis Poitiers (86000) 19 Rue Gabriel Morin, en qualité de gérant en remplacement de Mme Geneviève HERAUD, décédée.

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 15/01/2020, le siège social a été transféré du 7 Rue André Lafon – Résidence Saint Jacques 33390 BLAYE au 184 Boulevard Président Franklin Roosevelt, à compter du même jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, La gérance

20EJ07373

SOPHIASKI SCI au capital de 250.000 € sise 17 avenue wagner 83320 CARQUEIRANNE 527881171 RCS de TOULON, Par décision de l'AGE du 11/05/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 31 rue jules ferry 33110 LE BOUSCAT. Gérant: M. GABINSKI AYMERIC 31 RUE JULES FERRY 33110 LE BOUSCAT Objet: Acquisition gestion administration exploitation par bail location de biens immobiliers Durée: 99 ans Radiation au RCS de TOULON et ré-immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ07376

KALIMNOS
Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros Siège social : 30 rue Pasteur, 33110 LE BOUSCAT 882.286.248 RCS BORDEAUX

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

Suivant décision de la Présidente en date du 11/05/2020, il a été décidé de modifier la dénomination sociale de la société à compter du 11/05/2020.

Ancienne dénomination : KALIMNOS

Nouvelle dénomination : KALYMNOS

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

20EJ07378

Par décision du 28/04/2020, les associés de la SAS **MEDRIK DYNAMIC TECHNOLOGY FRANCE**, capital : 1.000 euros, siège social : Plateforme Technologique d'Innovation Biomédicale (PTIB) Hôpital Xavier Arnozan – Avenue du Haut Leveque 33600 PESSAC - RCS BORDEAUX 834 264 657, ont décidé de nommer comme nouveau Président à compter du 01/05/2020 et pour une durée illimitée, en lieu et place de Mme Maryam HADDADI démissionnaire, Mme Zahra CHARKHCHIHA, née le 09/09/1989 à TEHERAN (IRAN) de nationalité iranienne, demeurant au 3 rue de la Mirante 33600 PESSAC, et de modifier l'objet social comme suit dans son énoncé principal :

. Tous types de prestations de services,

. Ingénierie, formation, recherche en matière de produits innovants, de logiciels, de dispositifs et d'instruments médicaux,

. Import-export.

20EJ07380

---

les avocats
SELARL TGB
Avocats à la Cour
55 rue du Loup
33000 BORDEAUX
Tél : 05.35.14.00.81
Fax 05.35.14.00.90

AVIS DE MODIFICATION

Avis est donné de la révocation du directeur général de la SAS **ROCKETFID**, capital social de 6.415€, siège social : 67 rue Saint Jean, Bordeaux (33800), RCS Bordeaux 795 093 301.

Par décision en date du 07/05/2020, a été révoqué de ses fonctions de directeur général avec effet immédiat : Monsieur Yan JURADO demeurant 1 Le Roc, Casseuil (33190). L'article 12 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.

20EJ07382

S.A.S SERENDE TRANSPORTS SERVICES
5 Avenue Gustave Eiffel 33700 Mérignac 834 396 202 RCS Bordeaux

Suite à l'assemblée général du 10 Avril 2020 il a été décidé :

- Le capital sociale est augmenté de 2 000 € à 7 500 €.

- Mme Diallo Fatoumata Binta n'est plus directrice générale. M. Barry Mamadou Pethe reste Président de la SAS et assumera la gestion de la société.

20EJ07362

COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

MEDULES IMMOBILIER
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 9 Quai Numa Sensine
33310 LORMONT
522 762 947 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un PV en date du 13/03/2020 l'associé unique a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 €.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme de SARL, la Société était gérée par M. Nicolas FORCET.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par M. Nicolas FORCET, demeurant 7A rue de Lattre de Tassigny, 33290 BLANQUEFORT.

20EJ07385

SISYPHE
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 2 rue Henri De Toulouse Lautrec, 33150 CENON
477965008 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DU SIÈGE

Aux termes d'une délibération en date du 14 mai 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée SISYPHE a décidé de transférer le siège social du 2 rue Henri De Toulouse Lautrec, 33150 CENON à l'Impasse Rudolf Diesel n°7 33700 MERIGNAC à compter du 01/07/2020 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, le Président

.

20EJ07392

ESPRIT LITTORAL
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 2 Rue René Martrenchar
33150 CENON
491565743 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DU SIÈGE

Aux termes d'une décision en date du 14 mai 2020, l'associée unique a décidé :

- de transférer le siège social du 2 Rue René Martrenchar, 33150 CENON à Impasse Rudolf Diesel n°7 33700 MERIGNAC à compter du 01/07/2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la Gérance

20EJ07390

LES JURISTES ASSOCIES DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 Bordeaux

PROJETS PIZZE
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Les Halles de Bacalan – 10 Esplanade de Pontac – 33300 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 832 379 028

Aux termes des délibérations de l'AG du 09.03.2020, il a été décidé

1) d'étendre l'objet de la manière suivante et de modifier l'article 2 des statuts de la manière suivante :

- L'exploitation d'un fonds de commerce de vente de pizzas sur place et à emporter,- La prise de participations dans toutes sociétés de quelque forme que ce soit et quel que soit leur objet,- La gestion directe ou indirecte de ces participations ainsi que de tous portefeuilles d'actions de parts, ou d'obligations,- La participation dans toutes sociétés immobilières, quelle qu'en soit la forme et quel que soit leur objet,- Plus spécialement la participation au capital de sociétés commerciales ayant pour objet l'achat, la vente, la gestion et l'exploitation de tous commerces en France et à l'étranger ayant trait à la vente de pizzas sur place ou à emporter et la participation au capital de sociétés à objet civil ayant pour objet l'acquisition, la gestion et la vente d'immeubles affectés à ces commerces,- La création, l'achat, la vente, la concession, l'exploitation, la gestion directe ou indirecte de fonds de commerce ayant des activités identiques ou similaires à celles ci-dessus visées,- L'acquisition, le dépôt, la propriété, la gestion, l'exploitation, la concession, la cession de toutes marques et brevets,- Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou susceptible d'en favoriser l'extension et le développement.

2) de modifier la dénomination sociale de la Société et de modifier l'article 3 des statuts en conséquence, à savoir :

- ancienne dénomination : PROJETS PIZZE- nouvelle dénomination : HALL'TAGLIO

Pour avis, La Gérance.

20EJ07387

Cabinet François ROMAIN
Cabinet d'Avocat
68 avenue Jean Jaurès
33150 Cenon
Tél. 05 56 33 34 35

AVIS DE TRANSFORMATION

Par assemblée générale du 05.05.2020, les associés de la société « PR Finance & Participation », SARL au capital de 37.500 €, siège social : LE BOUSCAT (33110), 44 Avenue Lakanal, 489 401 190 R.C.S. BORDEAUX, ont décidé de transformer la Société en Société par Actions Simplifiée.

M. Patrice ROCHE, demeurant à LE BOUSCAT (33110), 44 Avenue Lakanal, Gérant de la société sous son ancienne forme, a été nommé en qualité de Président.

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.

20EJ07391

ECO VERT HABITAT SAS au capital de 5000 € Siège social : 8 RUE GUY PELLERIN ZONE EYRIALIS 33114 LE BARP RCS BORDEAUX 851694828 Par décision du président du 07/05/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 8 RUE CHEMIN DE LA NOUE 21600 LONGVIC à compter du 11/05/2020 . Radiation au RCS de BORDEAUX et immatriculation au RCS de DIJON.

20EJ07381

QUALI CARRELAGE
QUALI CARRELAGE
SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 16 chemin de l'endroit du Roy
33240 LA LANDE DE FRONSAC
813 537 552 RCS LIBOURNE

MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 23/03/2020, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 9 000 € pour le porter de 1 000 € à 10 000 € par une augmentation par incorporation de réserves à compter du 23/03/2020.

L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de LIBOURNE.

20EJ07388

Expertise Audit advisory
Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
www.expertiseauditadvisory.com

SODETECH SARL
Société à responsabilité limitée
Au capital de 265 800 euros
Siège social : 949, avenue du Parc des Expositions
33260 LA TESTE DE BUCH
RCS BORDEAUX 504 033 960
Transféré au : 3, rue de l'Ile aux Oiseaux
33260 LA TESTE DE BUCH

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 28 juin 2019, l'Assemblée Générale Mixte des Associés de la Société à responsabilité limitée SODETECH SARL a décidé de transférer le siège social du 949, avenue du Parc des Expositions - 33260 LA TESTE DE BUCH au 3, rue de l'Ile aux Oiseaux - 33260 LA TESTE DE BUCH compter du 28 juin 2019, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Pour avis La Gérance

20EJ07396

TK
SARL au capital de 276.000 €
Centre commercial AUCHAN
33270 BOULIAC
519 590 012 RCS BORDEAUX

Le 7 mai 2020, l'associé unique a constaté la démission de Didier TRAINEAU et Françoise TRAINEAU de leurs mandats de gérants de la société et décide de nommer en remplacement pour une durée indéterminée Prescillia DALLEAU demeurant 9 impasse de l'Oiselier 33650 MARTILLAC.

20EJ07402

TK
SARL au capital de 60.000 €
Centre commercial AUCHAN
33270 BOULIAC
519 590 012 RCS BORDEAUX

L'AGE du 30/03/2020 a décidé d'augmenter le capital de 216.000 € par élévation de la valeur nominale des actions et incorporation du compte courant d'associé pour le porter de 60.000 € à 276.000 €. Le capital sera ainsi réparti en 6.000 parts de 46 € chacune de valeur nominale.

20EJ07403

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
MOYAERT, DUPOURQUÉ, BARÂLE & ASSOCIÉS
Société d'Avocats
27 Cours Evrard de Fayolle
33000 BORDEAUX

FINANCIERE TRIANON
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 cours de l'Intendance, 33000 BORDEAUX
827 741 109 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION DE CAPITAL SOCIAL

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 22 avril 2020, l'associé unique a décidé :

- une augmentation du capital social de 399 000 euros par apports en numéraire, pour le porter à 400 000 euros ;

- puis une réduction du capital social de 350 000 euros pour le ramener à 50 000 euros, par voie de réduction de la valeur nominale des parts.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à mille euros (1 000 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à la somme de cinquante mille euros (50 000 euros).

Pour avis

La Gérance

20EJ07397

SCCV 480 NAVARROSSE
Société civile immobilière
au capital de 400 euros
Siège social : 2 rue Henri de Toulouse Lautrec
33150 CENON
843 246 257 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DU SIÈGE

Aux termes d'une délibération en date du 14/05/2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 2 rue Henri de Toulouse Lautrec, 33150 CENON à l'Impasse Rudolf Diesel n°7 33700 MERIGNAC à compter du 01/07/2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis, la Gérance

20EJ07398

AZUR DRONES
SAS au capital de 1.900.284,00 euros
Siège social : 2 Rue Vert Castel
33700 MERIGNAC
811 794 601 RCS Bordeaux

De l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29/01/2020, il résulte que le capital social a été augmenté pour être porté à 2.238.671 euros.

Des décisions du Président en date du 30/01/2020, il résulte que le capital a été augmenté pour être porté à 2.264.125,00 euros.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Bordeaux.

20EJ07401

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
MOYAERT, DUPOURQUÉ, BARALE & ASSOCIÉS

Société d'Avocats
27 Cours Evrard de Fayolle
33000 BORDEAUX

FINANCIERE TRIANON
Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 2 cours de l'Intendance, 33000 BORDEAUX
827 741 109 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 7 mai 2020, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 50 000 euros.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Madame Valérie MORAUD.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : La société FINANCIERE IMMOBILIERE BORDELAISE, société par actions simplifiée au capital de 9 400 000 euros, ayant son siège social 2 cours de l'Intendance – 33000 BORDEAUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 410 312 110 RCS BORDEAUX, représentée par Monsieur Michel OHAYON en sa qualité de Président.

Pour avis

La Gérance
20EJ07399

EXEME ACTION
Société d'exercice libéral par actions simplifiée au capital de 40.000 euros
70 rue Abbé de l'Epée
33000 Bordeaux
510 651 854 RCS Bordeaux

Suivant PV des décisions unanimes du 01/09/2019, les associés ont décidé de nommer en qualité d'administrateurs M. Jean MERLET-BONNAN né le 27/02/1983 à Mont de Marsan (40), M. Ambroise Jeannot né le 29/06/1977 à Clamart (92) et M. Jérémy LAMBERT né le 13/09/1985 à Saint-Denis (974) tous trois domiciliés 70 rue Abbé de l'Epée à Bordeaux (33000).

Suivant PV de l'assemblée générale du 02/03/2020, les associés d'EXEME ACTION ont décidé de modifier l'objet social comme suit : la détention de parts ou d'actions de sociétés d'exercice libéral de la profession d'avocat ; la participation à tout groupement de droit français ou étranger ayant pour objet l'exercice de ladite profession ; la formation et notamment la formation des élus locaux ; la gestion, l'achat, la vente de ces participations, par tous moyens à sa convenance ; toutes activités ayant trait au conseil en matière financière, de gestion et d'organisation administrative pour le compte des sociétés dans lesquelles la société détient une participation ; toutes prestations de services s'y rapportant ; toutes opérations de quelque nature que ce soit ayant trait directement ou indirectement aux activités spécifiées ci-avant.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis,
20EJ07404

Notaire

SCP COUTANT-SEYNHAEVE-LACAPE
Notaires
1 Simard 33330 Saint Emilion

Aux termes d'un acte reçu par Maître SEYNHAEVE, notaire à SAINT EMILION en date du 18 Février 2020, l'associé unique de la société dénommée VITI'BF, Société à Responsabilité Limitée, au capital de 2.000,00 € ayant son siège social à SAINT SEURIN SUR L'ISLE (Gironde) 13 rue Romain Rolland, identifiée sous le numéro SIREN 539 064 592 RCS LIBOURNE, ont convenu à l'unanimité de transformer ladite société en société civile immobilière et dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Objet social :

La société a pour objet en France et à l'étranger :

- l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières ou autres qu'immobilières,

- l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

- la gestion de portefeuille de titres ou autres placements financiers,

Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Dénomination : **SCI BOCQUET**

Capital : 2.000,00 €

Siège social : SAINT SEURIN SUR L'ISLE (Gironde) 13 rue Romain Rolland

Gérance : Monsieur Franck BOQUET.

Toutes les formalités légales seront accomplies auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de LIBOURNE.

Pour Avis et Insertion

Signé : Elisabeth SEYNHAEVE, Notaire.
20EJ07416

SCI DU SOLEIL
Société civile
Capital de 7622,45 EUR,
SIEGE : BORDEAUX (33000), 35 Bis Le Chapelier
identifiée au SIREN
RCS BORDEAUX 380 242 081

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL – NOMINATION DE CO-GERANT

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale en date du 19 décembre 2019, les associés ont décidé :

- de transférer le siège social de la société du 35 Bis Rue Le Chapelier à BORDEAUX (33000) au 79 Bis Rue Ducau,

- de nommer Madame Françoise MOREL épouse LE FUR, demeurant à BORDEAUX (33000), 79 Bis Rue Ducau, en qualité de co-gérante, pour une durée indéterminée.

Les articles 4 et 18 des statuts seront modifiés en conséquence. Modification RCS de BORDEAUX. Pour avis.

20EJ07428

ADB FRANCE SASU au capital de 100 € Siège social : 28 rue des Frères Lumière 33560 CARBON-BLANC RCS BORDEAUX 878293166

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 12/03/2020, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 100 à 3100 € à compter du 12/03/2020
20EJ07429

EPA

Expertise Audit Advisory
Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
www.expertiseauditadvisory.com

SODETECH SARL
Société à responsabilité limitée
Au capital de 265 800 euros
Siège social :
3, rue de l'Ile aux Oiseaux
33260 LA TESTE DE BUCH

AVIS DE CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2020

Le nom de madame Suzanne LARROCHE, ancienne Gérante, a été retiré des statuts sans qu'ily ait lieu à un remplacement par celui de monsieur Patrick LARROCHE, nouveau Gérant,domicilié au 3 Rue de l'Ile aux Oiseaux – 33260 LA TESTE DE BUCH

L'article 12 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance
20EJ07419

SOTHEBY'S INTERNATIONAL REALTY
BORDEAUX • PARIS

SCI FRANAT
SC au capital 152 449,02 Euros
Siège social : 52 Rue Frantz Malvezin – 33200 BORDEAUX
404 144 099 RCS BORDEAUX

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 23/12/2019, il a été décidé de nommer Mme Nathalie GRAWITZ veuve COUTOU en qualité de gérant en remplacement de M. Francis COUTOU et de transférer le siège social du 52 Rue Frantz Malvezin – 33200 BORDEAUX au 9 rue Ducau 33000 BORDEAUX. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.
20EJ07412

SCI PHOENIX
15 Place Maucaillou
33000 BORDEAUX
SCI au capital de 1.524,00 €
RCS BORDEAUX 439 874 207

MODIFICATION OBJET SOCIAL

Aux termes d'une AGE du 23 décembre 2019, il a été décidé d'élargir l'objet social de la société à l'acquisition, location, échange, mise ou prise à bail, l'exploitation, la vente éventuelle et notamment l'acquisition, la gestion, l'entretien d'un immeuble sis à BORDEAUX (33000) 15 Place Maucaillou et éventuellement la mise à disposition à titre gratuit des associés des immeubles sociaux.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis
20EJ07418

Cabinet Philippe SERRE
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
MARCHEPRIME : ARCACHON

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SAINT'Y
SCI au capital de 1.800 €
13, chemin du Bourgeon, 33950 LEGE CAP-FERRET
RCS BORDEAUX 492 858 402

AVIS DE MODIFICATIONS

L'AGE du 08/02/2020 a décidé de :

- nommer M. Nicolas JIMENEZ, demeurant 2 rue Suzanne Lenglen 33380 MARCHEPRIME en tant que Gérant, en remplacement de M. Francis JIMENEZ, demeurant 13 chemin du Bourgeon 33950 LEGE CAP-FERRET, démissionnaire

- modifier la dénomination sociale qui devient, à compter de ce jour, SAINT'Y

- transférer le siège social du 13 chemin du Bourgeon 33950 LEGE CAP-FERRET au 2 rue Suzanne Lenglen 33380 MARCHEPRIME, avec effet à compter de ce jour

- mettre en harmonie les statuts

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
20EJ07438

INSTITUT EUROPÉEN DE MANAGEMENT DE LA SANTÉ
SAS au capital de 1 800 €
Siège social : 28 rue Maréchal Gallieni
33200 BORDEAUX
792 171 365 RCS BORDEAUX

MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 12/05/2020, il a été décidé de modifier l'objet social comme suit à compter du 16/05/2020 :

La société a pour raison d'être d'apporter sa connaissance en ingénierie de projets complexes aux établissements de santé, aux établissements médico-sociaux et aux professionnels de santé. Notre mission est de conduire le changement dans la gouvernance des systèmes de santé pour favoriser la meilleure transformation sociale et sociétale.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
20EJ07425

AUTODATA SAS
SAS au capital de 10.000 euros
Siège Social : Zone Artisanale Jean Zay 33150 Cenon
538 354 473 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes des décisions de l'Associée Unique en date du 11 mai 2020,

- il a été pris acte de la démission de M. Roderick WILLIAMS de ses fonctions de Président, à compter du 15 mai 2020,

- M. Jason BRADY demeurant 2002 Rock Dove CT. Westlake TX 76262 Etats-Unis d'Amérique a été nommé en qualité de Président, pour une durée non limitée, à compter du 15 mai 2020,

- Mme Aileen YOUNG demeurant Orchard House Netherton Abingdon OX13 5lt Royaume-Uni a été nommée en qualité de Directeur Général, pour une durée non limitée, à compter du 15 mai 2020.
20EJ07407

COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

WIRAPU'RU

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social : 7 Avenue Pasteur, 33510 ANDERNOS LES BAINS 818 551 772 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une décision en date du 03/03/2020, l'associé unique a décidé :

- de remplacer à compter du 03/03/2020 la dénomination sociale WIRAPU'RU par NATURAL LKZ et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

- d'étendre l'objet social aux activités d'exploitation d'un fonds de commerce de brasserie et bar, exploitation d'un concept store, fabrication et vente de matériel de surf et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

20EJ07440

SCI JEM

SCI au capital de 1.000 € Siège social : 411, Avenue de Verdun 33700 MÉRIGNAC 805 125 382 R.C.S. Bordeaux

Par procès-verbal en date du 16 mars 2020, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social au 451 rue Claude Monet 40600 Biscarrosse à compter du 20 mars 2020.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

La société sera radiée du RCS de Bordeaux et immatriculée au RCS de Mont de Marsan.

20EJ07445

L&D33

Société par actions simplifiée au capital de 73 675 euros Siège social : 11 Chemin des graves, Le Maine Blanc, 33230 GUITRES 829586635 RCS LIBOURNE

AVIS

Aux termes d'une délibération en date du 14/05/2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée L&D33 a décidé de transférer le siège social du 11 Chemin des graves, Le Maine Blanc, 33230 GUITRES au 1 A Chemin quai de l'Isle, Loiseau, 33126 FRONSAC à compter du 01/06/2020 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. Le Président

20EJ07447

SCEA BOURLON-DESTOUET

Société civile d'exploitation agricole au capital de 300 000 € ramené à 156 000 € Siège social : Château Guibeau-33570 PUISSEGUIN 514 152 198 RCS LIBOURNE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 octobre 2019 a autorisé le retrait de deux associés et constaté la réduction du capital social de 300 000 € à 156 000 € par annulation de 1 440 parts sociales. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE.

Pour avis

La Gérance

20EJ07448

SELARL Philippe
QUERON ET ASSOCIES
Société d'avocats
1 place Lainé
Bourse Maritime
33000 Bordeaux

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE LARRIBIERE

Société civile au capital de 865 488 euros Siège : Château Trapaud 33330 Saint Etienne de Lisse RCS LIBOURNE 411 379 654

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de leurs décisions unanimes du 4 mai 2020, les associés ont décidé la transformation de la Société **en société par actions simplifiée** à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et ont adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société devient SAS LARRIBIERE.

Son objet reste l'exploitation de domaines viticoles.

Son siège, sa durée demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 865 488 €, divisé en 5694 actions.

La Société sous sa nouvelle forme continue d'être dirigée par Madame Béatrice LARRIBIERE

Président : Madame Béatrice LARRIBIERE demeurant Château Trapaud 33330 SAINT ETIENNE DE LISSE

Exercice du droit de vote : une action/une voix.

Transmission des actions - Agrément : toute cession à un tiers non associé soumise à agrément de la collectivité des associés.

Mention sera faite au RCS de LIBOURNE .

Pour avis

20EJ07424

CABINET MIO
37 avenue de l'europe
CS 80084
33350 ST MAGNE DE CASTILLON
05 57 56 05 70

GFV LES TERRES AMOUREUSES

Société civile Au capital de 6 000 euros porté à 210 000 euros Siège social : 21 rue de Beynat 33350 SAINT MAGNE DE CASTILLON 844 258 335 RCS LIBOURNE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 15 novembre 2019 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 204 000 euros par apports en numéraire.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à six mille euros (6 000 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à deux cent dix mille euros (210 000 euros).

L'avis de constitution de la société a été publié dans LES ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, le 30/11/2018 (lieu de publication : Gironde) et au BODACC (A n°20180236 du 11/12/2018, annonce n°513).

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE

20EJ07449

LES JURISTES ASSOCIES DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 Bordeaux

SOCIETE ARNAUD PARIS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1.000 € SIEGE SOCIAL : 33 avenue du Maine Tour Montparnasse 75015 PARIS 880 201 942 RCS PARIS

Aux termes d'une décision de l'associée unique du 11 mai 2020, il a été décidé de transférer le siège à BORDEAUX (33300), 17 rue Borie, à compter de ce jour.

ANCIEN SIEGE : PARIS

NOUVEAU SIEGE : BORDEAUX

Pour avis,

Le Président

20EJ07452

KPMG
Domaine de Pelus
11 rue Archimède
33692 Mérignac Cedex
05 56 42 43 44
Kpmg.fr

TRANSPORTS LHOMMELET

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 10 000 euros Siège social : 1 ZA Bois Majou Sud Cellule n° 4 33124 AILLAS 799230941 RCS BORDEAUX

TRANSFERT SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 4 mars 2020, l'associé unique de la société TRANSPORTS LHOMMELET a décidé de transférer le siège social du 1 ZA Bois Majou Sud Cellule n° 4, 33124 AILLAS à Zac Ecopôle Aux Halies 33190 Loupiac de La Réole à compter de ce même jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.Le Gérant.

20EJ07454

A.S.R. PISCINES

SARL au capital de 6 000 € Siège social : 9 impasse du fief 33460 SOUSSANS 520 378 548 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une décision en date du 12/05/2020, le gérant de la SARL A.S.R. PISCINES a décidé de transférer le siège social du 9 Impasse du Fief 33460 SOUSSANS au 5 Route de Castelnau 33460 SOUSSANS à compter de ce même jour, et de modifier en conséquence l'art. 4 des statuts. Modification RCS Bordeaux.

20EJ07457

VTC BORDEAUX PRESTIGE Société par Actions Simplifiée au capital de 100 € Siège social : 3 rue des Abricotiers Apt 331 33520 BRUGES 879 942 266 RCS BORDEAUX

En date du 06/05/2020, le Président a décidé de transférer le siège social Rue Robert Caumont, Immeuble P, Les Bureaux du Lac II – 33049 BORDEAUX CEDEX, à compter du même jour, et modifié l'article 4 des statuts.

RCS BORDEAUX

Le Président

20EJ07464

DS AVOCATS
11, allée de la Pacific – 33800 BORDEAUX

Par décisions des associés du 30/12/2019 de la société **SOLYLEND**, SAS au capital de 6.780,91 €, sis 32, rue Pont de la Mousque – 33000 BORDEAUX (827 993 601 RCS BORDEAUX), il a été décidé de nommer, à compter du 01/01/2020, la société SOLYDEV, sise 32, rue Pont de la Mousque – 33000 BORDEAUX (849 490 305 RCS BORDEAUX), en qualité de Présidente, pour un durée illimitée et en remplacement de M. Nicolas PEREIRA, démissionnaire. Par décisions des associés et du Président du 31/12/2019 de ladite société, il a été décidé d'augmenter le capital en numéraire de 253,27€ pour le porter à 7.034,18€.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,

20EJ07467

DS AVOCATS
11, allée de la Pacific – 33800 BORDEAUX

Aux termes d'une décision des associés du 19/02/2020 et des décisions du Président du 06/03/2020 de la société **SUPERPRODUCTEUR**, SAS au capital de 55.805€, sise 87, Quai des Queyries – Bâtiment C, 33000 BORDEAUX (RCS BORDEAUX 804 033 207), il a été décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 16.016€ pour le porter à 71.821€

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.

20EJ07483

CERFRANCE GIRONDE
5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

AUTO WEB 33

Société par actions simplifiée à actionnaire unique au capital de 5 000 €uros Siège social : 15, rue des Plaines 33470 LE TEICH RCS BORDEAUX 830 980 967

TRANSFERT SIÈGE + MODIFICATION OBJET SOCIAL

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 13 mai 2020, l'associé unique a décidé et ce, à rétroactivement du compter du 1er avril 2020, de transférer le siège social au Centre Commercial SUPER U – Avenue de Bordeaux – 33470 LE TEICH et de modifier l'objet social de la société à compter rétroactivement du 1er avril 2020 comme suit :

Nouvelle mention

La société a pour objet, en France et dans tous pays :

Négoce de véhicules, Achat, vente, dépôt-vente de véhicules neufs et occasions, Vente de produits d'entretien et pièces détachées pour véhicules, Préparation et lavage de véhicules, Etablissement de cartes grises, fabrication et pose de plaques d'immatriculation, Organisation d'évènements liés à l'univers de l'automobile.

Pour avis,

20EJ07470

SOBARGEST

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 12 000 euros
Siège social : 14 place du Parlement 33000 BORDEAUX
481 973 345 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 19/02/2020, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. L'objet social devient l'exploitation de bars, brasseries, restaurants.

Le capital social reste fixé à la somme de 12 000 euros.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Mr Antoine GODARD.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Mr Benoît GIRAULT, Demeurant 28 rue Chai de Farine – 33000 BORDEAUX.

Il a été mis fin aux fonctions des commissaires aux comptes : Madame Nathalie LAFOND, titulaire, la société Cabinet d'audit Christian SARABOTS, suppléant.

Pour avis
La Gérance
20EJ07472

RESO ATLANTIQUE

SAS au capital de 150 000€
Siège social : ZI de la Jacquotte, Rue Aristide Bergès
33270 Floirac

Aux termes du procès-verbal du 31 mars 2020, l'assemblée générale a décidé de nommer lecabinet A3A FIDUCIA, dont le siège social est situé 65 avenue Jules Cantini, 13006 Marseille en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la société en remplacement de Madame Florence GAUDRY. Formalités au RCS de Bordeaux.

20EJ07474

ISGC 33

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €
Siège social : 13 avenue Guy Celerier 33138 LANTON
753 852 060 RCS BORDEAUX

Suivant décisions de l'associé unique du 05 mars 2020,

L'article 7 des statuts a été modifié de la manière suivante :

Ancienne mention : capital social dix mille (10 000) euros. Nouvelle mention : capital social soixante mille (60 000) euros.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

20EJ07485

DEMA

SARL transformée en SAS au capital porté de 104 336 à 74 798 euros
Siège social : 32 avenue de la Marne 33520 BRUGES
432.269.702. RCS BORDEAUX

Le 17 février 2020, les associés ont décidé de réduire le capital social d'une somme de 29 538 euros pour le ramener de 104 336 euros à 74 798 euros, par voie de rachat et annulation de 14 769 parts sociales. Le 23 avril 2020, la gérance a constaté que la réduction de capital ainsi décidée se trouvait définitivement réalisée à cette même date du 23 avril 2020.

Le 23 avril 2020 l'associé unique a décidé :

- d'étendre l'objet social de la société aux activités de promotion immobilière, de marchand de biens et de location immobilière ;

- la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. La dénomination de la Société, son siège, sa durée demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 74 798 euros.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme de SARL la Société était gérée par Monsieur Denis SARLES. Sous sa nouvelle forme de SAS, le président est Monsieur Pierre Louis DEROUBAIX, demeurant 32, avenue de la Marne 33520 BRUGES

Pour avis
20EJ07481

Le 18 mai 2020, l'associé unique de la société **ŒNOLOGIE BY MLM**, EURL au capital de 1.000 €, 25 rue Aurel Chazeau, 33160 SAINT MEDARD EN JALLES, 804 134 245 RCS BORDEAUX a modifié l'objet social et l'activité qui consistent en la détention et la gestion de titres de société ou groupement relevant du secteur œnologique, viti-vinicole ou assimilé, les prestations de conseil et d'assistance en ces mêmes domaines, la gestion la promotion, le développement de l'image de l'entreprise ou de ses dirigeants et transféré le siège social à VILLENAVE D'ORNON (33140), Résidence les Vergers de Chambéry, Appartement 1 B, 57 rue de la Paix.

Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés.

Pour avis
20EJ07479

COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

EV AVOCAT

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros
Siège social : 139 rue Belleville 33000 BORDEAUX
833 957 988 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 06/03/2020, le capital a été augmenté de 40.000 euros, pour être porté à 50.000 euros, par incorporation de réserves et élévation du nominal des parts existantes. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

20EJ07469

GROUPE CAEC
www.groupecaec.fr

JB PEINTURE

SARL au capital de 7.000€ porté à 100.000€
Siège social : 49 av. de la Boëtie, 33320 LE TAILLAN MEDOC
RCS BORDEAUX 492 048 061

MODIFICATION DU CAPITAL

Le 31/12/2019, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social, anciennement fixé à 7.000€, de 93.000€ par incorporation de réserves, pour le porter à la somme de 100.000€.

Pour avis
20EJ07487

CONCEPT ENVI

Sas au capital de 1 000,00 Euros
1A rue du Commandant Caroline Aigle (33510) ANDERNOS LES BAINS
RCS BORDEAUX B 488 399 155

L'AGE du 11 mai 2020 a décidé de transférer le siège social de la société.

ancien siège : 1A rue du Commandant Caroline Aigle (33510) ANDERNOS LES BAINS,

nouveau siège : 5 rue Antoine de Saint Exupéry (33740) ARES à compter du 11 mai 2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Présidente
20EJ07493

Société d'Expertise Comptable
Andernos - Bordeaux - Cenon - Langon
www.a3caudit.com

ELIADE

SARL au capital de 893 739 €
Siège social : 40, rue Dautancourt
75017 PARIS
841 792 930 RCS PARIS

Par décision du 11 mai 2020, l'associé unique a transféré le siège social au 31, rue Dubourdieu 33800 BORDEAUX à compter de ce jour, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 841 792 930 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.Gérance : Monsieur Vincent PÉRÉ, demeurant 31 rue Dubourdieu 33800 BORDEAUX

20EJ07494

ODYSSEE SCM au capital de 3000 € Siège social : 106 rue du jardin public 33300 BORDEAUX RCS BORDEAUX 845 042 498

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 20/12/2019, il a été décidé de nommer Mme AUTEF Aurélie demeurant 64 rue Pierre Brossolette 33110 LE BOUSCAT en qualité deCo-Gérant en remplacement de Mme FONTAN Camille ; Mme HAAS Emilie demeurant 16 rue de varize 33300 BORDEAUX en qualité deCo-Gérant en remplacement de Mme SAULNIER Anaïs, à compter du 31/12/2019 . Modification au RCS de BORDEAUX.

20EJ07510

SCI LES ARBOUSIERS

Société civile immobilière au capital de 333 333 EUROS
Siège social : 28 place Pey Berland 33000 BORDEAUX
Transféré : 3 allée André CADOT – 93350 LE BOURGET
832.388.102 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 11 mai 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé

de transférer le siège social du 28 Place Pey Berland – 33000 BORDEAUX au 3 allée Cadot – 93350 LE BOURGET à compter du 11 mai 2020, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis
La Gérance
20EJ07501

---

les avocats

LDA
Société d'Avocat
57 cours Pasteur
33000 Bordeaux

Par décision du 12/05/2020 les associés de la société **PRATIC FERMETURES**, SARL, capital : 5.000 Euros, Siège : BEGLES (33130), 5 rue Louis Laverny, RCS BORDEAUX : 752 995 761 ont constaté la démission de Monsieur Cédric BOUDIN de ses fonctions de cogérant et ont décidé de nommer en remplacement Monsieur José Bento GONCALVES NOGUEIRA, né le 7 octobre 1983 à BRAGA (Portugal), de nationalité française, demeurant 24 chemin Latéral - 33600 PESSAC.

Ils ont également décidé de modifier l'objet social pour y ajouter : «Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment, démolition, terrassement, enduit, platerie, revêtements de murs et de sols, carrelage, peinture, réalisation de raccordements à la voirie et aux réseaux divers, charpente et ossature bois et métallique» et de modifier la dénomination sociale qui devient « PRATIC FERMETURES ET RENOVATIONS ».

20EJ07502

ENTREPRISE MARNAC & FILS

Société à responsabilité limitée au capital de 3 811,225 euros porté à 200 000 euros
Siège social : 190 rue Albert Einstein, 33260 LA TESTE DE BUCH
418.171.682 RCS BORDEAUX

AUGMENTATION DE CAPITAL

Par décision du 28 février 2020, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 196 188,775 euros ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Capital social : 3 811,225 euros

Nouvelle mention :

Capital social : 200 000 euros

Pour avis La Gérance
20EJ07505

SEAPOLL SAS au capital de 1000 € Siège social : 1 RUE DE CHANZY 33260 LA TESTE-DE-BUCH RCS BORDEAUX 51914644300014

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12/05/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 52 BOULEVARD PIERRE 1ER 33000 BORDEAUX à compter du 12/05/2020

Modification au RCS de BORDEAUX. NOMINATION D'UN NOUVEL ASSOCIE

20EJ07507

HOTEL REGINA
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10.000,00 euros
Siège social : 34 rue Charles Domercq 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 311 060 677

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes d'une délibération en date du 06 mai 2020, l'Assemblée Générale a décidé du changement de gérant de la société suite à la cession de ses parts par Madame Liliane LANSADE, en date du 26 février 2020.

De confirmer Madame Cécile LANSADE en sa qualité de gérant de la société. De nommer, à compter du 26 février 2020, pour une durée illimitée, comme nouveau gérant Monsieur Pierre FIALHO en remplacement de Madame liliane LANSADE démissionnaire.

L'article 21 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

Le notaire
20EJ07506

AQUITAINE SANTE
Sigle : AS
SASU
au capital de 4.907.000 €
Siège social :
Avenue Maryse Bastié
33520 BRUGES
421 788 654 R.C.S. Bordeaux

Suivant procès-verbal en date du 30 avril 2020, l'associé unique a nommé, à compter du 31 décembre 2019 en qualité de :

Commissaire aux comptes titulaire : MAZARS, SA, tour Exaltis - 61 rue Henri Regnault - 92400 COURBEVOIE 784 824 153 R.C.S. Nanterre en remplacement de KPMG, SA, dont le mandat est venu à expiration.

Commissaire aux comptes suppléant : CBA, SARL, tour Exaltis - 6 rue Henri Regnault - 92400 COURBEVOIE 382 420 958 R.C.S. Nanterre en remplacement de SALUSTRO REYDEL, SA, dont le mandat est venu à expiration.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux.

Pour avis.
20EJ07528

Société d'Expertise Comptable
ANDERNOS – LACANAU – LEGE CAP FERRET – PARENTIS - SALLES
www.erecapluriel.fr

ARTS DU FEU
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 91 avenue de Magudas
33700 MERIGNAC
535 198 600 RCS BORDEAUX

Aux termes du PV de l'AGE du 24 février 2020 et du PV de la gérance en date du 31 mars 2020, le capital social a été réduit d'une somme de 2.000 euros, pour être ramené de 10.000 euros à 8.000 euros par rachat et annulation de 200 parts sociales.

Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis
20EJ07496

LABORATOIRE ROLLAND
Société Civile
Au capital de 28.965,31 euros
Siège social : 5, Rue Catusseau
33500 POMEROL
RCS LIBOURNE 300.326.345

AVIS DE TRANSFORMATION, DE NOMINATION ET DE CHANGEMENT DE DENOMINATION

Aux termes d'un procès-verbal du 31.03.2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau, l'adoption de la nouvelle dénomination sociale LABORATOIRE ROLLAND ET ASSOCIES, la nomination de la SARL JULIEN VIAUD CONSULTANT en qualité de Président, et de Madame Stéphanie ROLLAND en qualité de Directrice générale, et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

L'objet, le siège, la durée, et les dates d'ouverture et de clôture de l'exercice de la Société demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 28.965,31 Euros, divisé en 1.900 actions.

Sous son ancienne forme, la Société était gérée par un collège de cogérants, à savoir M. Noel ROLLAND, Mme Stéphanie ROLLAND, et M. Julien VIAUD.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par :

Président : la société SARL JULIEN VIAUD CONSULTANT, SIRET N° 812.912.235, domiciliée au 17, Rue BINAUD à BORDEAUX (33000), représentée par son Gérant Monsieur Julien VIAUD.

Directrice Générale : Madame Stéphanie ROLLAND, née le 17 Novembre 1973 à Libourne (33), de nationalité française, demeurant 11 avenue Dorgan 33750 CAMARSAC.

Mention sera faite au RCS de LIBOURNE.

Pour Avis
20EJ07529

SCI MICHEL
Société Civile Immobilière
au capital de 1.525 euros
Siège social : La Donne
33500 ARVEYRES
RCS LIBOURNE 419 836 937

L'Assemblée Générale a, en date du 10 avril 2020, décidé le remplacement de la Gérante, Madame Jeanine Pierrette LEY, décédée, par Monsieur Philippe LEY, né le 15 juillet 1956 à LIBOURNE (33), demeurant à BORDEAUX (33000) – 7 Rue de l'Arsenal et Monsieur Jean-Pascal LEY, né le 12 avril 1961 à LIBOURNE (33), demeurant à PARIS (75008) – 17 Rue de Monceau, et ce pour une durée illimitée.Il a en outré été décidé de proroger la société de 50 ans, soit jusqu'au 09 octobre 2063.

Pour avis,

La Gérance.
20EJ07512

NET-CLEAN
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 59 rue Jules Ferry
33200 BORDEAUX
843 668 880 R.C.S. BORDEAUX

Par décision collective des associés en date du 01/05/2020, Mme Martine Besson a démissionné de ses fonctions de Directrice Générale de la Société à compter du 01/05/2020, et n'a pas été remplacée.

Pour avis,
20EJ07520

TYALAN ACCASTILLAGE
Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : Port Médoc C23 - Place de la Chambrette
33123 LE VERDON SUR MER
451558043 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 10/01/2020, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 8 000 euros.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Cédric GUILLAUME.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par un président : Monsieur Cédric GUILLAUME demeurant Port Médoc C23, Place de la Chambrette 33123 LE VERDON SUR MER.

Pour avis. La Gérance
20EJ07537

DS AVOCATS

11, allée de la Pacific – 33800 BORDEAUX

Par acte unanime des associés du 18/12/2019 de la société **DEEPNEWS**, SAS au capital de 20.000€, sise 30, avenue de Moutille – 33360 CENAC (877 727 420 RCS CENAX), le capital social a été augmenté de 258.355€ par voie d'apport en nature pour le porter à 278.355€. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX,

Pour avis
20EJ07526

---

3 cours de Tournon
33000 Bordeaux
05.56.00.02.33 – www.rmca.eu

Par décision en date du 10 mars 2020 dûment enregistrée (2020/13288 – 2020 A 4283), le Gérant de la société **BC (Bordeaux-Châteaux)**, EURL, 210 Boulevard de la Plage à ARCACHON (33120), 807 949 714 RCS BORDEAUX, a constaté la réduction du capital par voie de rachats de 500 parts sociales par la société (décidée par l'Assemblée générale mixte du 3 février 2020) et leur annulation consécutive, de sorte que le capital de la société est passé du montant de MILLE Euros (1.000 €) à un montant de CINQ CENTS Euros (500 €).

20EJ07545

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès-33150 CENON
05.57.77.90.00

CENTRE EDUCATION ROUTIERE GENICART- Société À Responsabilité Limitéeau capital de 1 500.00 €- Siège social : Rue des Garosses Centre Commercial Lormont Génicart Les Quatre Pavillons 33310 LORMONT- 502 154 339 RCS BORDEAUX

Suivant décisions de l'associé unique du 20/04/2020: Monsieur Sébastien ZUCCOLOTTO, demeurant à 830 Route de Canneau, 33240 LA LANDE-DE-FRONSAC, (Gironde), a été nommé gérant, en remplacement de Monsieur Olivier VIAL, gérant démissionnaire.

Dépôt légal au RCS de BORDEAUX. Pour avis, la gérance.
20EJ07543

LABORATOIRE BONHOMMEAU
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 88 cours Tourny, 33500 LIBOURNE
415 209 956 RCS LIBOURNE

CHANGEMENT DE DIRIGEANTS

Aux termes d'une décision en date du 12 mars 2020, l'associée unique, d'une part, a décidé de nommer à compter rétroactivement du 1er mars 2020, la société CLB, société par actions simplifiée, au capital de 5 000 euros, sise 88 cours Tourny, 33500 LIBOURNE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Libourne sous le numéro 843 523 440, en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Loïc BONHOMMEAU, démissionnaire au 29 février 2020, et d'autre part, a constaté la démission de Madame Claire BONHOMMEAU au 29 février 2020 et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. Pour avis. Le Président
20EJ07547

DS AVOCATS

11, allée de la Pacific – 33800 BORDEAUX

Aux termes des décisions des associés du 18/02/2020 de la société **MAGNITUDE SURGICAL**, SAS au capital de 30.000€, sise LD Le Boudeur – 33410 OMET (853 326 452 RCS BORDEAUX), le capital social a été augmenté de 100.000€ pour être porté à 130.000€ par voie d'apport en nature. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,
20EJ07539

Stéphane D'OLIVEIRA
159 Avenue de la Marne
33700 Mérignac
Tel : 05 56 52 64 34

MDB ASSOCIES
S.A.R.L. au capital de 1 000 €
Siège social : 79 B AVENUE JEAN JAURES
33600 PESSAC
R.C.S. BORDEAUX 844 196 519

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 04/05/2020, l'assemblée générale des associés a décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.

Ainsi, à compter du 04/04/2020, le siège social est situé 22 AVENUE DES PINS 33138 LANTON.

Pour avis.
20EJ07583

GROUPE CAEC
www.groupecaec.fr

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE A.L.D

Société civile immobilière au capital de 1 524,49 euros
Siège social : N°11-13-19 ET 21 COURS MARC NOUAUX RÉSIDENCE CROIX BLANCHE 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 425 282 878

MODIFICATIONS DIVERSES

Suivant AGE du 02/01/2020, les associés:

- ont pris acte de la démission de Monsieur Christian DAULOUEDE de ses fonctions de cogérant avec effet au 31/12/2019.

- ont décidé de modifier la dénomination sociale de la société à compter du 02/01/2020 et par suite l'article 3 des statuts.

Ancienne dénomination : Société civile immobilière A.L.D

Nouvelle dénomination : SCI BL.PM

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis

20EJ07554

3G GUILLEMIN & ASSOCIÉS EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT & CONSEIL SOCIAL et FISCAL

3G GUILLEMIN & Associés
ARTIGUES PRES BORDEAUX - MARTILLAC - LORMONT
www.3g-guillemin.fr

LABORATOIRE ORTHO-CLEAN INTERNATIONAL

Société à responsabilité limitée au capital de 7 700 euros
Siège social : 5 Impasse Jeanne d'Arc, 33530 BASSENS
448 720 565 RCS BORDEAUX

MODIFICATION DU CAPITAL

Par délibérations en date du 4 mars 2020, l'assemblée générale a décidé de réduire le capital social d'une somme de 1 540 € pour être ramené de 7 700 euros à 6 160 euros par rachat de 154 parts sociales en vue de leur annulation. Le capital social est désormais fixé à la somme de 6 160 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de Bordeaux. Pour avis

20EJ07559

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès 33150 CENON-
05.57.77.90.00

FINANCIERE NZ- Société À Responsabilité Limitée au capital de 450 750,00 €- Siège social : avenue Manon Cormier, 33530 BASSENS- 538 635 095 RCS BORDEAUX

Suivant décisions de l'associé unique du 28 février 2020: L'associé unique décide d'augmenter le capital d'une somme de trois cent soixante-neuf mille deux cent cinquante (369 250) euros, pour le porter de quatre-cent cinquante mille sept-cent cinquante (450 750) euros à huit cent vingt mille (820 000) euros. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Dépôt légal au RCS de BORDEAUX. Pour avis, la gérance.

20EJ07572

les avocats

AD LITEM
Avocats
236 bis avenue Pasteur
33600 PESSAC

LEANA

141, boulevard Franklin Roosevelt
- 33400 - TALENCE -
Société Anonyme
au capital de 7.622,45 francs
RCS BORDEAUX B 410 045 025

Aux termes d'une décision du 30 avril 2020, l'associé unique a décidé :

I - d'augmenter le capital social de 377,55 € par élévation du nominal des 500 parts sociales existantes qui est porté à 156 €, à la suite de l'apport en nature du fonds de commerce de laverie automatique exploité par Monsieur Daniel NINO pour lequel ce dernier est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro A 477 852 008.

II - d'adopter la forme de Société par Actions Simplifiée. Le tout à compter du 1er mai

III - Les modifications des mentions antérieurement publiées sont les suivantes :

Forme :

Ancienne mention : Société à responsabilité limitée

Nouvelle mention : Société par actions simplifiée

Administration :

Ancienne mention : Gérant : Monsieur Daniel NINO.

Nouvelle mention : Président : Monsieur Daniel NINO

Apports et capital social :

Apports : Ancienne mention : 7.622,45 €

Nouvelle mention : Apports en nature le 30 avril 2020 de l'entreprise individuelle

« LAV MATIQUE » évaluée 70.377,55 €. Total des apports : 78.000 €.

Capital social : Ancienne mention : 7.622,45 €

Nouvelle mention : 78.000 €.

Les mentions antérieures propres à la société à responsabilité limitée sont purement et simplement supprimées.

Pour avis

Le Président
20EJ07573

BLONDIE

Société par actions simplifiée à associée unique
Au capital de 5.000 €
Siège social: 12 Rue Vitruve
75020 PARIS
839 382 124 RCS PARIS

AVIS DE TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par décision du 30/04/2020, Anna RENOUIL, Présidente, a décidé de transférer le siège social du 12 rue Vitruve (75020) PARIS au 7 rue Charles Chaumet (33680) LACANAU et ce à compter de ce jour.

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS.

Présidente : Anna RENOUIL demeurant 8 Résidence « Les Cracks » (33680) LACANAU.

Pour avis.
20EJ07576

Proconsult,SAS au capital de 1000€. Siège social:16 Rue Charles Bourseul 33600 Pessac 828956839 RCS bordeaux. Le 02/03/20, les associés ont:décidé de transférer le siège social au 40 Rue de la Vénerie 33510 Andernos-les-Bains à compter du 14/02/20,pris acte de la démission de Eric DASQUET,ancien Président;décidé de nommer Président nicolas Badard,40 Rue de la Vénerie 33510 Andernos-les-Bains;Mention au RCS de bordeaux

20EJ07557

dConseils
cabinet d'expertise comptable

Stéphane D'OLIVEIRA
159 Avenue de la Marne
33700 Mérignac
Tel : 05 56 52 64 34

DL DRONE

S.A.R.L. au capital de 1 000 €
Siège social : 179 Avenue Pasteur 33 600 PESSAC
R.C.S BORDEAUX : 828 477 091

AVIS DE MODIFICATIONS STATUTAIRES

Aux termes d'une délibération et d'un acte de cession de parts en date du 11/05/2020, les associés de la société DL DRONE, ont décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités de gestion de réseaux sociaux, la location studio photo et vidéo, de matériels photos et vidéos et aux prestations évènementielles

- de changer la dénomination sociale de la société :

Ancienne dénomination : DL DRONE

Nouvelle dénomination : CL VISUAL MAKER

- de transférer le siège social, le siège social étant désormais situé au 6 avenue Neil Armstrong – Immeuble Linbergh – 33 700 MERIGNAC

De même, à compter du 11/05/2020 et suite à la nouvelle répartition du capital, Madame Gwenaëlle LINARES, née le 08.06.1989 à BORDEAUX, demeurant 9 rue Francis Jammes 33600 PESSAC, célibataire, de nationalité française, devient cogérante de ladite société avec Messieurs Corentin et Antonio LINARES

Les articles 2, 3, 4, 8 et 35 des statuts ont été modifiés corrélativement.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis
20EJ07588

JJLC

Société à responsabilité limitée au capital de 80 000 euros
Siège social :
4 A Les jardins de l'estille
33750 ST GERMAIN DU PUCH
751774555 RCS LIBOURNE

DEMISSION DU GERANT

Aux termes d'une délibération en date du 1er février 2020, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Jean-Luc CHEVALEYRE de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Madame Florence RODRIGUEZ, demeurant 4 A les Jardins de L'Estrille, 33750 ST GERMAIN DU PUCH,

pour une durée indéterminée.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

La Gérance
20EJ07589

MARGEMIE

Société à responsabilité limitée au capital de 500,00 euros
Siège social : 6 rue des Eiders Le Clos des Bordes
33260 LA TESTE DE BUCH
504 335 837 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 18/05/2020, l'AG Extraordinaire des associés de la SARL MARGEMIE a décidé de transférer le siège social du 6 rue des Eiders, Le Clos des Bordes, 33260 LA TESTE DE BUCH au 36 rue Tourat 33000 BORDEAUX à compter du 18/05/2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

20EJ07590

SCI ROVIN

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 74 rue Augustinot 33360 LATRESNE
444 567 192 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes de l'assemblée générale du 15/05/2020, il a été décidé de transférer le siège social au **24, rue du Hameau de Trianon 33700 MERIGNAC** à compter du 15/05/2020.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

20EJ07593

CM DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 4 000 euros
Siège social : 10 rue Rolland, 33000 BORDEAUX
807 521 687 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 30 avril 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social du 10 rue Rolland -33000 BORDEAUX au 29 rue Lafaurie Monbadon à compter du 1er mai 2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance
20EJ07600

SAS ASSISTANCE CONSEILS DU MEDOC

INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES D'AQUITAINE
INSCRITE AU TABLEAU DE LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE BORDEAUX
CAPITAL 7 622,45 €
28 RUE DE PEYBOIS
33290 BLANQUEFORT
RCS BORDEAUX 383 189 594

Des termes d'une décision unanime des associés en date du 19 février 2020, il résulte que : Madame Catherine ROTEN démissionnaire de son mandat de Président en date du 19 février 2020 a été remplacé par Monsieur Paul CLAVERIE, demeurant 9 rue Marsan 33300 BORDEAUX pour une durée illimitée à compter du même jour.

La société passe du statut unipersonnel au statut pluripersonnel. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Formalités faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis

20EJ07606

LEXCO SOCIÉTÉ D'AVOCATS

81 rue Hoche 33200 Bordeaux

NON DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 27.03.2020, l'Associé Unique de la société ERIC PREVOST, SPFPL à responsabilité limitée au capital de 1 000 € dont le siège est à BORDEAUX (33000), 112 Avenue d'Arès, Clinique Saint Augustin, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 840 356 588, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

La Gérance
20EJ07607

ARCANTHE
4 allées Paul FEUGA
31000 TOULOUSE

DA COSTA NORD

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 20.000 EUROS SIEGE SOCIAL : HUB INNOVATION PARK PLAZA II - 11 B, AVENUE DE L'HARMONIE 59650 VILLENEUVE D'ASCQ (NORD) 820 522 100 RCS LILLE METROPOLE

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 02/03/2020, les associés ont décidé de transférer le siège social de VILLENEUVE D'ASQ (59650), Hub Innovation, Park Plaza II, 11 B, Avenue de l'Harmonie à CESTAS (33610), Pépinière d'Entreprises « Bordeaux Productic » - Zone de Marticot, 3 Chemin de Marticot.

L'Article 4 – SIEGE SOCIAL des statuts a été modifié en conséquence.

Objet social :

- la commercialisation, l'étude, la fabrication, la mise en œuvre de tous matériaux de construction dans le cadre de la réalisation de tout ouvrage, de parties d'ouvrage, de travaux de rénovation et réhabilitation, dans le domaine du bâtiment et des travaux publics, et dans tout domaine relevant des techniques de la construction immobilière.

- l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ;

- et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, industrielles, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes, complémentaires

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation.

Président : Monsieur Clément BAYLE, demeurant 63, rue de Flandre – 59000 LILLE La société sera désormais immatriculée au R.C.S. de BORDEAUX.

Pour avis,

le représentant légal

20EJ07619

SOCHRI 33000

**SARL au capital de 20.000 €
Siège : 5 RUE FRANKLIN 33000 BORDEAUX
509311049 RCS de BORDEAUX**

Par décision de l'associé unique du 17/02/2020, il a été décidé de:

- prendre acte du départ du Gérant Mme SEGUIER NÉE CARABEUFS Nathalie démissionnaire.

- prendre acte du départ du Gérant M. SEVESTRE Thierry démissionnaire.

Mention au RCS de BORDEAUX

20EJ07615

SCI BERTALEX

**Société civile immobilière au capital de 1.000 €
Siège : 27 Lotissement la Praise 33680 LACANAU
518224175 RCS de BORDEAUX**

Par décision de l'AGE du 02/03/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 32 Avenue Georges Brassens 33510 ANDERNOS LES BAINS. Mention au RCS de BORDEAUX.

20EJ07624

LEXCO SOCIÉTÉ D'AVOCATS
81 rue Hoche 33200 Bordeaux

NON DISSOLUTION + TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une AGE en date du 05/05/2020, les associés de la société EPF, SARL au capital de 1 000€, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°839 275 112, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société, et ont décidé de transférer le siège social du 45 Bis Rue de la Source, 33700 MERIGNAC au 17 Rue de Béarn, 33700 MERIGNAC à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

20EJ07613

CCB ENTREPRISE

**SASU, Capital : 4 000 €
SIEGE SOCIAL : 2 allée Charlotte Lescure - APT B 33150 Cenon
RCS BORDEAUX B 843 627 902**

Suivant AGE du 12 mai 2020, l'assemblée a décidé :

- la nomination d'un nouveau Président : M. CELIK Masum demeurant 15 rue Beaumarchais-Apt695-33150 Cenon

- L'assemblée a accepté la démission de l'ancien Président : M. ISENC Sedat

- Par la même assemblée, il est décidé le transfert du siège social de la société : 15 rue Beaumarchais - Apt 695 - 33150 Cenon et de l'annulation de l'ancien siège : social 2 allée Charlotte Lescure - 33150 Cenon

20EJ07633

---

esenera
Société d'Avocats
33, rue Raymond Poincaré
33110 LE BOUSCAT
05 56 02 89 90

« M&E CARE »

**Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 Euros
Siège social : 63 Avenue de la Fraternelle – 33700 Mérignac
RCS de Bordeaux n°877 824 151**

MODIFICATION DU CAPITAL

Par délibération en date du 27 mars 2020, l'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 3390 € par création de 339 actions de 10 € de valeur nominale. Le capital social est désormais fixé à la somme de 13390 €. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de Bordeaux. Pour avis.

20EJ07634

D.P. CHAUFFAGE

**Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 14, lieu-dit Garosse, 33540 ST BRICE
811 862 796 RCS BORDEAUX**

Aux termes d'une décision en date du 01/06/2019, l'associé unique a décidé :

- de transférer le siège social 14, lieu-dit Garosse, 33540 ST BRICE au 10 Allée de Fénelon, Parc d'Activités Fénelon, 33370 TRESSES à compter du 01/06/2019 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS

Le Président

20EJ07653

MICRO AERAULIQUE THERMIQUE ET HYDRAULIQUE ET INGENIERIE - MATH INGENIERIE

**Société à responsabilité limitée
Transformée en société par actions simplifiée
au capital de 11 433,68 euros
Siège social : 10 rue Bertrand de Goth 33800 BORDEAUX
351 370 689 RCS BORDEAUX**

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 31 mars 2020 sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

L'objet social, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 11 433,68 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : la cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

Un Président : Monsieur Philippe NOIRET, né le 7 décembre 1957 à FOURMIES (59), demeurant 10 rue Bertrand de Goth – 33000 BORDEAUX

Pour avis

Le Président

20EJ07635

TOURATER

**Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 Rue des Eiders Le Clos des Bordes 33260 LA TESTE DE BUCH
811 968 338 RCS BORDEAUX**

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 19/05/2020, l'AG Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 6 Rue des Eiders, Le Clos des Bordes, 33260 LA TESTE DE BUCH au 36 rue Tourat, 33000 BORDEAUX à compter du 19/05/2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

20EJ07640

EMIROMAR

**Société civile immobilière au capital de 226 500,00 euros
Siège social : 6 rue des Eiders Le clos des Bordes 33260 LA TESTE DE BUCH
441 525 227 RCS BORDEAUX**

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 19/05/2020, l'AG Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 6 rue des Eiders, Le clos des Bordes, 33260 LA TESTE DE BUCH au 36 rue Tourat, 33000 BORDEAUX à compter du 19/05/2020, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

20EJ07652

DUGOUA CADEXPERT
Société d'Expertise Comptable
1 rue Porte des Benauges
33410 CADILLAC
Tél : 0556 626 880
sdugoua@dugouacadexpert.fr

SCH ROUMIEU LACOSTE

**Société civile au capital de 136.500 €
Château Roumieu Lacoste 33720 BARSAC**

RCS BORDEAUX 381 628 809

AVIS DE NOMINATION D'UN COGERANT

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale en date du 17 septembre 2019, Mme DUBOURDIEU Sabine, demeurant Château Roumieu Lacoste 33720 BARSAC, a été nommée cogérante de la société ROUMIEU LACOSTE, SCH au capital de 136.500 euros, RCS BORDEAUX 381 628 809, siège social Château Roumieu Lacoste 33720 BARSAC, à compter du 17 septembre 2019.

-

La gérance

20EJ07639

FIDAL
19 Avenue du Président Kennedy –
B. P. 50330 - 33695 MERIGNAC CEDEX

Le 30 septembre 2019, l'Associé unique de la société NAXOS, SAS au capital de 4.083.330 euros, Le Four Nord, 33950 LEGE CAP FERRET, 484 244 801 RCS BORDEAUX, a décidé :

- de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire la société KPMG SA, Tour EQHO – 2 Avenue Gambetta – CS 60055 – 92066 PARIS LE DEFENSE CEDEX, 775 726 417 RCS NANTERRE, en remplacement de KPMG AUDIT SUD OUEST, dont le mandat n'a pas été renouvelé,

- de ne pas renouveler le commissaire aux comptes suppléant, la société KPMG AUDIT SUD EST, et de ne pas pourvoir à son remplacement en application de l'article L 823-1 al. 2 du Code de Commerce.

20EJ07637

CERFRANCE GIRONDE
5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

SCI TTIPIEN

**Société Civile Immobilière au capital de 3 041 240 €uros
Siège social : 1 Place du Docteur Peyneau - 33120 ARCACHON
RCS BORDEAUX 845 207 091**

NOMINATION DE CO-GÉRANT

Au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 mars 2020, Monsieur Christophe GRUAULT, demeurant au 1 Place du Docteur Peyneau – 33120 ARCACHON a été nommé cogérant à compter du 30 mars 2020 et ce, pour une durée indéterminée.

Pour avis,

20EJ07647

JULIE DREAMCOLOR
SASU
au capital social de 1000 €
Siège social : 37 rue Jean Claudeville, Entrée C Appartement 103
33520 BRUGES
RCS BORDEAUX 831 138 201

Le 30 avril 2020, l'associé unique, statuant conformément à l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

La Présidente
20EJ07305

NATURAVET
Société D'Exercice Libéral À Responsabilité Limitée au capital de 1 000.00 €
Siège social : 50 bvd Albert 1er
33800 BORDEAUX
842 951 329 RCS BORDEAUX

NON DISSOLUTION

Suivant décisions de l'AGE du 01 avril 2020 : - Les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis, la gérance
20EJ07486

DISSOLUTIONS

HRA ET CIE
HRA &CIE
SNC au capital de 100 €
Siège social : rue henry le chatelier, parc du millénium
33700 MERIGNAC
803 496 058 RCS BORDEAUX

DISSOLUTION

Aux termes de l'assemblée générale du 04/05/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 04/05/2020, et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur H.V IMMOBILIER, SARL au capital de 1 000 €, rue henry le chatelier, parc du millénium 33700 MERIGNAC, 794 351 015 RCS BORDEAUX avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé rue henry le chatelier 33700 MERIGNAC adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
20EJ07259

SCI ANATOLE SCI au capital de 100 € Siège social : 69 rue de Laseppe 33000 BORDEAUX RCS BORDEAUX 843 781 485

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 04/05/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 04/05/2020, il a été nommé liquidateur(s) M PARUIT Charles demeurant au 69 rue de Laseppe 33000 BORDEAUX et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
20EJ07209

GNR
SARL au capital de 2 000 euros
Siège social : 41 Lotissement Les Hauts de FONTAUDIN – 33370 TRESSES
SIRET : 819 416 181 00017

AVIS DE CESSATION DE L'ACTIVITE – DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'une décision de l'AGE du 30 avril 2020, il a été décidé :

La cessation de l'activité et la dissolution anticipée de la société à compter du 30 avril 2020.

Monsieur Rodrigo GONCALVES VERISSIMO est nommé en tant que liquidateur.

Le siège social de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur à savoir 41 Lotissement Les Hauts de FONTAUDIN – 33370 TRESSES, toutes les correspondances et tous les actes ou documents relatifs à la liquidation devront être adressés et notifiés à cette adresse.

Pour avis

La gérance
20EJ07293

CAGEC AUDIT
68 cours Marc Nouaux
33000 BORDEAUX

ATELIERS CONCEPTION REALISATION DIFFUSION
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 335 rue Georges Bonnac
33000 BORDEAUX
818 750 747 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'associé unique en date du 31/12/2019, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts.

Il a nommé comme liquidateur Monsieur Marcel JEAN-LOUIS, demeurant 89 rue Léon Blum 33700 MERIGNAC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 89 avenue Léon Blum – 33700 MERIGNAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

-

Pour avis

-

Le Liquidateur
20EJ07270

---

labonneglisse, SAS au capital de 1000 €. Siège social: 5b avenue de la plage 33470 Gujan-mestras. 832 035 117 RCS Bordeaux. Le 05/01/2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. hadrien peytoureau, 6 Rue Sully Melendes 33120 Arcachon et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de Bordeaux.
20EJ06709

SARL CHRISTIAN
SARL au capital de 7 500 €
Siège social : 3 BIS AVENUE DE LA LIBERATION
33700 MERIGNAC
478 914 963 RCS BORDEAUX

DISSOLUTION

Aux termes de l'assemblée générale du 13/05/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 13/05/2020, et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur M. Ducauze CHRISTIAN demeurant 220 RUE DU TONDU, 33200 BORDEAUX avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 220 RUE DU TONDU 33200 BORDEAUX adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
20EJ07271

LES CHEMINS DU DROIT
Société d'Avocats
30 cours de l'Intendance,
33000 Bordeaux

Par décisions unanimes des associés en date du 22.04.2020, la société CALYPSO RH, SAS au capital de 15.000 € 209 Avenue Aristide BRIAND - 33700 MERIGNAC, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 881 638 787, ont décidé la dissolution anticipée de la Société et ont nommé comme liquidateur Coralie NOBLET, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et tous actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis
20EJ07260

Société d'Expertise Comptable

AHMARA
SAS à capital variable au capital minimum variable de 8 000 euros
actuellement fixé à 57 000 euros
Siège social : 121, avenue du Général de Gaulle
33190 GIRONDE SUR DROPT
829 797 794 RCS BORDEAUX

Par décision du 31 mars 2020, la SCI OASIS AHMARA, SCI à capital variable, dont le siège social est 1 Labèque 33190 GIRONDE SUR DROPT, immatriculée au RCS sous le n° 837 821?271 RCS BORDEAUX, associée unique de la société AHMARA, a décidé la dissolution anticipée de ladite Société.

Cette décision de dissolution fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société AHMARA peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX.

POUR AVIS Le Président
20EJ07268

PARK MY CAR GROUP
Société à responsabilité limitée
au capital de 6.000 euros
Siège social : 15 Chemin de la Procession
33700 MERIGNAC
814 017 265 RCS BORDEAUX

L'AGE du 01.01.2018 a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable. M. Julien DELPLANQUE, demeurant 107 Route des Graves, 33650 CABANAC ET VILLAGRAINS est nommé liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de liquidation est fixé 15 Chemin de la Procession, 33700 MERIGNAC, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX. Pour avis
20EJ07279

PREDU SCI au capital de 91470 € Siège social : 3 AVENUE DE LA LIBERATION 33700 MERIGNAC RCS BORDEAUX 382 885 408. Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 13/05/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 13/05/2020, il a été nommé liquidateur(s) M DUCAUZE CHRISTIAN demeurant au 220 RUE DU TONDU 33200 BORDEAUX et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés chez le liquidateur. Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
20EJ07323

Experts comptables- Commissaires aux comptes
MERIGNAC – PUGNAC - LA TESTE DE BUCH
www.audial.fr

SCI L'ARGONNE
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE en liquidation au capital de 60 979.61 EUROS
Siège social : 190 AVENUE DE L'ARGONNE, BEUTRE
33700 MERIGNAC
414 483 487 RCS BORDEAUX

DISSOLUTION

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2020, il résulte que la dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter du 30 avril 2020 suivi de sa mise en liquidation. A été nommée comme liquidatrice Madame Marie-Françoise VRIGNAUD, demeurant 190 avenue de L' Argonne, 33700 MERIGNAC, a qui ont été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé au à 16 avenue Jean Cristau, 85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis, La liquidatrice.
20EJ07375

LES JURISTES ASSOCIES DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 Bordeaux

HALL'TAGLIO

Société A Responsabilité Limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 16 Rue Clare – 33800 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 833 710 486

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 09.03.2020, la Société PROJETS PIZZE, SARL au capital de 1.000 €, dont le siège social est à BORDEAUX (33800) – Les Halles de Bacalan – 10 Esplanade de Pontac, immatriculée au RCS de BORDEAUX 832 379 028, a, en sa qualité d'associée unique de la Société HALL'TAGLIO, décidé la dissolution anticipée de ladite Société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la Société HALL'TAGLIO peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis.
20EJ07384

EDITIONS DELPHINE MONTALANT

SARL au capital de 7 622,45 €
Siège social : les ourmes, 4 chemin des Geais
33340 QUEYRAC
440 279 628 RCS BORDEAUX

DISSOLUTION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 15/05/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 15/05/2020, et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur M. Theo DUPISSON demeurant LES OURMES, 4 chemin des Geais, 33340 QUEYRAC avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé les ourmes, 4 chemin des geais 33340 QUEYRAC adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
20EJ07426

ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 07 85 39 64 49

publicite@echos-judiciaires.com

AIF CONCEPT

SARL en liquidation
Au capital de 300 euros
Siège social et siège de liquidation: 14 Impasse Clément Thomas, 33400 TALENCE
534 817 572 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION

L'AGE du 30/04/2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.Elle a nommé comme liquidateurs M. Dominique BIANCHIN demeurant 1 Rue Bontemps 33400 TALENCE et M.Régis CLABEROT demeurant Rue de Garenne 33600 PESSAC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.Le siège de la liquidation est fixé 14 Impasse Clément Thomas 33400 TALENCE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS.
20EJ07437

CBO FONCIER

SARL au capital de 7 800 euros
Siège social : 14 Impasse Clément Thomas
33400 TALENCE
537 471 724 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION

Par décision du 30/04/2020, la société AIF CONCEPT, SARL au capital de 300 euros, dont le siège social est 14 Impasse Clément Thomas 33400 TALENCE, immatriculée au RCS sous le numéro 534 817 572 RCS BORDEAUX a, en sa qualité d'associée unique de la société CBO FONCIER, décidé la dissolution anticipée de ladite Société.Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX.
20EJ07439

SCI LARPAT

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE AU CAPITAL DE 609,80 EUROS
SIEGE SOCIAL : CADAUJAC (33140) LIEUDIT CALOT
343 184 198 RCS BORDEAUX

L'associée unique, par un procès-verbal de décisions du 7 avril 2020, a pris acte de la dissolution de plein droit de la société à compter du 5 janvier 2018.

A été nommé comme liquidateur : La société I.G.H., société par actions simplifiée au capital de 11 008 640 €, dont le siège social se situe 930 route de Berre à AIX-EN-PROVENCE (13100), immatriculée sous le numéro 437 748 783 au RCS d'AIX-EN-PROVENCE, représentée par son Directeur Général, Monsieur Pierre IMBERT.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société I.G.H., liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.
20EJ07450

GROUPE CAEC
www.groupecaec.fr

BASTIK

Société à responsabilité limitée au capital de 231 860 euros
Siège social : 28 Rue Borie 33300 BORDEAUX
428 797 252 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Par AGE du 31/12/2019, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et ont nommé comme Liquidateur M. Michel DASTE, demeurant 28 Rue Borie, 33300 BORDEAUX, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 28 Rue Borie, 33300 BORDEAUX, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
20EJ07491

Cabinet DB3C
35 Avenue Auguste Ferret
33110 LE BOUSCAT
Tél : 05 57 22 45 22

PH DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 46 Rue Paul Petit
33920 SAINT SAVIN
820 861 300 RCS LIBOURNE

AVIS DE DISSOLUTION

Par décision du 12/05/2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable, nommé en qualité de liquidateur Pascal HENRY, demeurant 46 rue Paul Petit 33920 SAINT SAVIN et fixé le siège de la liquidation au siège social. RCS Libourne.
20EJ07478

SELARL UNIPERSONNELLE DE LA FONTAINE

SELARL au capital de 3 000 €
Siège social : 18 RUE DE RUAT
33000 BORDEAUX
519 414 510 RCS BORDEAUX

DISSOLUTION

Aux termes de l'assemblée générale du 31/12/2019, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 31/12/2019, et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur Mme Joëlle AUBERGER demeurant 18 rue de Ruat, 33000 BORDEAUX avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 18 RUE DE RUAT 33000 BORDEAUX adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
20EJ07427

GFA DU CHATEAU DE LA COMMANDERIE

Groupement Foncier Agricole en liquidation
au capital de 579 306,27 €
Siège social :
Château de la Commanderie
33500 LALANDE DE POMEROL
317 555 274 RCS LIBOURNE

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 07 mai 2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Bernard LAFON, demeurant 15 allée des Bruyères 33120 ARCACHON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Toutefois la correspondance, les actes et documents concernant la liquidation devront être envoyés et notifiés au domicile du Liquidateur : 15 allée des Bruyères 33120 ARCACHON.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur
20EJ07451

CERFRANCE GIRONDE

5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

SCEA SALANOUBAT

Société civile au capital de 10 000 €urosSiège social : 15 route de Martinat33450 SAINT SULPICE ET CAMEYRAC
RCS BORDEAUX 838 613 826

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Au terme de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2019, il a été constaté la fin des fonctions de gérant de Monsieur Jean-Michel SALANOUBAT suite à son décès survenu le 09 février 2019. Par ailleurs, la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation sont prononcées à compter du 31 décembre 2019. Madame Emilie SALANOUBAT demeurant au 7 bis, rue Lecric – 33450 SAINT SULPICE ET CAMEYRAC a été nommée liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de liquidation est fixé au 15 route de Martinat – 33450 SAINT SULPICE ET CAMEYRAC.

Pour inscription modificative auprès du RCS BORDEAUX

Pour avis,
20EJ07489

richardson textile, SASU au capital de 5000€. Siège social: 9 rue de condé 33000 Bordeaux. 814 386 132 RCS bordeaux. Le 01/01/2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Ronald Richardson, 63 rue du Dendec 56750 Damgan et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de bordeaux.
20EJ06625

GROUPE CAEC
www.groupecaec.fr

RESTAURANT DU PARC DE LA GARDETTE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 18 293,88 euros
Siège : 5 avenue de la Gardette, 33560 CARBON BLANC

DISSOLUTION ANTICIPEE

L'AGE réunie le 31/12/2019 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Marc DEMUND, demeurant Avenue de la Gardette 33560 CARBON BLANC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 5 avenue de la Gardette 33560 CARBON BLANC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS.

20EJ07551

ERECApluriel
Société d'Expertise Comptable
Arcachon - Biganos - Gujan Mestras - St Loubès www.erecapluriel.fr

L'INTEGRALE D'ELECTRONIQUE

SAS en liquidation au capital de 2 000 €
Siège social : 42, rue Max Linder, 33450 SAINT LOUBES
Siège de liquidation : 42, rue Max Linder
33450 Saint-Loubès
843.575.325 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION

Par décision du 30-04-2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel

M. Bernard GUENARD, demeurant 42, rue Max Linder, 33450 SAINT LOUBES, associé unique et ancien Président de la Société, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 42, rue Max Linder 33450 Saint-Loubès. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Greffe du Tribunal de Commerce, en annexe au RCS.

Pour avis

Le Liquidateur
20EJ07513

A3C
Société d'Expertise Comptable
Andernos - Bordeaux - Cenon - Langon
www.a3caudit.com

GARAGE REGIS DEYRES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 28, avenue du Bassin d'Arcachon
33680 LE PORGE
387 781 545 RCS BORDEAUX

L'AGE réunie le 31/08/2019 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Régis DEYRES, demeurant 2, rue Chambrelent – 33680 LE PORGE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2, rue Chambrelent – 33680 LE PORGE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS.

20EJ07549

SCI MAJUGO

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : GRADIGNAN (33170)
67 RUE DE BEAUSOLEIL
538 982 778 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Suivant PV d'assemblée générale du 20/01/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/01/2020.

Monsieur Alexis LARTIGUE, demeurant à GRADIGNAN (33170), 67 rue de Beausoleil a été nommé liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé au siège de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

20EJ07569

S.C.I. LES 2 Y

S.C.I. au capital de 152.45 Euros
Siège social : 225 RUE Georges BONNAC 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX B 341 919 447
Société en liquidation

Suivant l'assemblée générale extraordinaire du 14/05/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société.

A été nommé liquidateur Monsieur Pierre CAULY demeurant 46 RUE Mac CARTHY 33200 BORDEAUX ;

Le siège de la liquidation sera au 46 RUE MAC CARTHY 33200 BORDEAUX, adresse à laquelle toutes correspondances, actes et documents relatifs à la liquidation devront être envoyés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pierre CAULY
20EJ07579

SCCV ATELIER DE SAINT JEAN

Société civile immobilière de construction vente
En liquidation
au capital de 600 euros
Siège social : 44 rue des Arrestieux 33600 PESSAC
811 329 838 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Suivant acte unanime des associés en date du 18 mai 2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 18 mai 2020 et sa mise en liquidation.

La collectivité des associés a nommé comme Liquidateur Monsieur José FERREIRA, demeurant 46 rue des Arrestieux 33600 PESSAC, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Le siège de la liquidation est fixé 46 rue des Arrestieux 33600 PESSAC, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Mention sera faite au RCS : BORDEAUX.

Pour avis,
20EJ07504

BERTRAND MENAUT

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 1 500 euros
Siège social et siège de liquidation : 334, boulevard du Président Wilson
33000 BORDEAUX
454.071.093 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 23 mars 2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Bertrand MENAUT, demeurant 334 Boulevard du Président Wilson - 33000 BORDEAUX, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 334 Boulevard du Président Wilson - 33000 BORDEAUX, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de Commerce de BORDEAUX

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX
20EJ07497

SCI 2DP

Société civile immobilière au capital de 457 €
Siège : 12 Rue Leopold Carme 33290 BLANQUEFORT
411482342 RCS de BORDEAUX

Par décision de l'AGE du 04/05/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 20/05/2020, nommé liquidateur Mme MAURY EPOUSE POINT Nadine 12 Rue Leopold Carme 33290 BLANQUEFORT, et fixé le siège de liquidation au siège social où seront également notifiés actes et documents. Mention au RCS de BORDEAUX.

20EJ07638

A3C
Société d'Expertise Comptable
Andernos - Bordeaux - Cenon - Langon
www.a3caudit.com

ZJL CONSEIL

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 162, rue de Cantinole
33140 CADAUJAC
833 353 071 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2019, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Jean-Louis ZULIAN, demeurant 162, rue de Cantinole – 33140 CADAUJAC, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 162, rue de Cantinole – 33140 CADAUJAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

20EJ07562

SCI ROUTE DES LACS

Au capital de 1.000 €
Siège social: 21 avenue des Etoiles
pyla-Sur-Mer
33260 LA TESTE DE BUCH
RCS BORDEAUX 514 752 534

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 4.11.2019, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société SCI ROUTE DES LACS.

L'assemblée générale a nommé comme Liquidateur M. Frédéric DEVISY, demeurant au 21 avenue des Etoiles - Pyla-Sur-Mer à LA TESTE DE BUCH (33260), avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

20EJ07560

STDC

SARL en liquidation au capital de 1 €
Siège social : 25 RUE MAC CARTHY 33200 BORDEAUX
752 816 249 RCS BORDEAUX

Par décision du 30/12/2019, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable. Liquidateur :Mme Laetitia SANZ, 41 Rue Descartes, 33000 BORDEAUX. Siège de liquidation, adresse de correspondance des créanciers : 41 Rue Descartes 33000 BORDEAUX. Dépôt au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS. Pour avis Le Liquidateur

20EJ07658

CERFRANCE GIRONDE

5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

CYRIL FERRAGU
Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 1 000 €uros
Siège social : 81, Rue Marc Bourguedieu
33112 SAINT LAURENT MEDOC
RCS BORDEAUX 849 404 025

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'associé unique a ouvert lors de l'assemblée générale extraordinaire du 06 mars 2020 la liquidation de la Société. Monsieur Cyril FERRAGU a démissionné de ses fonctions de gérant à compter du 06 mars 2020. Monsieur Cyril FERRAGU demeurant au 81, rue Marc Bourguedieu à SAINT LAURENT MEDOC (33112) a été nommé liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de liquidation est fixé au 81, rue Marc Bourguedieu – 33112 SAINT LAURENT MEDOC.

Pour inscription modificative auprès du RCS BORDEAUX.

Pour avis, Le Liquidateur
20EJ07657

FRACYP
SASU au capital de 500 €
Siège social : 60 rue Détrois
33200 BORDEAUX
829 964 758 BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes des décisions de l'associé unique du 2.04.2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société XXX.

L'associé unique a nommé comme Liquidateur M. Sylvain REY, demeurant au 60 rue Détrois (33200) BORDEAUX, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
20EJ07641

TDC
SARL en liquidation au capital de 1 €
Siège social : 25 RUE MAC CARTHY 33200 BORDEAUX
812 530 491 RCS BORDEAUX

Par décision du 30/12/2019, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable. Liquidateur :Mme Laetitia SANZ, 41 Rue Descartes, 33000 BORDEAUX. Siège de liquidation, adresse de correspondance des créanciers : 41 Rue Descartes 33000 BORDEAUX. Dépôt au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS. Pour avis Le Liquidateur
20EJ07659

FRACYP
SASU au capital de 500 €
Siège social : 60 rue Détrois
33200 BORDEAUX
829 964 758 BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes des décisions de l'associé unique du 12.05.2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société FRACYP.

L'associé unique a nommé comme Liquidateur M. Sylvain REY, demeurant au 60 rue Détrois (33200) BORDEAUX, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
20EJ07642

SCI ROUBY COUBIAC
S.C.I. au capital de 1.000 €
Siège social : 15 ALLEE DE LA HARRIE 33610 CESTAS
R.C.S : 50429816700017 BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2020, il résulte que :

Les associées ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 avril 2020 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur :

Monsieur Yann COUBIAC, demeurant 12 Impasse Lou MIRAIL - 33610 CESTAS., avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 12 Impasse Lou MIRAIL 33610 CESTAS, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis
20EJ07580

LE PETIT CAFE
Société En Nom Collectif en liquidation au capital de 1 000 €
Siège social : 105 rue Georges Bonnac 33000 BORDEAUX
830 881 553 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 13/04/2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 13/04/2020 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, Mme Valérie DIAS demeurant 10 allée du parc 33450 ST SULPICE ET CAMEYRAC, cogérante de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Elle a pris acte de la démission de M. Tony DIAS demeurant 10 allée du parc 33450 ST SULPICE ET CAMEYRAC, de ses fonctions de cogérant. Le siège de la liquidation est fixé 10 allée du parc - 33450 ST SULPICE ET CAMEYRAC, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux. Mention sera faite au RCS de Bordeaux. Pour avis,
20EJ07648

LIQUIDATIONS

In Extenso Experts-Comptables

OPALE
SCI en liquidation au capital de 900 euros
Siège social – de liquidation : 62 rue Cante-Gric
33320 LE TAILLAN MEDOC
498 297 563 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'AGO réunie le 31/12/19 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Stanislas URBANSKI de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation au 31/12/19. Dépôt des comptes de liquidation au RCS de BORDEAUX.
20EJ07188

CERFRANCE GIRONDE

5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

SAS DE L'HORIZON
Société Par Actions Simplifiée au capital de 5 000 €uros
Siège de liquidation : 2 Guitton 33124 SAVIGNAC
RCS BORDEAUX 794 485 870
Société en cours de liquidation

LIQUIDATION

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 décembre 2019, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,
20EJ07226

WEBPSS
Société Par Actions Simplifiée en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 rue Capitaine Kleber Dupuy Appartement 51
33300 BORDEAUX (Gironde)
833 605 710 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

D'un procès-verbal de l'assemblée générale du 20 avril 2020, il ressort que :

- L'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation.

- Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,

Le liquidateur
20EJ07296

HRA ET CIE
HRA &CIE
SNC au capital de 100 €
Siège social : rue henry le chatelier, parc du millénium
33700 MERIGNAC
803 496 058 RCS BORDEAUX

CLÔTURE DE LIQUIDATION AMIABLE

Par décision du 13/05/2020, l'assemblée générale a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 13/05/2020.

Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.
20EJ07261

COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

DELTA CONFORT
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 500 euros
Siège : 260, avenue Henri Becquerel
33260 LA TESTE DE BUCH
Siège de liquidation : 77 avenue Charles de Gaulle
33260 LA TESTE DE BUCH
499 949 741 RCS BORDEAUX

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 13 février 2020 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Mehdi SAI, demeurant 77 avenue Charles de Gaulle - 33260 LA TESTE DE BUCH, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur
20EJ07312

CERFRANCE GIRONDE

5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

EARL BESOLI ET FILLE
Société civile au capital de 40 094,09 €uros
Siège de liquidation : Château du Moulin à Vent
33210 SAINT PIERRE DE MONS
RCS BORDEAUX 394 055 305
Société en cours de liquidation

LIQUIDATION

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 décembre 2019, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,
20EJ07246

SCI MAJUGO
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS SIEGE SOCIAL : GRADIGNAN (33170) 67 RUE DE BEAUSOLEIL 538 982 778 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée du 06/03/20 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à Monsieur Alexis LARTIGUE, liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de BORDEAUX.

20EJ07571

AQUANEWAL
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle Au capital de 1 000 euros En liquidation 26 Avenue Gustave Eiffel 33700 MERIGNAC RCS BORDEAUX 811 376 300

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 3 janvier 2020 au siège social de la société a approuvé les comptes définitifs de liquidation et déchargé Mr Dominique VINEL de son mandat de liquidateur, a donné à ce dernier quitus entier, définitif et sans réserve de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à ce jour.

Les comptes définitifs établis par le liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis,

20EJ07365

AKERBIS
SAS au capital de 30 000 € Siège social : 92 rue Carle Vernet 33800 BORDEAUX Siège de liquidation : 92 rue Carle Vernet 33800 BORDEAUX 811 686 351 RCS BORDEAUX

AKERBIS

L'AGO réunie le 21/02/2020 au 92 rue Carle Vernet 33800 BORDEAUX a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Bruno DUBOIS, demeurant 126 Chemin de Halage 93800 EPINAY SUR SEINE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

20EJ07374

BIRUNI
SASU en liquidation au capital de 1 000 € Siège social et de liquidation : 52 avenue du Peyrou 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX 817 380 512 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Le 12/02/2020, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS. Pour avis, Le Liquidateur

20EJ07406

COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

CJR
Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 7 500 euros Siège : 45 av du Général de Gaulle 33510 ANDERNOS LES BAINS Siège de liquidation : 18 avenue Jean Marcel Despagne 33510 ANDERNOS LES BAINS 443 490 370 RCS BORDEAUX

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31 mars 2020 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jérôme ROUCH, demeurant 18 avenue Jean Marcel Despagne – 33510 ANDERNOS LES BAINS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur

20EJ07460

SARL EN PLEINE LUMIERE
Société en liquidation au capital social de 22.000 € Siège social : 23 rue POUDENSAN 33000 BORDEAUX Siège de la liquidation : 23 rue POUDENSAN 33000 BORDEAUX RCS BORDEAUX: 452 874 134

L'assemblée générale extraordinaire du 15 mai 2020 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Eric PESCHER de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 15 mai 2020. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX en annexe au RCS.

Pour avis le liquidateur

20EJ07480

GROUPE CAEC
www.groupecaec.fr

BASTIK
Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 231 860 euros Siège social et siège de liquidation : 28 Rue Borie, 33300 BORDEAUX 428 797 252 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par AGE du 31/12/2019, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation de la société.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis

20EJ07495

---

sagec ACTHEOS
Expertise-Comptable / Audit / Conseil
3 rue Pierre et Marie Curie 33520 BRUGES
Tél. : 05 57 19 12 12
Site : www.actheos.com

BOUGAILLOU
SCI en liquidation au capital de 1 000 euros Siège : 18 rue Jean-Jacques Rousseau - 33200 BORDEAUX 830 884 870 RCS BORDEAUX

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'AGO réunie le 17/02/2020 au 18 rue Jean-Jacques Rousseau à BORDEAUX (33200) a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme. Géraldine MERCIER, demeurant 1 allée de la Prairie à LOUPES (33370), de son mandat de liquidatrice, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS.

Pour avis,

La Liquidatrice

20EJ07389

Notaire
SCP «LAVEIX – DÉCHE – ROULIÈRE – LAOUTI»
Notaires Associés
11 Rue Saint Romain
33540 SAUVETERRE DE GUYENNE

SCI DEFINAGI
SCI société en liquidation. Capital social : 152,45 euros. Siège social : 7 Rue FRANKLIN, 33580 MONSEGUR. 399319862 RCS BORDEAUX

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 24 février 2020, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Jean-Pierre DESPET demeurant 7 rue Franklin,33580 MONSEGUR et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du BORDEAUX.

Le liquidateur

20EJ07466

LA PETITE EPICERIE
Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 5 000 euros Siège et siège de liquidation : 7-9 place du Marché, 33420 BRANNE 814 935 573 RCS LIBOURNE

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'AGE réunie le 20/12/2019 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Marion BARRAUD, demeurant 1 Lieudit Troquard 33330 ST EMILION, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

20EJ07455

PIERREBLANCK
SARL au capital de 200 € Siège social : 52, rue jules steeg 33500 LIBOURNE 503 048 597 RCS LIBOURNE

CLÔTURE DE LIQUIDATION AMIABLE

Par décision du 18/05/2020, l'assemblée générale extraordinaire a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 18/05/2020.

Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de LIBOURNE.

20EJ07498

ETIC AVOCATS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

L'Assemblée générale ordinaire réunie le 18 mai 2020 de la société **FAMILLE ROCHET**, société par actions simplifiée en liquidation au capital de 10 000 euros dont le siège social est situé 5 Malbat 33190 LA RÉOLE, et le siège de liquidation sis 21 Malbat 33190 LA RÉOLE, immatriculée au RCS 840 146 765 RCS BORDEAUX a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Juliette ROCHET, demeurant 21 Malbat 33190 LA REOLE, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, Le Liquidateur

20EJ07548

GROUPE CAEC
www.groupecaec.fr

RESTAURANT DU PARC DE LA GARDETTE
Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 18 293,88 euros Siège social et de liquidation : 5 avenue de la Gardette, 33560 CARBON BLANC 330 697 079 RCS BORDEAUX

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'AGE réunie le 31/12/2019 au 5 avenue de la Gardette 33560 CARBON BLANC a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Marc DEMUND, demeurant Avenue de la Gardette 33560 CARBON BLANC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

20EJ07553

M2R
SOCIETE EN LIQUIDATION
SAS au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 Ter Rue de la Mouline – 33440 AMBARES ET LAGRAVE
SIRET : 850 029 018 00015

Aux termes de l'AGE en date du 31 mars 2020, il a été décidé :

Approbation du compte définitif de liquidation.

Décharge de son mandat de liquidateur de Monsieur Romain ROBERT et quitus de sa gestion.

Constatation de la clôture de liquidation à compter du 31 mars 2020.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de Commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis le Liquidateur
20EJ07630

LE JARDIN DES SAVEURS
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 Rue Jean Jacques LENIER
33570 PUISSEGUIN
Siège de liquidation : 16 route Moulin Saint Hubert
08210 VAUX LES MOUZON
811806033 RCS LIBOURNE

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 20/02/2020 au 16 route Moulin Saint Hubert 08210 VAUX LES MOUZON, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Sylvain SIMON, demeurant 16 route Moulin Saint Hubert 08210 VAUX LES MOUZON, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation en date et à effet du 31/07/2019. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE, en annexe au RCS.

Pour avis. Le Liquidateur
20EJ07598

SUCRE ! SALE
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège : 83 Rue Gambetta, 33500 LIBOURNE
Siège de liquidation : 7 avenue d'Orléans 91580 ETRECHY
810294520 RCS LIBOURNE

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 03/02/2020 au 7 avenue d'Orléans 91580 ETRECHY a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Matthieu RAISIN, demeurant 7 avenue d'Orléans 91580 ETRECHY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation en date et à effet du 31/12/2019. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis. Le Liquidateur
20EJ07602

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : **KMG INTERNATIONAL**. Forme : SARL société en liquidation.

Capital social : 2000 euros.

Siège social : 388 Bld Jean - Jacques BOSC, 33323 BEGLES.

824024087 RCS TC de Bordeaux.

Aux termes de l'AGE en date du 30 janvier 2020, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Mohamed KHATTABI demeurant BOSCLA, 33126 La riviere et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du TC de Bordeaux.

Le liquidateur
20EJ07336

CONVOCATIONS

DOMOFRANCE
SA d'HLM
au capital de 41 877 663,66 €
Siège social : 110 avenue de la Jallère – Quartier du Lac – 33042 Bordeaux Cedex
458 204 963 R.C.S. Bordeaux

Les actionnaires de DOMOFRANCE, SA d'HLM, sont convoqués en **Assemblée Générale Mixte le jeudi 04 juin 2020 à 9 heures 30 au siège de la société 110 avenue de la Jallère à BORDEAUX salle le Grand Crohot**, compte tenu du contexte de crise sanitaire en lien avec l'épidémie de COVID 19, et conformément à l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020, cette assemblée se tiendra également au moyen d'une conférence téléphonique, et aura effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre Ordinaire :

1. Lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité de la société ;

2. Examen des comptes annuels arrêtés au 31/12/2019 ;

3. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission et sur les conventions visées à l'article L225-38 du code de commerce ;

4. Vote des résolutions :

- Renouvellement du tiers sortant des Administrateurs pour un mandat de 3 ans ;

- Approbation de la gestion, des comptes annuels et quitus aux Administrateurs ;

- Approbation des conventions réglementées ;

- Mise en réserve du report à nouveau ;

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

A titre Extraordinaire :

1. Lecture des rapports du Commissaire Aux Comptes sur la suppression du droit préférentiel de souscription à l'augmentation de capital,

2. Augmentation de capital réservée à Action Logement Immobilier,

3. Augmentation de capital réservée à la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE AQUITAINE POITOU CHARENTES,

4. Proposition d'augmentation de capital réservée aux salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées et ayant la qualité d'adhérents à un PEE,

5. Suppression du dernier alinéa de l'article 11 des statuts « conditions mises à l'exercice des fonctions d'administrateur »

6. Vote des résolutions :

- Adoption, article par article, des projets d'augmentation de capital de la société et modification statutaires induites

- Pouvoirs.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, a le droit de participer à ces assemblées, de s'y faire représenter par un actionnaire ou par son conjoint, ou d'y voter par correspondance. Des formules de pouvoir et de vote par correspondance sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

Le Conseil d'Administration
20EJ07575

FONDS DE COMMERCES

Société Civile
Professionnelle titulaire de l'office notarial à Langon (Gironde), 60 cours des Fossés
Me Chantal LALANNE

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Chantal LALANNE, notaire à LANGON (33210), le 24 Avril 2020, enregistré au service départemental d'enregistrement de BORDEAUX, le 28 avril 2020 dossier 2020/15199 référence 2020N1533, Madame Angèle LABROUSSE, demeurant à LE BOUSCAT (33110), 41 avenue Auguste Ferret, Villa Ferret n°10, immatriculé au RCS BORDEAUX sous le n°524 380 565 a cédé à la société dénommée CAVE DES CARMES, Société à responsabilité limitée, au capital de 1.000,00 €, dont le siège social est à LANGON (33210), 11 cours des Carmes, immatriculée au RCS BORDEAUX sous le n° 881 971 683 représentée par M. DUBOIS Rémi agissant en qualité de gérant et en vertu d'une délibération de l'assemblée extraordinaire des associés en date à LANGON (33210) du 23 avril 2020. Le fonds de commerce de vente de vins et spiritueux et dégustation et restauration rapide avec vente de boissons alcoolisées, exploité à LANGON (33210), 11 B cours des carmes, connu sous le nom de "Cave des Carmes". Moyennant le prix de 9.000,00 €, savoir : - éléments incorporels : 1.000 € - matériel et mobilier commercial : 8.000 €. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Chantal LALANNE, Notaire à LANGON (33210) 60 cours des Fossés, où domicile a été élu à cet effet
20EJ07280

LA COLLATION
Société Par action simplifiée
Capital 5.000 euros
Siège social 5 rue Guienne
33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 840 250 823

Par acte de vente du 24 décembre 2019, il a été pris acte de l'ouverture d'un établissement secondaire de la société LA COLLATION sis 17 rue Fondaudège à BORDEAUX (33000).

Mention sera faite au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.
20EJ07357

VENTE DE FONDS

Aux termes d'un acte SSP en date du 13/12/2019 à BORDEAUX, enregistré à BORDEAUX le 20/12/2019, sous les mentions Bord. n° 201900051194, Case n° 3304P612019A19362,

CATERING 1, SARL au capital de 51 400 €, 4 rue des Ayres 33000 BORDEAUX, 822 533 105 RCS BORDEAUX,

a cédé à M. Stephen TRIN demeurant 24 chemin Becard, 33140 VILLENAVE D'ORNON,

le fonds de commerce de **Restauration rapide**, dénommé CATERING, exploité 4 rue des Ayres.

Prix : 160 000 €

Entrée en jouissance : 13/12/2019

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière publication légale Juridial 21 ter Avenue JF Kennedy Bât A 33700 Mérignac.
20EJ07599

Selarl Gregory BELLOCQ
Avocat 26 rue Jean Burguet - 33000 BORDEAUX
T : 05 56 33 11 11 - F : 05 56 33 19 00
gb@bellocqavocats.com

Aux termes d'un e-acte d'avocat en date du 30 avril 2020, enregistré au SDE de BORDEAUX le 4 mai 2020, Dossier 2020 00014866 référence 3304P61 2020 A 04848, La SARL GARAGE DU CARREFOUR, SARL au capital de 8.000€, immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le n° 424 140 713, dont le siège social est RN137 - 33390 MAZION, représentée par la SELARL FHB, es-qualité d'Administrateur judiciaire de la SARL GARAGE DU CARREFOUR, désignée par jugement du Tribunal de Commerce de LIBOURNE du 28 octobre 2019, dûment habitée par jugement du Tribunal de Commerce de LIBOURNE du 16 mars 2020, a cédé à La société GARAGE DU CARREFOUR 2020 SAS au capital de 1.000€, immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le numéro 882 818 735, dont le siège social est 1 Lieudit Le Ricardet - 33390 MAZION, un fonds artisanal de réparation de véhicules, de bateaux, achat et vente de véhicules et de bateaux neufs et d'occasion, carrosserie, dépannage, remorquage, location de véhicules, vente de pièces, accessoires, lubrifiants, produits d'entretien (fixe et ambulant) situé et exploité RN 137 - 1 Lieudit Le Ricardet - 33390 MAZION), comprenant la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit à l'usage et l'occupation des lieux où est exploité le fonds (droit au bail), le matériel, outillage et mobilier (dont agencements et autres installations) servant à l'exploitation, et plus généralement, tous les éléments corporels et incorporels attachés au fonds. La cession a été consentie et acceptée moyennant un prix de 63.000€ payé comptant. L'entrée en jouissance a été fixée au 1er avril 2020à 8h00. Pour avis.
20EJ07329

LOCATIONS GÉRANCES

Aux termes d'un ASSP en date du 31/10/2019, il a été mis fin à la location gérance, consentie par ASSP à Soulac sur Mer en date du 27/02/2019 pour une durée de 6 mois renouvelable par tacite reconduction,entre : la société **Siblu france** SAS au capital de 2 819 200 située Europcar 10 avenue Léonard de Vinci 33600 PESSAC immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 321 737 736 au profit de la société Malyblu SAS au capital de 1 000 € située 1 rue barriquant Logement 13 33780 SOULAC-SUR-MER immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 850 057 167 sur un fonds de commerce de Restauration situé 8 allée Michel Montaigne 33780 SOULAC-SUR-MER.
20EJ07410

ECHOS JUDICIAIRES-GIRONDINS
SERVICE ABONNEMENT
TÉL. 05 57 14 07 55
abonnement@echos-judiciaires.com

RÉGIMES MATRIMONIAUX

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Marie-Caroline RIOU, Notaire au sein de la Société d'Exercice libéral à Responsabilité Limitée dénommée "OFFICE NOTARIAL DU SOLEIL D'ORIENT", titulaire d'un Office Notarial à PORT-LOUIS (Morbihan), 29 Avenue de Kerbel, CRPCEN 56038, le 11 mai 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la Communauté de biens meubles et acquêts par :

Monsieur Jean Marie DOUENCE, dirigeant de société, né à SAINT-GENES-DE-LOMBAUD (33670) le 11 août 1955, et **Madame Marie-Lise Annie AYPHASSORHO**, retraitée, son épouse, née à HASPARREN (64240) le 6 février 1956, demeurant ensemble à SAINT-GENES-DE- LOMBAUD (33670) 6 route de la Distillerie.

Mariés à la mairie de SAINT-GENES-DE- LOMBAUD (33670) le 3 septembre 1981 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Tous deux de nationalité française et résidentes au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.
20EJ07315

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Hugo SOUBIE-NINET Notaire au sein d'un Office Notarial à BORDEAUX (33000) 20 cours Georges Clémenceau, le 14 mai 2020 a été reçu l'acte d'aménagement de régime matrimonial intervenu entre :

Monsieur Bernard Roger Camille AMESLANT, retraité, et **Madame Sylvette MARTIN**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à LEOGNAN (33850) 143 avenue de la Duragne.

Monsieur est né à BORDEAUX (33000) le 9 mai 1955,

Madame est née à FLOIRAC (33270) le 21 juin 1953.

Mariés à la mairie de CENON (33150) le 29 juillet 1978 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, sans modification depuis.

Et portant exclusivement sur l'apport à la communauté par Monsieur AMESLANT du bien immobilier sis à LEGE-CAP-FERRET (GIRONDE), 9002 Rue des Genêts d'Or, propre à ce dernier.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été lu à cet effet.

Pour insertion

Le Notaire
20EJ07358

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Elysa EHRHART-OHRENSSTEIN, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle « Office Notarial d'Andernos Les Bains" », titulaire d'un Office Notarlal à ANDERNOS-LES-BAINS (Gironde), 91 Boulevard de la République, CRPCEN 33028, le 18 mai 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté avec clause d'attribution intégrale de la communauté au survivant des deux époux par :

Monsieur Gérard Paul HOUDE, Retraité, et **Madame Ghislaine RICHARD**, Sans profession, son épouse, demeurant ensemble à ANDERNOS-LES-BAINS (33510) 2 Crue Hector Saubesty.

Monsieur est né à DIJON (21000) le 7 novembre 1947, Madame est née à DIJON (21000) le 24 janvier 1949.

Mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêtes à défaut de contrat de mariage aux termes de leur union célébrée à DIJON (21000), le 20 avril 1968

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Tous deux de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.
20EJ07574

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Marion SIRACUSA-ROCHES, Notaire à AMBARES ET LAGRAVE, le 19 mai 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale en usufruit par :

Monsieur Jacques Alain BELOT, retraité, et **Madame Chantal REGAGNON**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à AMBARES-ET-LAGRAVE (33440) 18 rue du Maréchal Foch.

Monsieur est né à FLOIRAC (33270) le 18 décembre 1953, Madame est née à BORDEAUX (33000) le 27 mai 1955.

Mariés à la mairie de SAINT-LOUBES (33450) le 7 juin 1975 sans contrat préalable.

Actuellement soumis au régime de la séparation de biens aux termes de l'acte contenant changement de régime matrimonial reçu par Maître CLERMONTEL, notaire à BORDEAUX le 12 octobre 1983, devenu définitif par suite de non opposition.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.
20EJ07610

POUR RECEVOIR
LE SERVICE REGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

CHANGEMENTS DE NOM

M. **ATALAY** Alex né le 08/12/1977 à PESSAC, (33), demeurant 1 RUE DES FRERES GONCOURT 33700 MÉRIGNAC dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique (ATALAY) celui de **BONNET**.

20EJ07302

ENVOIS EN POSSESSION

Notaire

MAITRE Luc Ambroise VINCENS de TAPOL,
NOTAIRE
ETUDE VINCENS de TAPOL, LEBLOND et JOUANDET
notaires associés

—

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe en date du 14 avril 2016, **Mademoiselle Catherine GODINOUX**, née à DAKAR, le 02 septembre 1957, demeurant à BORDEAUX (33300), 52 rue des Pelourdes, célibataire, décédée à BORDEAUX, le 31 décembre 2019, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Luc Ambroise VINCENS de TAPOL, suivant procès-verbal en date du 28 avril 2020, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal de grande instance de BORDEAUX, le 7 mai 2020.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Luc Ambroise VINCENS de TAPOL, Notaire à PESSAC (33600), 74 avenue Pasteur, Notaire chargé du règlement de la succession.

20EJ07623

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 10 septembre 2017, Madame Simone Madeleine VERGNAUD, en son vivant retraitée, née à BORDEAUX (33000), le 26 février 1927, veuve en uniques noces de Monsieur Claude Raymond LACHAUME, demeurant à BORDEAUX (33800) 365 rue de Bègles, décédée à VILLENAVE-D'ORNON (33140), le 8 janvier 2020, a consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sébastien BOUSSAT, à SAINT-LOUBES (Gironde), 15, Place de l'Hôtel de Ville, le 7 mai 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Les oppositions pourront être formées auprès de Me Sébastien BOUSSAT, notaire à SAINT-LOUBES (33450) 15 Place de l'Hôtel de Ville, référence CRPCEN : 33041, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal de Grande Instance de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis. Le notaire
20EJ07441

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 27 octobre 2014, Madame Gisèle Jeanne Juliette HOURTIC, Veuve de Monsieur Raymond Maxime BOUYROU, née à BORDEAUX (33000), le 15 octobre 1925, demeurant à AMBARES-ET-LA-GRAVE (33440) 46 lotissement Chateau du Gua, décédée à AMBARES-ET-LA-GRAVE (33440), le 14 octobre 2019, a consenti un legs universel. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sébastien BOUSSAT, à SAINT-LOUBES (Gironde), 15, Place de l'Hôtel de Ville, le 13 mai 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Les oppositions pourront être formées auprès de Me BOUSSAT, notaire à SAINT-LOUBES (33450) 15 Place de l'Hôtel de ville, référence CRPCEN : 33041, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal de Grande Instance de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour Avis. Le notaire
20EJ07570

ENVOI EN POSSESSION

Nom du défunt : EIMER

Prénom : Michel, Marie, François

Date et lieu de naissance : 11 août 1947 à PINAS (65300)

Domicile : 76 cours de Luze, 33000 BORDEAUX

Décès : BORDEAUX (33000) le 11 janvier 2020

Date du testament : 17 septembre 2019

Date de dépôt : 30 avril 2020

Date d'accusé réception dépôt du testament au greffe : 11 mai 2020

Notaire chargé de la succession : Maître Pierre-Antoine MONTEL, Notaire à MARTIGNAS SUR JALLE (33186), 5-7 rue du 503ème Régiment du train,

Legs universel

Cet envoi en possession a lieu en l'absence de l'existence d'héritiers réservataires.

Maître Pierre-Antoine MONTEL
20EJ07383

OFFICE NOTARIAL ARCACHON

Etude de Maîtres DUCOURAU, DURON, LANDAIS et MOREAU-LESPINARD,
notaires associés à Arcachon,
169 Boulevard de la Plage.

—

ENVOI EN POSSESSION

Par testament du 12/05/2002 Mme Hélène Francine Adrienne HEMBERT Vve NAINTRE dmt à CHAVILLE (92370) 32 Av. de la Résistance EHPAD Villa Beausoleil, Née à PARIS 20ème le 20/01/1925 et décédée à CHAVILLE le 01/11/2019 a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Lidwine GRANET, Notaire, suivant procès-verbal en date du 14/05/2020 dont une copie authentique est adressée au Tribunal de Grande Instance de BORDEAUX. Les oppositions sont à former dans les conditions de l'article 1007 du Code Civil auprès de Me Lidwine GRANET notaire à ARCACHON (33120) 169 Bd de la Plage en sa qualité de Notaire chargé du règlement de la succession. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

20EJ07442

En application des dispositions de l'article L.331-19 du Code forestier, Mr Yves Georges ROBIN et Madame Josiane DUNOUAU avisent de leur intention de mettre en vente le terrain boisé suivant sis commune de LE FRECHE (40190) et cadastré section G n°265 lieudit A Poutou 69a 60ca ; section G n°278 lieudit A Poutou 26a 00ca ; section G n°440 lieudit A Poutou 1ha 00a 13ca ; section G n°439 lieudit A Poutou 6a 30ca. Prix du lot : sept mille cinq cent euros (7.500 €), payable comptant le jour de l'acte authentique. Affichage en mairie le 19 février 2020. Dans les deux mois de cet affichage, tout propriétaire de parcelles boisées contiguës peut faire connaître son intention d'exercer son droit de préférence aux conditions proposées, par lettre recommandée ou par remise contre récépissé en l'Etude de Me Sabrina LAMARQUE-LAGÜE notaire à CAPTIEUX (33840), 8 route de Bazas.

20EJ07566

RECTIFICATIFS

AVIS RECTIFICATIF

Dans l'annonce EJU140609, N° 20EJ04349 concernant la société **B.A. PRESTATIONS** parue le 13/03/2020 dans ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, il fallait lire :

Aux termes d'un acte SSP en date du 11/03/2020, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes:

en lieu et place de

Aux termes d'un acte SSP en date du 27/02/2020, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes:.

Le reste est sans changement.

20EJ07171

OFFICE NOTARIAL ARCACHON

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n° 19EJ10344 parue le 28/06/2019, concernant la location gérance par la société FI-RI-LIL, RCS BORDEAUX 850371980 à la société L'INSTANT M RCS BORDEAUX 850630849**,** il a lieu de modifier l'adresse du fonds et lire 8 rue Fernand Lafargue, 33780 SOULAC-SUR-MER. Le reste sans changement. Pour avis.

20EJ07343

RECTIFICATIF / ADDITIF

rectificatif à l'annonce n° 20EJ04077 parue le 28 février 2020, concernant la société SCI DE LA TOUR **,** il a lieu de lire : RCS LIBOURNE 378279616 au lieu de RCS BORDEAUX 378279616

20EJ07372

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n° 20EJ01951 parue le 31/01/2020, concernant la société FINANCEA**,** il a lieu de lire : Le siège de liquidation sera fixé au siège social au lieu du domicile du Liquidateur.

20EJ07379

RECTIFICATIF / ADDITIF

rectificatif à l'annonce n° 20EJ06729 parue le01/05/2020, concernant la société TRANSPORTS CAZAUX il a lieu de lire : prorogation de la société au 18/12/2085 et non 18/12/2086.

20EJ07414

Rectificatif à l'annonce légale EJU140896, N°20EJ04951 parue le 13 mars 2020 concernant la société **JOSEPH JANOUEIX**: il fallait lire Marc Dugue au lieu de Laurent Gravier.

20EJ07463

AVIS RECTIFICATIF DE CONSTITUTION PARUE LE 14 FÉVRIER 2020 N° 20EJ02965

Suivant acte reçu par Maître Inigo SANCHEZ-ORTIZ, Notaire à LIBOURNE (33), 119 avenue du Général de Gaulle, le 14 mai 2020, ont été rectifiés les statuts de la SAS dénommée **VITIPRESTA**, savoir: associé unique: Monsieur Enzo CHIARADIA, titulaire des 1000 actions. Le reste sans changement. La société sera immatriculée au R.C.S. de LIBOURNE. Pour avis. Le Notaire.-

20EJ07582

Rectificatif à l'annonce publiée dans Les Echos Judiciaires Girondins du 21/02/2020 concernant **TAC** : Il fallait lire : L'AGE du 08/02/2020 a décidé de modifier l'objet social de la société qui devient : Terrassement, Démolition

20EJ07541

RECTIFICATIF à l'annonce du 15 MAI 2020 n°20EJ07130 concernant la société « **SARL LOKI CREATIONS** », au tribunal de commerce il fallait lire Libourne à la place de Bordeaux.

20EJ07629

AVIS RECTIFICATIF

Dans l'annonce N°20VE01498 concernant la société **G-man sélections** parue le 15/05/2020 dans Echos Judiciaires Girondins, il fallait lire :

SSP en date du 18/05/2020

en lieu et place de

SSP en date du 11/05/2020.

Le reste est sans changement.

20EJ07514

Rectificatif à l'annonce référence ALP00065345 parue dans Les Echos Judiciaires Girondins, le 15/05/2020 concernant la société **AIR AVENTURES**, lire AIR AVENTURES en lieu et place de AIR et AVENTURES.

20EJ07555

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX

La Selarl EKIP' prise en la personne de Me Christophe Mandon, liquidateur, a déposé au greffe, le 12 mai 2020, l'état de collocation établi en application des articles L 626-22, et R 643-6 du code de commerce, à la suite de la vente des droits immobiliers sis à TEUILLAC (33710), cadastrés Section D 490, D 481, D 482, D 483, D 484 et D 525 dépendant de l'actif de la liquidation judiciaire de **M. Pascal TESSONNEAU**

20EJ07269

La Selarl EKIP' prise en la personne de Me Christophe Mandon, liquidateur, a déposé au greffe, le 12 mai 2020, l'état de collocation établi en application des articles L 626-22, et R 643-6 du code de commerce, à la suite de la vente des droits immobiliers sis à TEUILLAC (33710), cadastrés Section B 446, B 447, B 584, B 585, B 592, B 593, B 655, D 467, D 468, D 469, D 470, D 475, D 476, D 477, D 478, D 479, D 524, D 525, D 526, D 539, D 540, D 541, D 542, D 572 et D 579, dépendant de l'actif de la liquidation judiciaire de **M. Pascal TESSONNEAU**

20EJ07272

La Selarl EKIP' prise en la personne de Me Christophe Mandon, liquidateur, a déposé au greffe, le 12 mai 2020, l'état de collocation établi en application des articles L 626-22, et R 643-6 du code de commerce, à la suite de la vente des droits immobiliers sis à TEUILLAC (33710), cadastrés Section B 69, B 599, B 604 et B 645, dépendant de l'actif de la liquidation judiciaire de **M. Pascal TESSONNEAU**

20EJ07273

Maître Silvestri de la SCP Silvestri-Baujet, liquidateur, a déposé au greffe, le 14 mai 2020, l'état de collocation établi en application des articles L 626-22, R 626-36 et R 643-6 du code de commerce, à la suite de la vente des parcelles en nature de vignes et taillis sises lieu-dit Castaing Sud et Castaing Nord à SAINT-MARTIN-DE-SESCAS (33), cadastrées Section C n° 3, 7, 8, 9, 269, 273 et 307 dépendant de l'actif de la liquidation judiciaire de l'**EARL CHÂTEAU CASTAN** - **SOCIÉTÉ WISE BORDEAUX**- **SARL VIGNOBLES DURAND SAINT OMER** - **MONSIEUR GUY DURAND SAINT-OMER**

20EJ07335

Par jugement en date du 15 Mai 2020, Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

Association CAUSETTE SE MOUILLE Activité : Soutien au spectacle vivant 87 Quai de Queyries 33000 BORDEAUX

SIRET : 824 791 586 00012

Fixe provisoirement au 14 Janvier 2020 la date de cessation de paiements.

Nomme la S.C.P. SILVESTRI-BAUJET, demeurant 23 rue du Chai des Farines - 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Me SILVESTRI pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel la S.C.P. SILVESTRI-BAUJET devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code du commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de la S.C.P. SILVESTRI-BAUJET dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse http://www.creditors-services.com

20EJ07508

La Selarl EKIP' prise en la personne de Me Christophe Mandon, liquidateur, a déposé au greffe, le 12 mai 2020, l'état de collocation établi en application des articles L 626-22, et R 643-6 du code de commerce, à la suite de la vente des droits immobiliers sis à BERSON (33390), cadastrés Section D 319, D 320, D 322, D 1042, D 1045, D 1047, D 1250, D 1293, D 1294, D 1295, D 1296, D 1304, D 1349, D 1366 et D 1368, dépendant de l'actif de la liquidation judiciaire de **M. Pascal TESSONNEAU**

20EJ07278

Par jugement en date du 15 Mai 2020, Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

Monsieur Jonathan FRANCOISE Espace Dulou 26, Rue Edmond Daubric 33470 GUJAN MESTRAS Profession : Enseignement conduite ACCES NAUTIQUE SIRET : 801 088 097 00010

Fixe provisoirement au 11 février 2020 la date de cessation de paiements. Nomme la S.E.L.A.R.L. MALMEZAT - PRAT - LUCAS - DABADIE, demeurant 123 avenue Thiers - 33100 BORDEAUX BASTIDE, en qualité de liquidateur et désigne Me LUCAS-DABADIE pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à six mois le délai dans lequel la S.E.L.A.R.L. MALMEZAT - PRAT - LUCAS - DABADIE devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code du commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de S.E.L.A.R.L. MALMEZAT - PRAT - LUCAS - DABADIE dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse http://www.creditors-services.com

20EJ07509

Par jugement en date du 15 Mai 2020, Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

M. Jean Marc MOUSSON, DCD Profession : Médecin 520 avenue de Bordeaux 33127 SAINT JEAN D'ILLAC

Liquidateur : SELARL LAURENT MAYON, 54 cours Georges Clemenceau 33000 BORDEAUX

20EJ07511

ECHOS JUDICIAIRES-GIRONDINS
JOURNAL D'INFORMATIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES
SE CHARGENT DE VOS
APPELS D'OFFRES & AVIS D'ENQUÊTE
WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

Par jugement en date du 15 Mai 2020, Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

Association INFORMATION PREVENTION PROXIMITE ORIENTATION Activité : action sociale 14, Rue Villedieu 33000 BORDEAUX immatriculée sous le N° SIRET : 443 811 039 00033

Liquidateur : Maître BAUJET de la SCP SILVESTRI BAUJET 23 rue du chai des farines 33000 BORDEAUX

20EJ07515

Par jugement en date du 15 Mai 2020, Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

SCI DOMAINE DE CLUZEL Activité : exploitation domaine Domaine de Cluzel 30 Chemin de Malus 33270 BOULIAC immatriculée sous le n° RCS : 453 721 631

Liquidateur : SELARL EKIP' 2 rue de Cauderan BP 20709 33007 BORDEAUX CEDEX

20EJ07516

Par jugement en date du 15 Mai 2020, Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

SCEA CHATEAU CLUZEL Activité : Viticultrice Domaine de Cluzel 33270 BOULIAC immatriculée sous le n° RCS : 453 815 771

Liquidateur : SELARL EKIP' 2 rue de Cauderan BP 20709 33007 BORDEAUX CEDEX

20EJ07518

Par jugement en date du 15 Mai 2020, Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

SCEA DES VIGNOBLES YVAN REGLAT Activité : Exploitant viticole Château Balot 33410 MONPRIMBLANC immatriculé sous le n° RCS : 394 987 531

Liquidateur : SELARL EKIP' 2 rue de Cauderan BP 20709 33007 BORDEAUX CEDEX

20EJ07519

Par jugement en date du 15 Mai 2020, Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

SCEA VIGNOBLES BENETEAU Domaine du Chay 33390 CARS

Liquidateur : Me MALMEZAT-PRAT de la SELARL MALMEZAT - PRAT - LUCAS - DABADIE 123 avenue Thiers 33000 BORDEAUX

20EJ07521

Par jugement en date du 15 Mai 2020, Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

SCI LA LANDRAULAISE Activité : gestion de bien immobilier 31, Landraut 33930 VENDAYS-MONTALIVET

Liquidateur : Maître BAUJET de la SCP SILVESTRI BAUJET 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX

20EJ07522

Par jugement en date du 15 Mai 2020, Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire :

M. Patrick DOCHE Profession : Naturopate 1, Place des Armes 33410 RIONS immatriculé sous le n° SIRET : 330 088 121 00026 ;

Liquidateur : Maître MALMEZAT-PRAT de la SCP MALMEZAT-PRAT-LUCAS-DABADIE 123, Avenue Thiers 33100 BORDEAUX

20EJ07523

Par jugement en date du 15 Mai 2020, Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

M. Alain PAGOT Mouras 33210 BIEUJAC

Liquidateur : S.E.L.A.R.L. MALMEZAT - PRAT - LUCAS-DABADIE 123 avenue Thiers 33100 BORDEAUX

20EJ07525

Par jugement en date du 15 Mai 2020, Le Tribunal, arrête le plan de sauvegarde de :

S.C.I. LA MALOUINE Activité : Immobilier 7 allée Eric Tabarly 33160 SAINT AUBIN DE MEDOC RCS : 820 742 518

Selon les modalités suivantes :

- paiement du passif échu en 10 annuités progressives, 1 % le premier pacte, 2 % le deuxième pacte, 5 % le troisième pacte, 7,5 % les quatrième et cinquième pactes, 6 % le sixième pacte, 15 % le septième pacte, 17 % les huitième et neuvième pactes et 18 % le dixième pacte,

- paiement des créances à échoir, selon les modalités arrêtées pour les créances échues et par reprise des modalités contractuelles de chacune d'elles sous réserve de l'application de l'alinéa 3 l'article L626-1 8 du code de commerce, en cas de délai accordé avant l'ouverture de la procédure supérieure à la durée du plan,

- paiement des créances inférieures à 500 € dès l'adoption du plan,

Dit que le paiement de la première annuité interviendra au plus tard le 15 mai 2021 et pour les annuités suivantes à chacune des dates anniversaire de l'adoption du plan,

Commissaire à l'exécution du plan : Maître MALMEZAT-PRAT de la SCP MALMEZAT-PRAT-LUCAS-DABADIE 123, Avenue Thiers 33100 BORDEAUX

20EJ07527

Par jugement en date du 15 Mai 2020, Le Tribunal, Prononce la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire à l'égard de :

Association SAGEST SOLUTION POUR TOUS Activité : Autres services personnels 388, Boulevard Jean Jacques BOSC 33130 BEGLES SIRET : 538 853 151 00024

Nomme la SELARL EKIP', 2 Rue de Caudéran - 33000 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me MANDON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de SELARL EKIP' dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse
http://www.creditors-services.com

20EJ07530

Par jugement en date du 15 Mai 2020, Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

S.C.I. CENAFAVI Activité : 56 rue d'Aquitaine 33990 HOURTIN

Liquidateur : ME MALMEZAT-PRAT DE LA SELARL MALMEZAT-PRAT - LUCAS - DABADIE 123 avenue Thiers 33100 BORDEAUX

20EJ07533

Par jugement en date du 15 Mai 2020, Le Tribunal, Prononce la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

Madame Tania DE CASTRO FINS BORGES Profession : ORTHOPTISTE Cabinet Médical St Seurin 25, Place des Martyrs de la Résistance 33000 BORDEAUX SIRET : 833 517 626 00010

Nomme la SELARL LAURENT MAYON, demeurant 54, Cours Clemenceau - 33000 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me Mayon pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de S.E.L.A.R.L. LAURENT MAYON dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse
http://www.creditors-services.com

20EJ07532

Par jugement en date du 15 Mai 2020, Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

Association L'ALTERNATIVE KOUABO Activité : Arts du spectacle vivant LEMILPA 250, Avenue Jean Mermoz 33320 EYSINES immatriculé sous le n° SIRET : 414 473 272 00030 ;

Liquidateur : SELARL EKIP' 2 rue de Caudéran 33000 BORDEAUX

20EJ07534

Par jugement en date du 15 Mai 2020, Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

Mme Marie-Christine COSTE 35 route de Gestas 33670 CURSAN

Liquidateur : SELARL LAURENT MAYON 54 cours Georges Clemenceau 33000 BORDEAUX

20EJ07535

La Selarl EKIP' prise en la personne de Me Christophe Mandon, liquidateur, a déposé au greffe, le 12 mai 2020, l'état de collocation établi en application des articles L 626-22, et R 643-6 du code de commerce, à la suite de la vente des droits immobiliers (lot 1) sis lieu-dit "Les Hivers" à BERSON (33390), cadastrés Section D n° 1601, dépendant de l'actif de la liquidation judiciaire de **M. Pascal TESSONNEAU**

20EJ07275

La Selarl EKIP' prise en la personne de Me Christophe Mandon, liquidateur, a déposé au greffe, le 12 mai 2020, l'état de collocation établi en application des articles L 626-22, et R 643-6 du code de commerce, à la suite de la vente des droits immobiliers (lot 1) sis lieu-dit "Les Hivers" à BERSON (33390), cadastrés Section D 1369, D 1374 et D 1600, dépendant de l'actif de la liquidation judiciaire de **M. Pascal TESSONNEAU**

20EJ07276

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 13 Mai 2020)

MOULIETS fabienne, 20 Rue du Port, 33260 la Teste-de-Buch, RCS BORDEAUX 422 503 557. Vente De Cuisines Equipees, Salles De Bains, Meubles Et Appareils Electromenagers. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 mars 2020 désignant mandataire judiciaire SELARL Malmezat-Prat - Lucas-Dabadie 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

13302470524945

MODIFICATION DE LA DATE DE CESSATION DES PAIEMENTS

(Jugement du 13 Mai 2020)

SARL TFFY BORDEAUX SC 1, 138/140 Rue Sainte-Catherine, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 807 851 522. Restauration rapide plats a emporter snack vente de glaces et vente de boissons sans alcool le tout sur place ou a emporter. Jugement modifiant la date de cessation des paiements au 31 décembre 2016.

13302470524963

SAS FRAGRANCE, Zone Industrielle du Phare 35 Avenue Gustave Eiffel, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 823 153 952. La location de courte et de longue durée de voitures et de véhicules automobiles légers, de yachts, d'avions et l'organisation d'Evènementiels. Jugement modifiant la date de cessation des paiements au 1 février 2017.

13302470524972

OUVERTURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 13 Mai 2020)

SARL LES RAINETTES, 302 Passe Castillonaise, 33590 Talais, RCS BORDEAUX 839 690 195. Auberge, restauration sur place, chambres d'hôtes et location de meublés, location de vélos et de vélos à assistance électrique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 avril 2020, désignant liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

13302470524978

SARL SARL SAINT BRICE NETTOYAGE, 3 la Garosse, 33540 Saint-Brice, RCS BORDEAUX 805 360 039. Nettoyage Courant des bâtiments. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 22 avril 2020, désignant liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

13302470524960

SARL SARL SBN PARTICULIERS, 3 la Garosse, 33540 Saint-Brice, RCS BORDEAUX 811 946 326. Nettoyage Courant de bâtiments. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 22 avril 2020, désignant liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur

ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

13302470524966

---

société par actions simplifiée à associé unique ATELIERS BREADS COFFES DINERS, 3 Rue du Captalat, 33260 la Teste-de-Buch, RCS BORDEAUX 848 708 772. Dépôt vente de pain, terminal de cuisson, restauration rapide sans vente d'alcool. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 avril 2020, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

13302470524986

---

société par actions simplifiée à associé unique DOG BOIS, 5 Allée de Tourny, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 818 773 038. Entreprise forestière et Bûcheronnage achat location ou vente de tout matériel se rapportant directement ou indirectement de l'ensemble de Ces activités. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 juin 2019, désignant liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

13302470524981

---

société par actions simplifiée à associé unique OEVREA, 109 Rue Croix de Monjous, 33170 Gradignan, RCS BORDEAUX 835 185 828. Toute prestation de maîtrise d'oeuvre à savoir notamment l'assistance du maître d'ouvrage ou son mandataire.toutes prestations de services dans le domaine du bâtiment et de la construction. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mars 2020, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

13302470524975

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 15 Mai 2020)

SARL CLOE, Centre Commercial, 13015 Marseille 15e Arrondissement, RCS MARSEILLE 410 174 452. Prêt à porter hommes femmes enfants et accessoires. Jugement du tribunal de commerce de Marseille, prononce en date du 28 avril 2016, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2016J00436, date de cessation des paiements le 28 avril 2016 désigne Administrateur SCP Gillibert & Associés, Mission Conduite Par Maître Vincent Gillibert 24 Rue Lulli 13001 Marseille avec pour mission : assister le debiteur, Mandataire judiciaire Me Laure Simon 16 Boulevard Notre Dame Le Grand Sud 13006 Marseille, et ouvre une période d'observation expirant le 28 octobre 2016 Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

13302470527802

SARL CLOE, Centre Commercial, 13015 Marseille 15e Arrondissement, RCS MARSEILLE 410 174 452. Prêt à porter hommes femmes enfants et accessoires. Jugement du tribunal de commerce de Marseille en date du 24 avril 2017 a prononcé la liquidation judiciaire, sous le numéro 2016J00436 désigne liquidateur Me Laure Simon 16 Boulevard Notre Dame Le Grand Sud 13006 Marseille

13302470527997

---

société anonyme à conseil d'administration OXATIS, 171b Chemin de la Madrague Ville , 13002 Marseille 2e Arrondissement, RCS MARSEILLE 438 824 708. Le développement logiciel et la fourniture de services informatiques. Jugement du tribunal de commerce de Marseille en date du 13 mai 2020 a prononcé la liquidation judiciaire, sous le numéro 2019J00997 désigne liquidateur Me Laure Simon 16 Boulevard Notre Dame Le Grand Sud 13006 Marseille

13302470579798

(Jugement du 18 Mai 2020)

SA SOCIETE D'AGENCES ET DE DIFFUSION, 30 Rue Raoul Wallenberg, 75019 Paris 19e Arrondissement, RCS PARIS 313 125 437. Dépôt de journaux et de publications. Le Tribunal de Commerce de PARIS, a prononcé, en date du 15/05/2020, l'ouverture de la liquidation judiciaire sous le numéro P202000832, date de cessation des paiements le 21/04/2020, et a désigné : juge commissaire M. Alain Fargeaud liquidateur SELAFA MJA en la personne de Me Valérie Leloup-Thomas 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10, SELARL MONTRAVERS YANG-TING en la personne de Me Marie-Hélène Montravers 11 boulevard de Sébastopol 75001 Paris, les déclarations de créances sont à deposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au bodacc

13302470594046

Le Greffier

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Par jugement du 07-05-2020, le Tribunal de Commerce de Lyon a ouvert la procédure de liquidation judiciaire de la société **AILS FRANCE** - 534 530 852 RCS Lyon - SARL 22 avenue Félix Faure 69007 Lyon. Liquidateur judiciaire : la SELARLU MARTIN représentée par Me Pierre MARTIN, le Britannia Batiment B 20 boulevard Eugène Deruelle 69003 Lyon. Date de cessation des paiements le 04-05-2020.

20001234

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE

Par jugement en date du 28 avril 2016, le Tribunal de Commerce de Marseille a ouvert la procédure de redressement judiciaire de la : **SARL CLOE**, centre commercial Grand Littoral St Antoine 13015 Marseille cedex, RCS Marseille 410 174 452. Fixé la date de cessation des paiements au 28 avril 2016. Nommé la SCP GILLIBERT & ASSOCIES, en la personne de Maître Vincent GILLIBERT, 24 rue Lulli 13001 Marseille, en qualité d'Administrateur Judiciaire avec mission d'assistance et Maître Laure SIMON, 16 boulevard Notre Dame, Le Grand Sud 13006 Marseille, en qualité de Mandataire Judiciaire.

20001278

Par jugement en date du 28 avril 2016, le Tribunal de Commerce de Marseille a prononcé la liquidation judiciaire de la : **SARL CLOE**, centre commercial Grand Littoral St Antoine 13015 Marseille cedex, RCS Marseille 410 174 452. Et nommé Maître Laure SIMON, 16 boulevard Notre Dame, Le Grand Sud 13006 Marseille, en qualité de Liquidateur.

20001279

Par jugement en date du 28 novembre 2019, le Tribunal de Commerce de Marseille a ouvert la procédure de redressement judiciaire de la : **SA OXATIS** 171 B chemin de la Madrague ville 13002 Marseille 2ème arrondissement RCS Marseille 438 824 708. Fixé la date de cessation des paiements au 27 novmebre 2019, nommé la SCP GILLIBERT & ASSOCIES, en la personne de Maître Vincent GILLIBERT, 11 rue Venture 13001 Marseille, en qualité d'Administrateur Judiciaire avec mission d'assistance et Maître Laure SIMON, 16 boulevard Notre Dame, Le Grand Sud 13006 Marseille, en qualité de Mandataire Judiciaire.

20001281

Par jugement en date du 28 novembre 2019, le Tribunal de Commerce de Marseille a arrêté le plan de cession de la : **SA OXATIS** 171 B chemin de la Madrague ville 13002 Marseille 2ème arrondissement RCS Marseille 438 824 708 au profit de la SAS LUNDI MATIN et de la SAS CMA-CGM.

20001282

Par jugement en date du 13 mai 2020, le Tribunal de Commerce de Marseille a prononcé la liquidation judiciaire de la : **SA OXATIS** 171 B chemin de la Madrague ville 13002 Marseille 2ème arrondissement RCS Marseille 438 824 708 et nommé Maître Laure SIMON, 16 boulevard Notre Dame, Le Grand Sud 13006 Marseille, en qualité de liquidateur.

20001283

Par jugement du 6 mai 2020, Le Tribunal de Commerce de Marseille a ouvert la procédure de redressement judiciaire de la : **SAS PARASHOP DIFFUSION**, 29 cité d'Antin 75009 Paris RCS Paris 390 179 687, fixé la date de cessation des paiements au 27 mars 2020, nommé la SCP AJILINK AVAZERI-BONETTO, en la personne de Me A. BONETTO, 23-29 rue Haxo 13001 Marseille et la SCP ABITBOL & ROUSSELET, en la personne de Me F. ABITBOL, 38 av. Hoche 75008 Paris, en qualités de co Administrateur Judiciaires avec mission d'assistance et la SAS LES MANDATAIRES, en la personne de Me Michel ASTIER, 50 rue Sylvabelle 13006 Marseille et Me Jean-Charles HIDOUX, 64 rue Montgrand 13006 Marseille, en qualité de co Mandataire Judiciaire.

20001284

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Par jugement du 15 mai 2020, le Tribunal de Commerce de Paris, a prononcé l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire de la : **SA SOCIETE D'AGENCES ET E DIFFUSION « SAD »** 30 rue Raoul Wallenberg 75019 Paris, RCS PARIS 313 125 437, fixé la date de cessation des paiements au 21 avril 2020 et désigné la SELAFA MJA, en la personne de Me Valérie LELOUP-THOMAS, 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris cedex 10 et la SELARL MONTRAVERS YANG-TING, en la personne de Me Marie-Hélène MONTRAVERS, 11 boulevard de Sébastopol 75001 Paris, en qualité de liquidateurs.

20001288

TRIBUNAL DE COMMERCE DE POITIERS

Par jugement du 19 mai 2020, le Tribunal de Commerce de Poitiers, a ouvert la procédure de liquidation judiciaire de la : **SARL POITOU FOOD INVEST** 34 boulevard Soférino 86000 Poitiers, RCS Poitiers 803 038 280, fixé la date de cessation des paiements au 19 novembre 2018 et nommé la SELARL ACTIS, en la personne de Me Stéphane MARTIN, 67 boulevard Chasseigne 86000 Poitiers, en qualité de liquidateur.

20001320

VENTES AU TRIBUNAL

ABR & ASSOCIES

(REDLINK NOUVELLE AQUITAINE)

SELARL d'Avocats

11-13 rue de Gironde - 33300 Bordeaux

Tél : 05.35.54.98.12

Référence Greffe : 19/00042

VENTE AUX ENCHERES au TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX AU PALAIS DE JUSTICE - 30 RUE DES FRERES BONIE

LE 02 JUILLET 2020 à 15 heures

UN ENSEMBLE IMMOBILIER

35 Bourg Sud - 33540 SAINT BRICE

MISE A PRIX 30 000 €

Le cahier des conditions de vente peut être consulté auprès du greffe du juge de l'exécution -service des ventes- du Tribunal judiciaire de Bordeaux et au cabinet de la SELARL d'Avocats poursuivant la vente.

VISITES SUR PLACE :

01-06-2020 de 10 h à 12 h

08-06-2020 de 10 h à 12 h

20001235

Maître ALEXIS GAUCHER-PIOLA

Avocat à la Cour

20 avenue Galliéni 33500 Libourne
Tél. : 05 57 55 87 30 - Fax : 05 57 51 73 64
Courriel : gaucher-piola@avocatline.com
Site rubrique « Ventes aux enchères » : www.dynamis-europe.com

VENTE AUX ENCHERES

Au Tribunal Judiciaire de Libourne
22 rue Thiers

APPARTEMENT + PARKING

sis à 33500 Libourne, Résidence L'Orée de L'Isle, appt C 114, Avenue du Général de Gaulle

MISE A PRIX : 35 000 €

LE 3 JUILLET 2020 A 14 H

DESIGNATION : lots 61 et 120 et les parties communes y afférents de la copropriété cadastrée CK 470 pour 37 a et 10 ca et CK 472 pour 10 a et 73 ca

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de Libourne pourra porter les enchères. Renseignements sur le site www.dynamis-europe.com rubrique « Ventes aux enchères »

VISITES : 17-06-2020 et 24-06-2020 de 14 h 30 à 16 h 30

RG : 19/00056

20001233-1

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

ABONNEZ-VOUS !

ÉTAT DE CRÉANCES SALARIALES

Conformément aux dispositions des articles L. 625-1 & R. 625-1 du Code de commerce, la **SELARL EKIP'**, Mandataire Judiciaire des affaires suivantes :

Greffe N°	NOM DE L'AFFAIRE - ADRESSE	date / jugt
	TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX LIQUIDATION JUDICIAIRE	
2019 J01120	**SAS MON ANIMAL PRIVE,** 30 Rue Joseph Bonnet - 33100 Bordeaux	18-12-2019
2019 J00680	**SAS ML DISTRIBUTION,** 415 Lieu-dit Roberie - 33880 Cambes	03-07-2019
2019 J00610	**SARL L'ALTERNATIVE,** 4 Rue Voltaire - 33130 Bègles	12-06-2019
2019 J01081	**BOUTIGNON Mathilde,** 18 Rue des Faussets, Appt 6 - 33000 Bordeaux	11-12-2019
2020 J00079	**EURL O.H.HABITAT CONSEIL,** 31 Bis Rte de l'Hôtel de Ville - 33450 Saint Sulpice et Cameyrac	29-01-2020
2018 J00576	**SARL PIBOYEUX et Fils,** 24 Rue du 8 Mai 1945 - Zone Jean Zay, 33150 Cenon	15-04-2019
2018 J00831	**EURL LSTI,** 33 chemin de Barraou - 33430 Bazas	15-04-2019
2018 J00733	**EURL POMU,** 1 Place de la Liberté - 33121 Carcans	15-04-2019
2019 J00977	**SARL MDB Technologies,** 69 Route de Calay - 33210 Fargues	30-10-2019
2019 J01129	**SARL Téléphone et Compagnie 3,** 8 Rue J.J Rousseau - 33340 Lesparre-Medoc	18-12-2019
2020 J00022	**EURL MIROBOLE Editions,** 106 Rue Dubourdieu - 33800 Bordeaux	08-01-2020
2015 J00784	**Mr CARRIERE André Barthélémy,** 12 Imp de la Gravette - 33125 Louchats	22-07-2015
2019 J00110	**SARL EL KHAYARI KEBAB,** 6 Rue Amédée Guittard Taussat - 33138 Lanton	13-11-2019
2019 J00383	**SASU MH DECO,** 11 Chemin de la Chenaie - 33430 Bazas	24-07-2019
2019 J00558	**SASU ZAMIS,** 45 Avenue des Marronniers - 33700 Mérignac	29-05-2019
2019 J00620	**SASU SODEFLY,** 274 Rue Sainte Catherine - 33000 Bordeaux	19-06-2019
2019 J00640	**Mr FELIX Damien,** Port d'Attache - 33120 Arcachon	04-09-2019
2019 J00654	**EURL Boucherie Istanbul,** 9 Rue Camille Pelletan, Apt. 41 - 33150 Cenon	28-08-2019
2019 J00871	**EURL BCT BATIMENT,** 1 Rue Georges Clemenceau Rés. La Closerie, Apt 3 - 33127 Martignas sur Jalle	25-09-2019
2018 J00264	**SAS WHERART,** 2 Rue Pilet - 33000 Bordeaux	12-09-2018
	TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX REDRESSEMENT JUDICIAIRE	
2019 J00118	**EURL LES 3 J,** 13 Chemin du Lavoir du Menusey - 33670 Sadirac	30-01-2019
	TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX LIQUIDATION JUDICIAIRE	
19/07796	**Association R2JEUX,** 41 Rue Saint Joseph - 33000 Bordeaux	21-02-2020
17/04211	**Mr BATAIL Pierre Antoine,** 31 Rue Darnal - 33000 Bordeaux	06-04-2018
18/01541	**EARL DELPEUCH et Fils,** 1 Courvielle - 33210 Castets en Dorthe	23-03-2018
	TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIBOURNE LIQUIDATION JUDICIAIRE	
2020.2 (4922)	**SARL SIMON DESIGN,** 17 ZA, Parc d'Activités - 33710 Pugnac	06-01-2020

Vous informe que l'ensemble des relevés de créances salariales a été déposé au Tribunal de Commerce de Bordeaux et au Tribunal Judiciaire de Bordeaux.

Rappelle que le délai de forclusion prévu à l'article L.625-1 du Code de Commerce court à compter de la présente publicité. Le salarié dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur un relevé, peut saisir, à peine de forclusion, le Conseil des Prud'hommes dans un délai de deux mois à compter de la publicité.

20001280

POUR RECEVOIR
LE SERVICE REGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

Tél. 05 57 14 07 55
abonnement@echos-judiciaires.com

MANDATAIRES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

REDRESSEMENTS/LIQUIDATIONS

CONSEIL NATIONAL

BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

SELARL LAURENT MAYON - MANDATAIRE JUDICIAIRE,
54 COURS GEORGES CLEMENCEAU
33081 BORDEAUX CEDEX

À VENDRE

UN FONDS DE COMMERCE DE SALON DE COIFFURE
À BORDEAUX
335 RUE GEORGES BONNAC

Vous pouvez adresser toute demande par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus, ou par mail à : contentieux.mayon@orange.fr
Les offres pourront être déposées à l'Etude

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

BORDEAUX PORT ATLANTIQUE
votre ambition maritime

MISE À DISPOSITION D'UNE PARCELLE DE 4 300 M²
À BASSENS

Une société a manifesté son intérêt au sens de l'article L2122-1-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques pour la mise à disposition d'une parcelle de 4 300 m² située sur la zone portuaire à Bassens.
Compte tenu de son emplacement, la mise à disposition de cette emprise devra générer une activité exclusivement génératrice de trafic maritime et compatible avec les activités déjà existantes sur le site.

Toute entreprise concurrente intéressée par la mise à disposition de l'emprise précitée est invitée à se manifester à l'adresse suivante : **x-laverda@bordeaux-port.fr**
En cas de pluralité des demandes, une consultation sera organisée et les dossiers adressés aux candidats.

AVANT LE 26 JUIN 2020 À 12 H

POUR VOTRE
COMMUNICATION PUBLICITAIRE

HAMIDA BETRICHE
Tél. 07 85 39 64 49
publicite@echos-judiciaires.com

LEGALVISION PRO

DÉLÉGUEZ VOS FORMALITÉS JURIDIQUES À NOS EXPERTS

Un service personnalisé et haut de gamme

Profitez d'un formaliste expérimenté attitré

Traitement en 24h de vos formalités

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

01.76.35.05.83

Parvis de la Gare, 1 Cour du Havre 75008 **Paris**

05.35.54.57.42

1 cours Xavier Arnozan 33000 **Bordeaux**

info@legalvisionpro.fr

www.legalvisionpro.fr